

# St-Michel de la Durantaye

[[NOTES et SOUVENIRS]]



1678-1929



IMP. CHARRIER & DUGAL, LTÉE  
QUÉBEC

—  
1929

RÉV. P. MARIE-ANTOINE, O. S. A. M.

# St-Michel de la Durantaye

[NOTES et SOUVENIRS]



1678-1929



IMP. CHARRIER & DUGAL, LTÉE  
QUÉBEC

—  
1929

*Nihil obstat :*

CHARLES-E. GAGNÉ, *ptre,*

*Censeur.*

## AVANT-PROPOS



Il est pour le moins étonnant que la paroisse de Saint-Michel, vieille d'au-delà de deux cent cinquante ans, n'ait pas encore eu l'honneur d'une monographie. On devrait croire, il nous semble, que son âge, ses titres, la personnalité de son premier seigneur, sa position géographique lui auraient attiré depuis longtemps ce juste hommage. Il n'en est rien, cependant.

Alors que des paroisses de fondation plus récente, comme Saint-Magloire, comme Beaumont, — pour ne parler que de celles du comté de Bellechasse, — ont eu, celle-là une histoire très détaillée et publiée par son ancien curé, M. l'abbé Wilfrid Roy, celle-ci une étude assez élaborée parue dans le *Bulletin des Recherches Historiques* (1) et signée par Jos.-Edmond Roy, la nôtre, qui n'a rien à leur envier au point de vue de l'intérêt, a été reléguée dans l'oubli par un inexplicable silence.

Pourtant, dans la galerie des prêtres qui l'ont desservie à titre de missionnaires ou de curés, il est des écrivains de marque, comme Mgr Tanguay, M. Thomas Maguire, M. Charles Trudelle. Quelle aubaine pour nous, enfants de Saint-Michel, si l'un ou l'autre de ces chercheurs se fut avisé de fouiller les archives, de remonter jusqu'aux origines religieuses de notre paroisse et en eut fixé à jamais les traits les plus saillants !

En toute justice, nous devons confesser que Monsieur le curé Trudelle avait déjà eu cette heureuse pensée et que, à cette fin, il

(1) Nos de juin, juillet, août, septembre et octobre 1913.

*Imprimatur :*

† F. RAYMUNDUS M<sup>a</sup> Card. ROULEAU, O. P.,

*Archiepus Quebecensis.*

18 juillet 1929.

*Avec la permission des Supérieurs*

avait glané quelques notes à travers nos registres paroissiaux. Par malheur, son beau rêve ne se réalisa pas. " Je me proposais, a-t-il expliqué, avec le temps d'écrire une petite histoire intime de la paroisse de Saint-Michel et j'avais commencé à coucher dans ce cahier les notes que je laisse à mon successeur (1) qu'on n'enlèvera pas peut-être au milieu de l'année, de l'hiver et de mes *plons* pour l'avenir, et qui aimera peut-être à charmer ses loisirs par l'étude des vieux documents et des vieux souvenirs de la paroisse (2) "

Son successeur, hélas ! n'en a rien fait. Aussi, l'on en était encore à attendre une histoire de Saint-Michel (3). Nous étions loin de prévoir qu'un jour il nous faudrait exhumer de nos casiers poussiéreux quelques documents qu'autrefois nous avions colligés plutôt par fantaisie que par dessein concerté, et les livrer prématurément à la publicité. Une occasion très spéciale fut mise de l'avant comme un argument décisif qui devait nous prendre d'assaut et obtenir notre consentement. Nos lecteurs ont aujourd'hui en mains la preuve qu'elle nous fut fatale !

L'année 1928 marque le deux cent cinquantième anniversaire de l'érection canonique de Saint-Michel et le cinquantième anniversaire de la fondation de la Chapelle de Notre-Dame de Lourdes. Nos concitoyens, Monsieur le curé S. Bélanger et Son Honneur le Maire J.-N. Roy en tête, ont d'un magnifique accord décidé d'associer ces deux événements dans une même solennité et de les célébrer par de grandes fêtes paroissiales qui en fixeraient le souvenir dans l'esprit de tous. Leur programme comportait la publication d'une plaquette dans laquelle seraient consignés les principaux faits de l'histoire de notre paroisse. Nous fûmes invité à livrer nos notes au public : la lettre était si charmante qu'elle ne nous parut pas tardive, alors qu'elle était datée du 22 avril 1929. Or, quinze jours plus tard, nous traversions les frontières et prêchions pendant deux mois et demi aux États-Unis. Il nous a donc fallu faire d'une pierre deux coups : remplir nos engagements de prédication et rédiger ces notes. C'est assez dire notre témérité ! . . .

(1) M. l'abbé Napoléon Laliberté.

(2) Archives paroissiales.

(3) Le seul essai publié que nous connaissons est une conférence donnée par M. l'avocat Eusèbe Belleau, en août 1893 (200<sup>e</sup> anniversaire de l'ouverture de nos registres paroissiaux) et reproduit dans *Le Moniteur*. Ce travail, d'une belle tenue littéraire, n'a cependant rien que de très élémentaire en documentation.

En présentant notre travail à nos co-paroissiens, car c'est pour eux strictement qu'il a été fait, nous ne nous faisons aucunement illusion. Nous les avertissons que l'histoire de Saint-Michel n'est pas encore écrite, que ces pages n'en sont que des miettes triées comme telles parce que d'assimilation plus facile ; et nous n'ambitionnons pas d'autre mérite que celui de vouloir leur être agréable. Ces réserves faites, nous escomptons que la critique, si encore elle élève la voix ! . . . nous sera bénigne, et qu'elle ne nous fera pas regretter d'avoir voulu solenniser à notre manière deux grands anniversaires religieux (1).



(1) Nous affirmons ici, une fois pour toutes, que systématiquement nous avons laissé de côté une foule de documents très intéressants au point de vue historique, mais qui n'auraient eu aucun rapport avec le but que se sont proposé les organisateurs de nos fêtes paroissiales. Il ne faut donc pas nous en chercher noise ! Si quelques-uns trouvent que notre sélection n'a pas été heureuse, ils nous obligeront tout simplement à leur avouer que nous le regrettons encore plus pour eux que pour nous.

## LA PAROISSE DE SAINT-MICHEL

et

## LA CHAPELLE DE NOTRE-DAME DE LOURDES

*Un Double Anniv. rsaire à Saint-Michel de Bellechasse*

Au bord du Saint-Laurent la paroisse est assise.  
La vague a réservé pour d'autres ses fureurs ;  
Ici, sur les galets, elle mêle à la brise

Ses berçantes rumeurs . . .

Le village coquet, avec ses maisons blanches,  
Ses pelouses, ses fleurs, ses jardins odorants,  
C'est son cœur resté jeune et gai comme un dimanche,  
A deux cent cinquante ans !

Les luttes, les succès, les échecs et les peines,  
Ont assuré sa paix et sa prospérité,  
Et des pionniers défunts de ces heures lointaines  
Les fils ont hérité.

Ils se sont souvenus de la pauvre chapelle  
Qui fut le premier nid de leur premier amour,  
Des heures d'un passé que le présent, fidèle,  
Ressuscite en ce jour.

Sous un toit neuf ils ont voulu qu'elles revivent . . .  
Dociles à ce vœu, cher à leur cœur aimant,  
Le Gave à Saint-Michel a prolongé ses rives,  
Lourdes, son monument !

Parmi toutes les fleurs embaumant vos parterres,  
La chapelle à Marie (1) est le plus beau fleuron  
Qu'ait ciselé leur main dans le marbre et la pierre,  
Pour son auguste front.

S<sup>r</sup> GRANDDEUR MONSEIGNEUR J.-O. PLANTE,

*Evêque de Dobro et auxiliaire de Québec.*

Né à Saint-Michel le 3 janvier 1867, ordonné prêtre le 27 mai 1893, il reçut la consécration épiscopale le 22 septembre 1927.



(1) La chapelle de Notre-Dame de Lourdes fut érigée en 1879, grâce aux dons généreux de feu le Docteur Verge, et à l'esprit d'initiative du regretté Messire Napoléon Laliberté, curé de Saint-Michel, de 1878 à 1885. Les paroissiens ont aussi largement contribué à cette œuvre.

Dans le flanc du rocher la Grotte était creusée ;  
 Au-dessus, un buisson attendait pour briller  
 Que la Vierge, parmi les cires embrasées,  
 L'effleurât de son pied.

Elle y vint, accueillante aux pèlerins en foule,  
 Pour bénir et guérir, pour consoler les cœurs,  
 Et, source de miracle où toutes grâces coulent.  
 Convertir les pécheurs.

Quand vos cortèges saints, dans le décor champêtre,  
 Du temple à la chapelle allaient en rangs pieux,  
 Elle se choisissait parmi vos fils, ses prêtres  
 Et ses religieux.

... Et la procession s'allonge et s'éternise,  
 Car votre cœur à cette voix toujours répond ...  
 Et Saint-Michel est à l'honneur avec l'Église,  
 Jusqu'au jointain Japon (1).

Cependant qu'ici même, aux rangs du sacerdoce,  
 Paraît un nouveau chef, humble dans sa grandeur ... (2)  
 Tous deux portant la mitre et l'éphod et la crosse  
 Symbole des pasteurs !

Tu peux te réjouir, paroisse centenaire  
 Où prêtres et laïcs vont, la main dans la main,  
 Assurant, par Marie, à ces anniversaires  
 D'éternels lendemains.

Au souvenir ému de la pauvre chapelle  
 Qui fut le premier nid de ton premier amour,  
 Joins désormais celui de l'heure solennelle  
 Qui chante en ce beau jour !

ARTHUR LACASSE, ptre,  
*Ancien vicaire de Saint-Michel.*

(1) Mgr Égide Roy, O. F. M., préfet apostolique de Kagoshima, Japon.

(2) Mgr Joseph-Omer Plante, évêque de Dobéro et auxiliaire de Québec.

## CHAPITRE I

### Le Seigneur de La Durantaye

Notre paroisse portait jusqu'en 1842 le nom de Saint-Michel-de-la-Durantaye. Cette dénomination rappelait à ses habitants le souvenir de son premier seigneur, Olivier Morel de la Durantaye.

Il n'est guère, dans toute l'histoire du Canada, de figure plus sympathique, de carrière plus pleine, de vie plus noble que celle du Sieur de la Durantaye. Malgré cela, ou à cause de cela peut-être, il n'est guère de vaillant dont on ait si peu parlé. On dirait qu'un mauvais sort s'est acharné à projeter de l'ombre sur sa gloire et à étouffer la voix de l'histoire sur son mérite. Fort heureusement, MM. Benjamin Sulte, Pierre-Georges Roy et De Léry-Macdonald ont échappé à ce qui ressemble à une conspiration du silence et ont vengé le nom de notre héros.

Les Morel de la Durantaye, qui portaient pour armes " D'argent à un léopard passant de gueules ", venaient de la Bretagne. Leurs descendants, encore nombreux en Canada, sont connus les uns sous le nom de Morel, les autres sous celui de La Durantaye ; d'autres enfin ont gardé le beau nom d'autrefois, Morel de la Durantaye.

Olivier Morel de la Durantaye naquit à Notre-Dame de Gaure, évêché de Nantes, le 17 février 1640. Dans son acte de baptême, il est clairement noté que son père était Thomas Morel et sa mère, Alliette Du Houssaye.

Le jeune Olivier avait hérité d'un grand nom, d'une remarquable honorabilité et d'un goût prononcé pour les armes. Sitôt qu'il eut compris qu'il y avait par devers lui des exemples qui commandaient, il travailla ardemment à les perpétuer en les marquant de son empreinte propre ; et dès qu'il fut en état de porter une épée, il commença à servir la France.

A l'âge de 22 ans, il fut nommé enseigne dans l'armée royale. Trois ans plus tard, en 1665, il s'enrôla dans le Régiment de Carignan et s'embarqua avec lui pour la Nouvelle-France. L'histoire atteste qu'en changeant de théâtre il n'a rien perdu de son courage et qu'il a conquis de haute lutte ses grades militaires. En effet, dans la liste des capitaines réformés, nous lisons : " La Durantaye ; en 1662, enseigne ; en 1665, capitaine ; en 1687, capitaine aux Outaouais par commission de la Cour ; en 1687, capitaine réformé en Canada où il est marié et établi. Bon officier, brave homme (1) "

En 1666, il guerroyait sous les ordres du capitaine Lamothe contre les Agniers et contribuait effectivement à la victoire. Une paix s'en suivit, qui dura plusieurs années. Alors, ne pouvant pas rester inactif, le capitaine de La Durantaye demandait en 1668 à passer en France. Il ne revint au pays qu'en 1670. Peu de temps après, il épousait à Québec Française Duquet, une canadienne, dont il eut dix enfants (2).

Comme il s'était distingué dans toutes les missions qui lui avaient été confiées et que son courage rehaussé par une parfaite honnêteté l'avait désigné à l'attention de l'intendant Talon, celui-ci résolut de lui attribuer la concession d'une seigneurie.

Le 3 octobre 1653, Jean de Lauzon, grand sénéchal de la Nouvelle-France, avait reçu, en plus de nombreux autres domaines, le vaste espace de terre qui restait entre sa seigneurie de Lauzon et la rivière de Bellechasse (3), c'est-à-dire, tout ce qui devait plus tard être partagé entre le Sieur de la Martinière, François Bissot de Vincennes, Charles Couillard de Beaumont et Olivier Morel de La Durantaye. Or, dix ans plus tard, le 21 mars 1663, un arrêt

(1) *Arch. Can., série C11, P. L. Vol. 120. "Rolle des officiers qui servent en Canada avec le temps de leurs services."* (5 octobre 1692).

(2) Twaithes—The Jesuit Relations and allied documents, t. LXII, p. 157.

(3) *Archives de la Prévôté de Québec.*

du Conseil d'État du Roi obligeait tous les concessionnaires à défricher leurs terres dans les six mois, à y placer des habitants tenant feu et lieu, faute de quoi les dites terres devaient retourner à l'État " qui les distribuerait par nouvelles concessions au nom de Sa Majesté (1) ". C'est ainsi que Jean de Lauzon perdit ce vaste domaine et en vit attribuer une partie à Olivier Morel de La Durantaye.

En effet, le 29 octobre 1672, ce dernier recevait de l'intendant Talon " la quantité de deux lieues de terre de front sur autant de profondeur, à prendre sur le fleuve Saint-Laurent, tenant d'un côté à un demi-arpent au-delà du saut qui se trouve sur la terre du sieur Des Islets et de l'autre à l'anse de Bellechasse, icelle non comprise (2) ". C'est la partie de la seigneurie de La Durantaye qui sera divisée plus tard en deux belles paroisses, Saint-Michel et Saint-Valhier.

Mais en même temps, M. de Berthier était gratifié, lui aussi, d'une concession de 28,224 arpents carrés, touchant par un côté à la seigneurie de La Durantaye. C'était la Seigneurie de Bellechasse, aujourd'hui la sémiillante paroisse de Berthier. Les actes de concession étaient pourtant très explicites, et il était entendu que " l'anse de Bellechasse " appartenait à M. de Berthier. Il faut croire que cette borne était plutôt fictive, puisqu'il fut impossible à ces deux seigneurs voisins de s'entendre et de déterminer l'endroit précis où était la dite anse. Il fallut l'intervention des tribunaux. Le procès traîna en longueur et finalement régla le point en litige (3).

L'intendant Talon avait consenti la concession d'une seigneurie à M. de La Durantaye " en considération des bons, utiles et louables services qu'il a rendus à Sa Majesté en différents endroits, tant dans l'ancienne France que dans la nouvelle... " — De toute évidence, le crédit de ce nouveau seigneur auprès de l'intendant et du Roi était grand, puisque, le 15 juillet 1674, il se voyait octroyer une autre seigneurie de " trois lieues de terre de front le long du fleuve Saint-Laurent, savoir : deux lieues au-dessus de la rivière appelée Kamouraska, et une lieue au-dessous, icelle (ri-

(1) *Édits et Ordonnances, vol. I, p. 93.*

(2) *Pièces et documents relatifs à la tenure seigneuriale, p. 151.*

(3) *Cf. Jugements et Délibérations du Conseil Supérieur, vols. V et VI.*

vière) comprise, avec deux lieues de profondeur dans les dites terres, ensemble les flets étant au-devant des dites trois lieues et le droit de chasse et de pêche dans l'étendue des dites lieues (1)". C'était la seigneurie de Kamouraska. Monsieur de La Durantaye y établit une pêche sédentaire, mais n'y demeura jamais. Le 5 novembre 1680, il vendit cette "terre, fief, seigneurie et justice" à Charles-Aubert de la Chesnaye (2) qui l'exploita pendant vingt ans au bout desquels il la vendit, à son tour, à Louis Aubert du Forillon (3). Celui-ci, par un acte du 20 juillet 1713, en fait donation à Henry Hiché, marchand de Québec "pour la bonne amitié que le sieur et la dame du Forillon ont toujours porté et portent au sieur Hiché et à condition que le dit donataire promette et s'oblige d'épouser damoiselle Marguerite Le Gardeur, leur nièce (4)". Comme on le voit, les hypothèques existaient déjà au 18e siècle !... Ce pauvre Hiché ! a-t-il songé au préalable que l'intérêt sans l'amour ne peut jamais devenir que de l'amour sans intérêt ?... Laissons-les à leur sort... car le mariage se fit. — Exactement dix ans plus tard, la seigneurie de Kamouraska était revendue à Louis-Joseph, fils du sieur Olivier Morel de La Durantaye, et redevenait patrimoine de famille (5). Depuis, elle passa successivement aux mains des Dames de l'Hôpital-Général, de Jean-Baptiste Decharnay, de la Veuve J.-B. Decharnay (Marie-Louise Querrey), enfin, de Pascal-Jacques Taché, gendre de la précédente.

Monsieur de La Durantaye n'eut jamais à regretter de s'être dépossédé de sa seigneurie de Kamouraska. La longue distance qu'il lui fallait franchir en canot pour y accéder, la difficulté d'y amener des colons, les préoccupations attentives qui l'absorbaient et l'engageaient au développement de son autre seigneurie, les lourdes obligations auxquelles il ne pouvait suffire, le peu de temps dont il pouvait disposer, étant souvent et longtemps en campagne contre les sauvages : bref, tout l'invitait à concentrer

(1) *Pièces et documents relatifs à la tenure seigneuriale*, p. 23.

(2) Greffe de Pierre Dupont, notaire à Québec.

(3) Greffe de Louis Chambalon, notaire à Québec.

(4) Greffe de Louis Chambalon, notaire à Québec.

(5) Aux amateurs d'épépées, nous recommandons la lecture, dans *Monographies et Esquisses* par J. M. Lemoine, du chapitre intitulé : *Le Major Stobo* (pp. 417 et suiv.). Il y est question d'une rencontre, peut-être fantaisiste, entre l'Anglais Stobo et le Français Morel de la Durantaye.

son activité sur le domaine qui portait son nom. Au besoin, mieux valait augmenter ce domaine que diviser ses efforts et ses modestes revenus en pure perte.

Tel était d'ailleurs son projet. Aussi, après demande faite, il obtenait le 1er mai 1693 une augmentation de deux lieues de profondeur à sa seigneurie de La Durantaye. L'acte de concession, signé par l'intendant Bochart Champigny, décrit ainsi cette extension : "deux lieues de terre de profondeur à prendre au bout où se termine la profondeur de son fief de La Durantaye, sur parreille largeur du dit fief, qui a environ trois lieues de front, borné d'un côté au sud-ouest aux terres de Beaumont et au nord-est à celles de Berthier ; et, en outre, une autre terre d'une lieue de front avec autant de profondeur au haut de la rivière Boyer à cause d'une pinrière qui s'y trouve, dont il désirerait se servir, ensemble concession de la dite rivière Boyer dans les endroits où elle passe sur son fief et sur les terres ci-dessus (1)..."

Enfin, trois ans plus tard, c'est-à-dire, le 7 mai 1696, autant pour encourager le seigneur de La Durantaye à poursuivre son œuvre de défrichement et de colonisation que pour récompenser ses mérites de capitaine, le gouverneur de Frontenac et l'intendant Bochart Champigny ajoutaient à sa seigneurie "une lieue de terre de front sur deux de profondeur vis-à-vis celle à lui déjà accordée au haut de la rivière Boyer, avec une autre lieue de front attenant la dite de chaque côté de la dite rivière sur deux lieues de profondeur en lieux non concédés, tenant du côté sud-ouest aux terres de la côte de Lauzon et de celui du nord-est à celles de la seigneurie de Beaumont (2)..." La superficie totale de toutes les terres concédées à M. Olivier Morel de La Durantaye était alors de 70,560 arpents carrés (3).

Le 28 septembre 1716, le Seigneur de La Durantaye céda à son fils, Louis-Joseph, la moitié de son fief à prendre au bout d'en bas, c'est-à-dire, la partie comprise aujourd'hui entre Saint-Michel et Berthier et qui deviendra bientôt la paroisse de Saint-Vallier (4). Quelque six ans plus tard, celui-ci la vendait par l'intermédiaire de Mgr de Saint-Vallier aux Dames Religieuses Hospitalières de

(1) *Pièces et documents relatifs à la tenure seigneuriale* p. 409.

(2) *Idem*, p. 424.

(3) J.-C. Taché, *De la tenure seigneuriale en Canada*, p. VII.

(4) Greffe de René Gaschet, notaire en la seigneurie de la Durantaye.



l'Hôpital-Général pour la somme de 20,000 livres (1). Le but de l'Évêque de Québec, en achetant ce domaine, était de l'exploiter et d'assurer ainsi un revenu annuel pour le maintien de sa nouvelle fondation religieuse (2). Voilà pourquoi ce détachement de la seigneurie de La Durantaye portera plus tard le nom de ce saint évêque. Pendant tout près d'un demi-siècle les religieuses trouveront sur place leur subsistance quotidienne et même de quoi soutenir leur maison de Québec. Mais, après la cession du pays à l'Angleterre en 1760, on leur imposa une somme si forte qu'elles furent obligées, pour la payer, de vendre la seigneurie de Saint-Vallier à Charles-François Tardieu de la Pérade, le 13 novembre 1767 au prix de 30,000 livres. Le nouvel acquéreur était chevalier de Saint-Louis et ancien capitaine d'infanterie (3). Le 18 juin 1829, les Tardieu de Lanaudière, ses enfants, en devenaient possesseurs par indivis.

L'autre moitié de la seigneurie de la Durantaye, précisément celle qui constitua notre paroisse de Saint-Michel, fut adjugée le 14 août 1736, par la Prévôté de Québec, à Dame Marie-Françoise Pécaudy de Contrecoeur, épouse de Hugues-Jacques Péan, sieur de Livaudière (4) ; le document porte : « la dite moitié située en la paroisse de Saint-Michel ». On ne sait trop comment son fils, Jean-Hugues Péan, qui avait épousé la trop célèbre Angélique Renaud d'Avènes des Meloizes, en devint l'acquéreur. L'affaire fit du bruit et fut très longuement étudiée dans un procès porté jusqu'au Conseil d'État et intenté par M. Lafontaine de Belcourt (5). Le 17 avril 1742, le ministre de Pontchartrain écri-

(1) Greffe de Jean-Étienne Dubreuil, notaire à Québec.

(2) Mgr de Saint-Vallier avait fondé l'Hôpital-Général à Québec en 1692.

(3) Greffe de Jean-Claude Panet, notaire à Québec.

(4) *Prévôté de Québec, 1736.*

(5) Nous possédons les documents relatifs à cette affaire. Leur publication n'ajouterait aucun intérêt. Hugues-Jacques Péan avait reçu en pur don la seigneurie de la Durantaye (partie de Saint-Michel). N'ayant pu satisfaire à ses obligations de seigneur, il fut dépossédé et vit ses terres réunies au Domaine de Sa Majesté. (*Ordonnance du 10 mai 1741*). En 1736, il avait cru échapper à la sanction qui le menaçait en faisant passer ses biens au nom de sa femme. Mais il n'en fut pas moins frappé, puisque, le 14 août 1736, son fils Jean-Hugues l'acheta de la Prévôté de Québec pour la somme de 16,000 livres. — Ce Jean-Hugues Péan a laissé dans l'histoire un bien sinistre souvenir. Avec Cadet et Joseph Brassard Descheneaux, il formait un triumvirat redoutable par la puissance dont il disposait et par l'oppression qu'il faisait peser sur les pauvres habitants. « L'influence redoutable dont jouissait ce triumvirat, dit monsieur

vait à MM. de Beauharnois et Hocquart que le terrain en dispute serait accordé à M. Péan. Celui-ci le vendit le 9 septembre 1765 à Joseph Brassard Descheneaux, ancien secrétaire de Bigot.

Ce Descheneaux, qui a laissé son nom à une des rues du village de Saint-Michel, était fils d'un cordonnier de Québec. Intrigant et habile, il obtint une place dans les bureaux de l'intendant Hocquart. Bigot, qui succéda à Hocquart, fit nommer Descheneaux écrivain de marine et lui donna sa confiance. Celui-ci, trouvant là l'occasion de s'enrichir, s'associa deux fripons et se lança dans une spéculation malhonnête. Il aimait l'argent, parait-il, au point de dire « qu'il en prendrait jusque sur les autels ». Il était le père de Charles-Joseph Brassard Descheneaux, qui fut curé de Lorette, et de Louis-Marie Brassard Descheneaux, plus tard curé de Nicolet et fondateur du collège de ce nom.

Le 5 juin 1793, Monsieur Joseph Brassard Descheneaux, enrichi par son commerce d'une honnêteté douteuse, donnait et léguait tous ses biens nobles (par conséquent, la seigneurie de Saint-Michel) à ses trois enfants : Charles-Joseph, curé de l'An-

Thomas Chapis (*Le Marquis de Montcalm, pp. 336 et suiv.*) lui permit de s'emparer du commerce et de pratiquer avec un succès désastreux pour le peuple l'accaparement des denrées. Cadet était l'homme d'action et d'exécution. Pendant que les deux autres lui assuraient le bon vouloir et la protection souveraine de l'intendant, il parcourait le pays, achetait des farines, du blé, des bœufs, puis faisait des ventes lucratives pour les postes et la subsistance des garnisons. Péan possédait à Saint-Michel, une seigneurie où il y avait un moulin, auprès duquel il fit construire de vastes hangars. Les vaisseaux frères par Cadet allaient y prendre des chargements de denrées, dont une ordonnance avait interdit l'exportation et que, malgré cette défense, les associés expédiaient à l'étranger, en s'efforçant de dérober cette manœuvre au peuple. Celui-ci, en effet, ressentait durement les effets de ce système... Bientôt on fut réduit à s'arracher le pain à la porte des boulangeries. Les mères au désespoir de ne pouvoir en donner à leurs enfants, coururent chez M. Bigot (intendant) pour implorer son secours et le supplier d'imposer son autorité. Mais en vain ; il daignait à peine les écouter. De son côté l'habitant taxé au-delà de ses forces se présentait inutilement pour faire des représentations. On le faisait parler au secrétaire, Joseph Brassard Descheneaux, qui commençait par le maltraiter et le menacer de le faire mettre en prison...

Après la chute de Québec, Jean-Hugues Péan et Brassard Descheneaux passaient en France. Péan fut jeté à la Bastille, retenu six mois en prison et condamné à restituer au Roi 600,000 livres. Il ne revint pas au Canada. Brassard Descheneaux accusé lui aussi comme complice, fut condamné par contumace à 50 livres d'amende et à restituer au roi 300,000 livres. (Cf. Abbé I. Caron, *La Colonie de la P. Q., 1760-1791, p. 45*).

cienne-Lorette, son fils aîné, Pierre-Louis, son fils puîné, Madeleine, épouse de Guillaume de Lorimier, et Josephite, épouse de Michel Launière (1). Vingt-cinq ans plus tard, le 26 juin 1828, le curé Descheneaux, devenu propriétaire des cinq-sixièmes de la seigneurie, donnait et légua, à son tour, par testament solennel, tous ses biens à son neveu, Léger Launière (2). Ce dernier étant entré en possession par héritage de la sixième part qu'avait possédée sa mère, néc Josephite Descheneaux, devint, après le 3 novembre 1832, le seul seigneur de tout Saint-Michel (3). Il demeura dans notre paroisse où il s'était construit un magnifique manoir (4). Un de ses fils devint prêtre (5).

Telle est, en résumé, l'histoire des morcellements et changements d'allégeance qu'a subis la seigneurie de La Durantaye.

En 1683, M. de la Durantaye fut envoyé par le gouverneur de la Barre pour commander au pays des Outaouais. Il s'acquitta de cette mission avec beaucoup de distinction. L'année suivante, dans l'expédition de M. de la Barre contre les Tsounotouans, il était aux côtés de DuLuth et de Nicolas Perrot ; l'historic atteste qu'il y joua un des principaux rôles. Aussi, le Père Nouvel, dans une lettre qu'il écrivit le 23 avril 1684 au gouverneur, ne cache pas son admiration pour " M. de La Durantaye qui est infatigable dans ses courses pour le public et qui édifie bien partout (6) ". Il serait intéressant de produire ici la lettre de l'intendant De Meules au ministre De Seignelay, dans laquelle il témoigne que le sieur Olivier Morcl de La Durantaye " est un des plus honnêtes hommes du pays, mais un des moins riches. Il est bien gentilhomme et a produit des titres de plus de trois cents ans bien conditionnés (7) ".

Le 6 juin 1686, le gouverneur de Denonville donnait de longues instructions à notre seigneur pour une nouvelle campagne à Michil-

(1) Greffe de Joseph Pianté, notaire à Québec.

(2) Greffe d'Antoine-Archange Parent, notaire à Québec.

(3) Greffe de R. G. Belleau, notaire à Québec.

(4) Longtemps il fut habité par M. Prudent Morin. Aujourd'hui, le vieux manoir n'existe plus. Il a été démoli en 1921 par M. Arthur Roy, qui a acquis cette propriété.

(5) L'abbé Louis-Alphonse Launière, âgé de 83 ans, est retiré à l'Hospice de Saint-Basile de Madawaska, dans le Nouveau-Brunswick.

(6) Margry, *Mémoires et Documents*, 2<sup>e</sup> partie, p. 347.

(7) *Arch. du Canada, Série C. 11, P. 1, vol. 7*. — Cette lettre est du 28 septembre 1685.

limakinac (1). Au printemps de 1687, il déjouait un piège que lui avaient tendu les sauvages et, par un bel acte de sang-froid et de bravoure, sauvait la colonie (2). Le 7 juin 1687, il prenait de nouveau possession des terres des environs du Détroit et des Lacs Érié et Huron (3). Ce bel exploit lui valut le titre de capitaine réformé et un bel éloge de la part de M. de Denonville dans une lettre adressée au ministre le 27 octobre 1687 (4).

En 1690, le comte de Frontenac, qui venait de succéder au marquis de Denonville, relevait M. de La Durantaye de son commandement à Michilimakinac et le remplaçait par M. de Louvigny de la Porte (5). Appauvri dans sa santé et dans ses finances, M. de La Durantaye obtint du gouverneur un permis de faire la traite avec les Outaouais. Toutefois, son congé ne fut pas de longue durée.

En effet, en 1694, on fut forcé de recourir à lui pour débarrasser les environs de Montréal des Iroquois. Il fut placé à la tête d'un détachement de troupes et de milices ; son courage et son expérience de la guerre lui permirent de refouler facilement les assaillants (6). Ce haut fait d'armes lui mérita d'être nommé capitaine en pied, et lui gagna la confiance de Monsieur de Frontenac. Plus tard, en 1696, dans l'expédition de ce dernier contre les Iroquois, M. de la Durantaye rendra encore des services signalés (7). Il eût volontiers prêté encore son concours dans les entreprises militaires, si, après la mort de M. de Frontenac, une basse rivalité entre M. de Callières et M. de Vaudreuil ne l'eût dégoûté jusqu'à lui faire donner sa démission (8).

(1) Voir ce document dans le *Bulletin des Rech. Histor.*, 1922, pp. 104 et suiv.

(2) La narration de cet exploit est à lire dans M. de Belmont. — *Histoire du Canada*, page 19.

(3) On en trouve le procès verbal dans les *Archives du Canada, Série C. 11, P. 1, vol. 9*.

(4) *Archives du Canada*. Correspondance générale.

(5) Ce rappel a indigné la plupart de nos historiens, plus particulièrement le P. de Rochemonteix. (Cf. son travail sur " *Les Jésuites et la Nouvelle-France au XVIII<sup>e</sup> siècle, tome III, pages 492 et suiv.* )

(6) Le Sieur de Catalogne en raconte le fait. Cf. *Collection de documents*, vol. 1, p. 597.

(7) Lire ce qu'en dit l'abbé Ferland, dans son " *Cours d'histoire du Canada* ", t. II, page 285.

(8) On trouvera de très longs détails sur ce différend dans la narration qu'en a faite le Sieur de Catalogne. Cf. *Collection de mémoires*, Vol. 1, page 608.

En reconnaissance de ses longs et fidèles services, le Roi de France lui accorda une pension annuelle de 600 livres, par un ordre du 18 mai 1701. Deux ans plus tard, le 16 juin 1703, il lui donna une nouvelle et dernière marque de confiance en le créant Conseiller du Conseil Supérieur de Québec.

Le seigneur de La Durantaye avait longtemps habité une maison qu'il s'était fait construire à Québec sur le terrain actuel de l'église anglicane. C'est pendant ce stage que son fils Philippe fréquenta le Séminaire de Québec. Mais pour payer ses dettes les plus criantes, il avait dû vendre cette propriété et aller se fixer dans sa seigneurie, le long de la rivière Boyer qui portait alors le nom de rivière de la Durantaye (1), du côté de Saint-Vallier. Non seulement il ne devint jamais riche, mais il fut presque continuellement "accablé de dettes", comme il appert d'après plusieurs lettres au ministre. Par contre, il fut "un officier d'un grand mérite, d'une intégrité parfaite. Chrétien convaincu, il voulait le bien et il le cherchait ; ami dévoué des missionnaires, il les aidait de tout son pouvoir (2)". Le Père Charlevoix et, plus tard, l'abbé Ferland, F. de Kastner, Serrigny, etc... font un bel éloge de cet humble chrétien.

M. Olivier Morel de la Durantaye décéda dans sa seigneurie le 28 septembre 1716, "âgé de septante huit ans, après avoir été confessé, avoir reçu le Saint Viatique et le Sacrement d'extrême-onction". Il fut inhumé deux jours plus tard dans l'église de Saint-Vallier "au-devant du chœur (3)".

Toute sa carrière peut se résumer ainsi : il a gagné beaucoup de victoires mais peu d'argent ; il a laissé derrière lui un long passé de gloire, de bravoure, de droiture et d'honnêteté que l'histoire se doit de mettre en vive lumière.

(1) Cette rivière portait indifféremment le nom de rivière Boyer ; (on ne sait trop pourquoi l'abbé Auguste Gosselin fait, à ce sujet, des conjectures intéressantes) ; ou de rivière de la Durantaye, parce que, seigneur du lieu, M. de la Durantaye avait aussi une terre qu'il cultivait et qui était encadrée d'un côté par la dite rivière ; ou, enfin, de rivière des Mères, à cause de la propriété que les Mères de l'Hôpital-Général ont longtemps occupée du côté de Saint-Michel.

(2) De Rochemonteix. — *Les Jésuites et la Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle*, t. III, p. 490.

(3) Régistres de Saint-Vallier pour 1716.

## CHAPITRE II

### Débuts religieux — (1672-1700)

La belle organisation paroissiale qui a assuré notre survivance comme français et catholiques et qui nous a mérité une place d'honneur dans l'histoire de l'Église, n'est pas née spontanément ; elle est une force acquise, et au prix de coûteux sacrifices. Avant d'atteindre cette forme stable qui en assure à la fois la durée et l'efficacité, il lui fallut traverser une longue période de tâtonnements. Elle n'a rien perdu pour cela de sa valeur ; au contraire, elle n'en est sortie que mieux immunisée contre des contingences parfois très complexes.

Moins que toute autre, la paroisse de Saint-Michel de la Durantaye n'a échappé à cette rude expérience. Ses débuts religieux seraient à peine notables s'ils ne témoignaient du zèle désintéressé de ses missionnaires et du sens chrétien de son seigneur. En effet, du jour où son territoire fut concédé à M. de La Durantaye (29 octobre 1672) jusqu'à l'arrivée de son premier prêtre desservant (septembre 1692), il était radicalement impossible d'adopter une méthode précise d'organisation religieuse. L'amour et les besoins des âmes commandaient qu'on répondît avant tout aux plus pressants devoirs. Or, parcourir les deux rives du Saint-Laurent pour visiter les quelques familles dispersées, traverser les seigneuries pour y faire résonner le verbe de Dieu et administrer les sacrements : voilà l'œuvre sainte qui importait avant tout, quelles que fussent les conditions pénibles dans lesquelles elle se faisait.

Cette période de vingt-huit ans, de 1672 à 1700, peut se diviser en quatre phases bien distinctes.

Tout d'abord, de 1672 à 1678, c'est le régime de la mission dans ce qu'il a de plus primitif. Il n'existe alors dans toute la colonie qu'une seule paroisse érigée : Notre-Dame de Québec. Le reste est aléatoire. Sur la rive sud du fleuve, en bas de Québec, de rares familles sont disséminées ça et là. Dans la seigneurie de La Durantaye, quelques terres avaient bien été concédées, mais les nouveaux colons auraient voulu en tirer tout le profit possible sans qu'il leur en coûtât et surtout sans cesser de demeurer à Québec. Monsieur de La Durantaye, qui ne l'entendait pas ainsi, porta plainte devant le Conseil Supérieur. Il alléguait "qu'ayant donné verbalement à plusieurs particuliers des concessions sur la dite terre de La Durantaye, à condition d'y tenir feu et lieu dans l'an et jour sans discontinuation, ce qu'ils n'auraient pas exécuté et auraient abandonné le dit lieu, ce qui lui porte un grand préjudice, sa terre demeurant inhabitée et se présentant plusieurs personnes qui les demandent pour les faire valoir, requérant qu'il lui fût permis de faire afficher à la porte de l'Église (Notre-Dame de Québec), que faute que les dits prétendus habitants feront de retourner au dit lieu dans trois mois pour tout délai pour y tenir feu et lieu et faire valoir leurs concessions, qu'ils seront entièrement déchus de leurs prétentions et à lui permis d'en disposer et les donner à qui bon lui semblera (1)..." Le 8 mai 1673, le comte de Frontenac signait un arrêt du Conseil par lequel il obligeait les concessionnaires de La Durantaye à respecter leurs engagements. A vrai dire, ce n'est qu'après cette proclamation comminatoire que des habitants commencèrent de se fixer sur leurs terres.

Sur toute la rive sud du Saint-Laurent un seul prêtre était proposé au service religieux : l'abbé Thomas-Joseph Morel, du Séminaire de Québec. Il ne faut pas oublier que du temps de Mgr de Laval et au début du règne de Mgr de Saint-Vallier, dans la région de Québec, l'Église s'identifiait avec le Séminaire. Sans y être obligé, tout le clergé faisait partie du Séminaire. Celui-ci avait la charge de toutes les missions du district et choisissait parmi ses membres, de concert avec l'évêque, les prêtres pour les desservir (2). C'est ainsi que s'explique l'apostolat de l'abbé Morel sur notre territoire et dans les seigneuries avoisinantes.

(1) *Jugements et Délibérations du Conseil Supérieur*, vol. I, page 742.

(2) L'abbé Auguste Gosselin.

L'abbé Thomas-Joseph Morel était originaire de France ; il y avait été ordonné en 1660. Passé au Canada l'année suivante, il avait été chargé de donner la mission sur la côte de Beaupré. En 1667, Mgr de Laval lui assignait toute l'Île d'Orléans qu'il devait desservir jusqu'en 1687, et la côte méridionale du fleuve dont il fut chargé jusqu'en 1676.

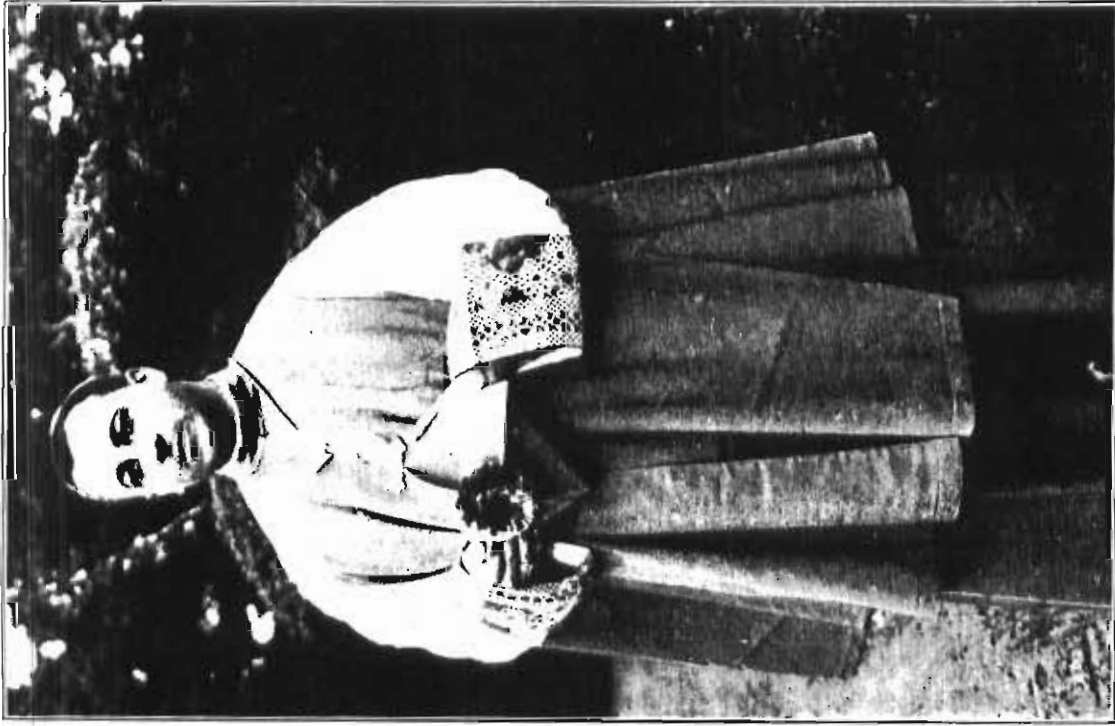
La plupart des seigneuries échelonnées sur la rive sud n'étaient que des cadres dans lesquels il n'y avait encore à peu près rien. Mais le missionnaire comprenait qu'il n'avait pas le droit de laisser à eux-mêmes et sans les secours de la religion de pauvres habitants déjà si éprouvés par ailleurs. Aussi, s'imposait-il la lourde tâche de les visiter de temps à autre.

Le 30 octobre 1678 est une date mémorable dans l'histoire de notre paroisse. A proprement parler, c'est la grande date !... Avec elle, nous entrons dans une phase nouvelle et décisive : les bases de notre paroisse sont jetées.

En effet, Mgr de Laval, voulant accommoder les habitants et commencer à exécuter un programme qui devait régulariser progressivement la situation religieuse dans la colonie, érigea canoniquement ce jour-là sept paroisses bien distinctes avec titulaire : Ville-Marie, Lachine, Pointe-aux-Trembles (Montréal, Port-Royal, Château-Richer, Le Caput (L'Ange-Gardien) et le Petit Cap ; puis quatre autres paroisses, sans titulaire, formées chacune d'un groupement de seigneuries. Ainsi, La Durantaye, Berthier, Cap St-Ignace, L'Île-aux-Oies, la Boutellerie, Saint-Denis, La Combe et Rivière-du-Loup, formaient ensemble une seule paroisse (1). M. Pierre Thury en fut nommé, le même jour, missionnaire desservant.

C'est cette date et cet événement que les paroissiens de Saint-Michel, mus par le culte du souvenir, ont voulu faire revivre dans leurs fêtes religieuses des 28 et 29 juillet. Deux cent cinquante ans d'érection canonique !... il faut avouer que ce privilège n'est

(1) *Mandements des Évêques de Québec*, vol. I, page 569. — Qu'on juge de la superbe assurance de M. Henri Lonn (*Le Comté de Frontenac*, p. 130), quand il écrit : "An cours des négociations entre le Conseil et l'Évêque pour la subsistance des curés, Mgr de Laval avait voulu donner à la Cour une marque de sa bonne volonté ; par actes du 3 novembre 1678, il vait créé deux cures fides. celles de Port-Royal et de la Durantaye. Les abbés Louis Petit et Pierre Thury en étaient nommés desservants."



SA GRANDEUR MONSEIGNEUR ÉGIDE ROY, O. F. M.  
Né à Saint-Michel le 24 août 1894, ordonné prêtre le 20 juillet 1919 et premier  
Préfet Apostolique de Kagoshima, Japon, en 1927.

pas commun à bien des paroisses. Aussi, il convenait de ne pas laisser passer inaperçu un aussi glorieux anniversaire.

Certes, Saint-Michel n'est pas toute la seigneurie de La Durantaye, pas plus que la seigneurie de La Durantaye n'était à elle seule toute la nouvelle paroisse érigée canoniquement par Mgr de Laval. Mais, sans vouloir diminuer en rien le mérite de ses émules ni contester leur égal droit à la jubilation, Saint-Michel réclame à juste titre une part privilégiée dans la gloire qui entoure ce 250<sup>e</sup> anniversaire, parce qu'elle comptait, à cette date du 30 octobre 1678, le plus grand nombre de familles, la plus grande superficie de terres mises en valeur, et qu'étant la plus rapprochée de Québec, elle recevait plus fréquemment la visite du missionnaire.

Pendant que l'abbé Morel poursuivait son ministère sur l'Île d'Orléans et le prolongeait jusque dans les seigneuries de Beaumont, Lauzon et autres lieux en montant, M. Pierre Thury (1) devait pourvoir à la desserte de la nouvelle paroisse dans laquelle était englobée toute la première concession accordée au sieur Olivier Morel de la Durantaye, et qui comprenait l'immense étendue sur la rive sud depuis Beaumont jusqu'à Cacouna. Pendant cinq ans, c'est-à-dire, jusqu'en 1683, notre population vit accourir à elle ce prêtre selon le Cœur de Dieu. Non content de desservir ce territoire, peu peuplé sans doute mais immense en longueur, l'abbé Thury trouvait encore moyen de prêter main forte à M. Morel et d'élargir ainsi les cadres de son champ d'apostolat. C'est ce qui explique la note inscrite sur la première page des registres de l'Islet : " Ré- gistre des baptêmes, mariages et sépultures de toute la coste du sud, à savoir : Villieu, Coste de Lauzon, Beaumont, La Durantaye, Cap St-Claude, Berthier, Pointe à la Caille, Rivière du Sud, Cap

(1) Louis-Pierre Thury, né à Notre-Dame de Breuil dans le diocèse de Bayeux en France, fit ses études à Paris et à Québec où il fut ordonné par Mgr de Laval le 21 décembre 1677. Un an après, il était nommé missionnaire dans la paroisse dont faisait partie la seigneurie de la Durantaye : tâche pénible qu'il accomplit fidèlement pendant cinq ans. Six ans plus tard, en 1684, Mgr de Laval fonda des missions chez les tribus micmaques et abénaquaises du Golfe Saint-Laurent et de l'Acadie. L'abbé Thury y fut envoyé. Il y avait près de quinze ans qu'il s'y dépensait lorsqu'au printemps de 1698, alors qu'il était occupé à donner une mission à ses chers Micmacs de Chibouctou (Halifax), il fut pris d'une maladie soudaine qui l'emporta en quelques jours. Pendant les quelques mois de repos qu'il avait pris à Québec, en 1698, il avait rempli l'office de Grand Vicaire de Mgr de Laval.

Vincelot, Bonsecours, Isle aux Oies et aux Grues, Rivière des Trois Saumons, Langlais, St-Denis, Lacombe, Lacombe, la Boutellerie et Rivière du-Loup, à commencer du premier janvier 1681 (1) ”.

Dans tout ce parcours, il n'y avait encore qu'une seule église celle de Saint-Joseph de la Pointe Lévy, que l'abbé Morel avait fait bâtir en 1675.

De 1660 à 1682, M. l'abbé Paul Vachon (2), du Séminaire de Québec, se portait au secours tantôt de l'abbé Thury et tantôt de l'abbé Morel (3), jusqu'au jour où ce dernier lui céda la desserte de toute la rive sud en haut de Québec, ne se réservant que l'île d'Orléans (4). Qu'était alors la Seigneurie de La Durantaye ?

Au point de vue religieux, la situation était demeurée à peu près stationnaire. Aucun édifice spécial où le missionnaire pût réunir les fidèles. Le petit temple de la Pointe de Lévy devait servir pendant longtemps d'église-mère à cette mission encore primitive.

Au point de vue de la colonisation, les progrès sont indéniables. Voici d'ailleurs le recensement de 1681 :

François Rouillard (Rémillard), 31 ans ; sa femme Anna Gaboury, 15 ans ; 1 fusil, 1 vache, 5 arpents de terre en valeur.

Étienne Corriveau, 38 ans ; Catherine Guillebaud (Bureau), 30 ans ; enfants : Jacques, 10 ans, Catherine, 7 ans ; Étienne, 5 ans ; Geneviève, 2 ans ; 10 arpents.

Nicolas le Roy, 37 ans ; Jeanne Lelièvre, 40 ans ; enfants : Guillaume, 14 ans ; Elizabeth, 10 ans ; Jean, 8 ans ; Baptiste, 3 ans ; 1 fusil ; 8 bêtes à cornes ; 20 arpents.

Louis le Roy 23 ans ; 1 fusil ; 3 arpents.

Nicolas le Roy, 20 ans ; 1 fusil ; 2 arpents.

Louis Gaboury, 45 ans ; Nicole Soulard, 45 ans ; enfants : Louis, 14 ans, Jean, 9 ans ; Henriette, 6 ans ; Françoise, 3 ans ; 3 bêtes à cornes ; 10 arpents.

(1) Mgr Tanguay. *A travers les Régistres*, p. 63.

(2) L'abbé Paul Vachon était un canadien. Né à Québec le 9 novembre 1656, il y fit ses études et y fut ordonné le 21 décembre 1680 par Mgr de Laval. Il fut créé chanoine de la Cathédrale de Québec en même temps que l'abbé Morel, en 1684. Il décéda le 7 mars 1729.

(3) L'abbé Morel, une fois chanoine, avait passé trois ans encore dans les missions des environs de Québec. En 1687, il desservit Champlain d'où il revint à Québec dangereusement malade et expira le 23 novembre.

(4) Benjamin Sulte. *Histoire des Canadiens-Français*, vol. V, p. 77.

Louis Marien, 28 ans ; Marie-Françoise Philippot, 19 ans ; enfants : Anne, 4 ans ; Catherine, 1 an ; 1 fusil ; 5 arpents.

Charles Davenne, 45 ans ; Marie de Noyon, 38 ans ; enfants : Gabriel, 9 ans ; Charlotte, 6 ans ; Madeleine, 4 ans ; Françoise, 10 mois ; 3 arpents.

Michel Gautron (dit Laroche), 35 ans ; 2 arpents.

Pierre Balan, 35 ans ; René Barette (Birette), 40 ans ; enfants : Marie, 8 ans ; Jean, 5 ans ; Henriette, 4 ans ; Michel, 2 ans ; René, 5 mois ; 2 bêtes à cornes ; 2 arpents.

François Pâquet, 35 ans ; Anne Philippe, 28 ans ; enfants : Marie, 4 ans ; 1 vache ; 7 arpents.

Julien Boissel, 30 ans ; Françoise Grosse-Jambe, 25 ans ; enfants : Nicolas, 4 ans ; Jean, 1 an ; 1 fusil ; 5 bêtes à cornes ; 13 arpents.

David Lacroix, 34 ans ; Barthélemy Mailloux, 20 ans ; 3 bêtes à cornes ; 13 arpents.

René Vendet, 35 ans ; Marie Lorient, 35 ans ; enfant : René un an et demi ; 3 bêtes à cornes ; 8 arpents.

Michel Maillou, 40 ans ; Jeanne Mercier, 35 ans ; enfants : Jeanne, 7 ans ; Marie, 5 ans ; Henriette, 3 ans ; Françoise, 14 mois ; 1 fusil ; 3 bêtes à cornes ; 12 arpents.

Jean Le Janvre, 60 ans.

Saluons, en passant, ces premiers tenants de notre sol, ces hardis pionniers que n'ont effrayés ni la solitude, ni la pauvreté, ni même la forêt, ces agriculteurs tenaces qui ont défriché notre sol, ouvert nos terres, tracé nos routes et fourni les principaux éléments de notre paroisse.

On demandera peut-être pourquoi cette mention spéciale des fusils ? C'est qu'à cette époque tout colon était soldat, et que le maniement du fusil lui était aussi nécessaire que celui de la hache, soit pour repousser les attaques surnoises des sauvages, soit pour répondre à l'appel aux armes.

En 1683, après cinq ans d'un ministère riche de fruits spirituels, l'abbé Pierre Thury, envoyé par Mgr de Laval dans les missions de Miramichi, était remplacé dans notre paroisse toujours collectivement constitué, par M. Claude Volant de Saint-Claude. Dans le premier "Plan général de l'état présent des missions du Canada fait en 1683", nous lisons : "Monsieur de Saint-Claude, prêtre natif du pays, âgé de 28 ans, dessert par voie de mission, Belle

Chasse, La Durantaye, Beaumont, Montapeine, la Côte de Lauzon, Villieu, Sainte-Croix, Lotbinière jusque à la Rivière du Chesne qui contiennent en tout 25 lieues le long du grand fleuve, du côté du sud.

“ Belle Chasse (Berthier) est distant de Québec de 8 lieues, il y a 4 familles et 17 âmes. — La Durantaye est distant de Québec de 7 lieues, il y a 12 familles et 65 âmes. — Beaumont est distant de Québec de 3 lieues ; il y a 17 familles et 66 âmes. — Montapeine est distant de Québec d'une lieue et demie ; il y a 7 familles et 41 âmes. — La Côte de Lauzon (Pointe de Lévy) est distante de Québec d'une lieue et a 6 lieues d'étendue le long du grand fleuve ; il y a 55 familles et 338 âmes. L'église est bâtie de pierre : longue de 45 pieds et large de 29, sans presbytère. Le prêtre y fait sa résidence et est en pension chez un habitant. La dite église est dédiée à Saint-Joseph. — Villieu (Saint-Nicolas) est distant de Québec de 7 lieues en montant le grand fleuve ; il y a 4 familles et 10 âmes. — Sainte-Croix est distant de Québec de 12 lieues ; il y a 5 familles et 29 âmes. Lotbinière jusqu'à la Rivière du Chesne est distant de Québec de 17 lieues ; il y a 12 familles et 61 âmes.

“ Ce qui fait en tout 116 familles et 627 âmes (1) ”.

Quelques mois plus tard, dans la même année 1683, un autre “ État présent des cures et missions de Canada ” fut fait sur l'ordre du Roi. Il y est dit : “ M. Morin, prêtre natif du pays, âgé de 38 ans, dessert la Côte de Lauzon, Montapeine, Beaumont, La Durantaye et Bellechasse qui ont huit lieues d'étendue ; il y a une église de pierre à la Côte de Lauzon, longue de 45 pieds et large de 20, sans presbytère ; il y a 95 familles et 522 âmes, les dixmes valent environ 200 livres, prix de Canada (2) ”. Ce dernier rapport, comporte la mention d'un “ Projet pour distribuer 8,000 livres données par le Roi pour 36 curés ”. Deux de ces attributions nous intéressent plus spécialement : “ 32° — St-Joseph de la côte de Lauzon avec Beaumont, 200 livres. — 33° — La pointe à la Caille avec La Durantaye et Berthier, 300 livres ”.

La contradiction, entre ces deux rapports sur la mission en notre territoire, n'est qu'apparente. En effet, en consultant les registres de la Pointe de Lévy, on constate que ces deux mission-

(1) *Mandements des Evêques de Québec*, vol. I, pp. 115 à 121.

(2) *Archives Canadiennes*, Série F2, vol. 3, pp. 4-11 et 34-36.

naires se remplaçaient souvent l'un l'autre et acceptaient même parfois de desservir d'autres lieux.

Nous croyons que M. Joseph-Edmond Roy fait erreur quand il affirme que M. Morel a desservi, avec plusieurs autres territoires, la seigneurie de La Durantaye à la suite de M. Thury (1). Ni les deux documents que nous avons cités plus-haut, ni les registres paroissiaux ne permettent de l'affirmer. Bien plus, dans une ordonnance du 11 juin 1683, Mgr de Laval parle expressément du “ Sieur Morel, prêtre, qui a soin de la mission du Sud, depuis la Rivière du Sud jusqu'à la Rivière du Loup, contenant vingt-cinq à trente lieues (2) ”. Il n'y est pas question de La Durantaye.

Monseigneur de Saint-Valier, dans une lettre qu'il écrivit en 1687 à un de ses amis pour lui rendre compte de son premier voyage fait en Canada, au cours de l'année 1686, et de l'état où il a laissé l'Église et la Colonie lorsqu'il s'est embarqué pour la France, décrit ainsi la situation religieuse de la Côte Sud, en bas de Québec : “ Je partis le mercredi d'après Pâques, second jour du mois d'avril (1686) . . . Comme notre marche était lente, j'eus le loisir de visiter en passant la Mission du Sud ; le premier jour on ne put faire qu'une lieue, et on s'arrêta à la Pointe de Lévy, où je pus voir l'emplacement du Presbytère qu'on espérait y construire de pierre, auprès d'une chapelle qui est une des plus propres et des mieux bâties du Canada et qui est dédiée à Dieu sous l'invocation de Saint Joseph, Patron de toute la Nouvelle-France. Quelques jours après, je vis le nouvel édifice d'une autre qu'on élève à la Pointe à la Caille (Saint-Thomas), et qu'il faudra pourvoir de toutes choses ; elle sera desservie par le même missionnaire qui est au Cap St-Ignace, dont l'église qui n'est que de bois est assez jolie, mais aussi pauvre que les autres, quoiqu'elle soit dans le lieu le plus peuplé de la mission. Je séjournai à la rivière des Trois-Saumons, où je fus surpris de ce qu'on n'avait pas encore commencé la Chapelle qu'on avait l'ordre de bâtir ; on me promit qu'on y travaillerait incessamment ; et après avoir confessé les enfants qui n'avaient pu être confessés à Pâques, nous arrivâmes le lendemain à la Boutellerie, dont les habitants avaient été plus diligents à bâtir la leur. Je fus fort consolé de la trouver si avancée ; mais je fus affligé en même temps de voir qu'il n'y avait qu'un seul

(1) *Histoire de la Seigneurie de Lauzon*, vol. I, pp. 305 à 316.

(2) *Mandements des Evêques de Québec*, vol. I, p. 113.

missionnaire pour cet endroit, pour la Grande Anse et pour la Rivière-du-Loup, qui est la dernière habitation du Canada (1) . . . ”

Ces documents nous permettent de conclure : d'abord, que les seigneuries de La Durantaye, Berthier, Cap St-Ignace, l'Île aux Oies, la Bouteillerie, St-Denis, La Combe et la Rivière-du-Loup, qui avaient été constituées en une paroisse sans titulaire par Mgr de Laval en 1678, étaient déjà en 1683 divisées en territoires desservis par plusieurs missionnaires ; ensuite, qu'en 1686, La Durantaye, Berthier et Beaumont n'avaient pas encore d'église. Pourtant, le 10 mars 1683, Mgr de Laval avait donné des instructions à tous ses prêtres chargés de missions d'avoir à construire “ d'espace en espace des chapelles afin d'y célébrer la Sainte Messe, administrer les sacrements avec décence et pouvoir instruire les peuples ” (2) ; et, au bout de trois ans, seules les seigneuries de Lauzon, Pointe à la Caille, Cap St-Ignace et la Bouteillerie avaient chacune leur chapelle.

Les habitants de La Durantaye avaient donc le choix entre l'église de la Pointe de Lévy et celle de la Pointe à la Caille ou du Cap St-Ignace. Ils voyageaient en canot. Le fleuve Saint-Lauré était pour eux une voie toute ouverte. Cependant, dans le but de faciliter à tous la réception des sacrements, le missionnaire parcourait la rive sud seigneurie par seigneurie, visitait les familles, puis se retirait dans la maison d'un colon, où il donnait les offices religieux.

De 1686 à 1689, MM. Jean Pinguet, Germain Morin et Claude Volant de St-Claude faisaient du ministère dans La Durantaye : la plupart des actes étaient enregistrés dans les cahiers de Saint-Joseph de la Pointe de Lévy. Nous en extrayons ceux qui nous intéressent : — Pour l'année 1683 : 15 janvier, baptême, à La Durantaye, de Pierre, fils de Pierre Balan ; — 10 avril, baptême d'André, fils de Joseph La Croix, à La Durantaye ; — 20 avril, inhumation “ dans le cimetière de La Durantaye, de Marianne Poissy, âgée de 3 mois ; — 26 août, baptême d'Élizabeth, fille de Louis Le Roy et de Marie Ledran, à La Durantaye ; — 9 octobre, baptême, à La Durantaye, de Jean-Baptiste Corniveau. Tous ces actes sont signés par M. de St-Claude.

(1) *Mandements des Évêques de Québec*, vol. I, p. 211.

(2) *Mandements des Évêques de Québec*, vol. I, p. 113.

Pour l'année 1686 : — le 8 janvier, l'abbé Jean Pinguet signe l'acte de “ sépulture dans le cimetière de La Durantaye ” de Jean-Baptiste Lecterc.

Pour l'année 1687 : le 26 février, baptême d'Élizabeth Guingar, fait “ en la maison de Pierre Bazin ”, les 27 février et 3 mars, baptêmes de Pierre Bacquet (dit Lamontagne) et d'André Patry, à La Durantaye ; — le 7 août, sépulture de Pierre Bissonnet, habitant de La Durantaye ; — le 28 août, baptême de Perrine La Croix, de La Durantaye.

D'après Mgr Tanguay, le Récollet Louis Aubert aurait fait la mission de la Côte Sud, en bas de Québec, au cours de 1688. Rien, que nous sachions, ne l'indique. Par contre, nous sommes certain qu'alors M. Pinguet desservait la seigneurie de Lauzon, ce qui nous porte à croire qu'il fit aussi du ministère dans la seigneurie de La Durantaye (1).

“ Ce qui nous frappe tout d'abord, a écrit M. Joseph-Edmond Roy, en parcourant ces vieux registres paroissiaux (de la Pointe de Lévy), ce sont les voyages incessants que le missionnaire est obligé de faire et la rapidité avec laquelle il les accomplit. Aujourd'hui, il est à Lotbinière ; demain il sera dans Lauzon, et deux ou trois jours après on le trouve dans l'autre extrémité du district qui lui est confié, à La Durantaye ou à Berthier. Le missionnaire avait certains endroits fixes où il s'arrêtait de préférence. C'était comme chose convenue qu'on devait l'y rencontrer. Ainsi, Jean Demers, qui avait refusé en 1681 de faire baptiser son enfant, est devenu un des amphitryons habituels du prêtre voyageur. C'est dans sa maison que le missionnaire baptise la plupart des enfants de la partie ouest de Lauzon. Dans Beaumont, c'est Denis Belleperche qui reçoit le prêtre. Dans La Durantaye, c'est Bazin (2) ”. C'est dans la maison de ce Bazin que Mgr de Laval administra le sacrement de la confirmation aux enfants de La Durantaye, le 1er août 1681 (3).

En 1690, l'abbé Étienne Vallet accepte la desserte de Saint-Joseph de Lévis, de Beaumont et de La Durantaye. En tête du registre de “ St-Joseph de la Pointe de Lévy ” pour 1690, on lit :

(1) *Jugements et Délibérations du Conseil Supérieur*, vol. III, page 223.

(2) *Histoire de la Seigneurie de Lauzon*, vol. I, p. 315.

(3) *Mandements des Évêques de Québec*, vol. I, p. 159.



“ L’an 1689, le 13 décembre, par devant René-Louis Chartier écuyer, Seigneur de Lotbinière, conseiller du Roi et son lieutenant général civil et criminel à Québec, est comparu M. Étienne Valle ecclésiastique du Séminaire de cette ville, lequel nous a présenté un registre couvert de papier contenant dix feuillets blancs, pour servir à l’enregistrement des baptêmes et sépultures qui se feront pendant l’année prochaine 1690, dans les paroisses de St-Joseph Beaumont et La Durantaye, lesquels feuillets du dit registre nous avons cotés et paraphés . . . (1) ”

Ce registre contient les actes de 7 baptêmes, 3 mariages, 3 sépultures. Pour La Durantaye : le 12 avril, mariage de Joseph Cognard, 20 ans, de St-Eustache, évêché de Paris, et de Geneviève Haubout ; — le 7 mai, baptême d’Étienne Le Roy.

En 1691, c’est le P. Séraphin, Récollet, qui signe presque tous les actes dans les registres de St-Joseph. Ceux qui concernent La Durantaye sont : — le 27 janvier, sépulture de Pierre Bissonnet à La Durantaye ; — le 17 mai, baptême, à La Durantaye, de Louis Alexandre Bélias ; — le 27 juin, mariage de Joseph Cassé avec Marie Bassin, “ par Séraphin, récollet, faisant mission à La Durantaye ” ; — le 15 octobre, baptême à La Durantaye de Joseph Baquet dit Lamontagne.

Dans le registre pour 1692, on ne trouve de La Durantaye que le mariage d’Isaac Sureau dit Champagne, soldat des troupes avec Jeanne Gaboury, béni le 20 janvier. Ce n’est pas à dire qu’il n’y ait pas eu d’autres enregistrements à faire pour notre Seigneurie ; c’est plutôt que le missionnaire les a consignés dans les registres de Beaumont, comme l’atteste cette note de M. Chasle : “ Nota que la paroisse de St-Étienne de Beaumont n’a tenu de registre que depuis l’année 1692. Depuis que les missionnaires ou curés y ont demeuré, on trouvera dans ceux de la paroisse de Beaumont ceux de la paroisse de St-Michel de La Durantaye qui a été servie par le même prêtre. Depuis 1705 jusqu’en 1726. Ceux qui ne trouveront pas leur acte de baptême, mariage ou sépulture dans ces registres les pourront trouver dans la paroisse de St-Jacques et de St-Vallier. Et tous les anciens de Beaumont sont ou à la Pointe Lévy ou à Québec ou au Cap St-Ignace où les anciens missionnaires

(1) *Registres de Saint-Joseph pour 1690.*

les ont écrits, parce qu’ils demeuraient dans ces endroits et ne servaient cette paroisse qu’en passant. Priez Dieu pour eux et pour moi.

J. CHASLE, prêtre (1) ”.

Cette année 1692, un jeune Récollet, natif du diocèse de Cambrai et qui avait été ordonné le 14 septembre courant, était nommé missionnaire pour Beaumont et toute la seigneurie de La Durantaye : c’est le Père Guillaume Beaudoin. Il ne peut encore établir sa résidence sur aucun de ces territoires, car il n’y a ni église, ni chapelle, ni presbytère. Comme les prêtres du Séminaire, ses devanciers, il parcourt à date fixe les seigneuries et porte les consolations de la religion aux âmes dont il a charge. Pendant les quatre ans qu’il dessert Beaumont et Saint-Laurent de La Durantaye, il signe 22 actes de baptêmes et de mariages. Nous ne trouvons aucun acte de sépulture. Entre temps, il a fait la mission du Cap-Santé. En 1696, il était à Sorel, et en 1698 il partit pour l’Île Saint-Jean (Prince Édouard) où il mourut le 17 juillet 1707.

Le règne du P. Beaudoin marque une troisième phase, peut-être plus heureuse de conséquences, que les deux précédentes, dans les débuts de notre histoire religieuse. En effet, c’est lui qui a ouvert nos registres paroissiaux, ces archives précieuses où est écrite la narration éloquent dans sa simplicité des principaux événements de nos familles. Voici la dédicace qui sert de frontispice : “ Liber Baptismorum parochiæ Sti Laurentii vulgo La Durantaye in Nova Francia 1693, (Livre des baptêmes de la paroisse de Saint-Laurent de La Durantaye, en la Nouvelle-France) ”. Le premier acte est celui du baptême de Gabriel Brias, fait le 9 janvier. Il est rédigé en latin. Le cahier contient douze feuillets ; toutes les entrées sont traduites en latin et signées par le P. Beaudoin qui s’intitule “ mineur Récollet et missionnaire actuel de la paroisse de St-Laurent ”. Il faut excepter deux actes, rédigés en français, et signés par le P. Félix Cappes “ Récollet prêtre Missionnaire en la dite église de St-Laurent de La Durantaye ”. Le P. Félix fait erreur, car il n’y a pas encore d’église dans toute la seigneurie : à moins qu’il entende par ce mot *église* l’ensemble des familles qu’il a à desservir. Sur ce premier cahier une feuille

(1) *Registres de Beaumont, 1<sup>er</sup> Cahier, p. 1.*

a été collée, qui porte deux actes de baptême signés par A. Danion, missionnaire, aux dates des 12 et 29 mai 1695.

Le deuxième cahier est intitulé : " Liber Matrimoniorum parochiæ Sancti Laurentij vulgo De La Durantaye 1693, (livre des mariages de la paroisse de Saint-Laurent, communément appelée de La Durantaye, 1693)". Il contient cinq actes, tous écrits en latin et enregistrés par le P. Beaudoin. Le premier est celui de Jacques Corriveau, fils d'Étienne Corriveau et de Catherine Bureau, avec Françoise Gaboury, fille de Louis Gaboury et de Nicole Soulard, en date du 29 octobre. Nous aurons bientôt l'occasion de rappeler le nom de Jacques Corriveau, qui hospitalisa le missionnaire.

Il paraît donc certain que c'est à partir de 1693 que toute la seigneurie de La Durantaye fut constituée paroisse distincte, placée sous le vocable de Saint-Laurent. Nous ne connaissons aucun *chercheur* qui se soit inquiété de découvrir la raison de ce choix. Pour nous, nous croyons qu'il faut l'attribuer aux Récollets. En effet, Mgr de Saint-Vallier ne pouvant plus compter sur les prêtres du Séminaire de Québec pour la desserte des missions de son diocèse, avait eu recours aux religieux de Saint-François qui se mirent généreusement à sa disposition. Ceux-ci, dans la région de Québec, rivalisèrent de zèle avec les Sulpiciens qui avaient la direction spirituelle de toute la région de Montréal. Il n'est guère de paroisse, sur l'une ou l'autre rive et jusque dans le bas du fleuve, qui n'ait eu comme missionnaire un Récollet. Or, il est vraisemblable de croire que, voulant honorer le Père Laurent, "missionnaire général en Canada", ils auront donné son nom à la paroisse de La Durantaye.

A compiler les registres des paroisses qui s'échelonnent sur la rive sud, depuis Saint-Joseph de Lévy jusqu'à Cap St-Ignace inclusivement, on a l'impression que les Récollets font bonne famille : ils se remplacent volontiers dans les diverses paroisses, se succèdent mutuellement, partent puis reviennent ; parfois même, la tâche de deux n'est faite que par un seul. C'est ainsi que Saint-Laurent de La Durantaye forme paroisse tantôt avec Beaumont, tantôt avec Bellechasse, tantôt avec Beaumont et Bellechasse, tantôt enfin avec Beaumont, Bellechasse, l'Islet et Cap St-Ignace. Dans ces conditions, il est presque impossible de reconstituer l'histoire précise d'une paroisse.

En 1697, la seigneurie de La Durantaye reçoit un nouveau missionnaire : le Récollet Pierre Le Poyvre. Durant l'inter règne, M. l'abbé Antoine Gaulin, du Séminaire de Québec, fit le baptême de Noël Le Roy, fils de Noël Le Roy et de Jeanne Cassé. Ce Noël Le Roy, fils, jouera plus tard un rôle important dans l'histoire religieuse de notre paroisse.

Né à Rheims, le 10 avril 1667, le P. Le Poyvre arriva à Québec le 1er juillet 1696. Pendant sept mois il desservit les paroisses de Beaumont et de Saint-Laurent de La Durantaye. Il a inscrit des actes dans nos registres paroissiaux depuis le 8 décembre 1697 jusqu'au 2 juin 1698.

Un événement important marque son règne : le changement du titulaire de notre paroisse ; Saint-Laurent devient Saint-Michel de La Durantaye. Cette substitution de vocable inaugure la dernière phase des débuts religieux dans notre seigneurie. " La paroisse de Saint-Laurent de l'Île d'Orléans, a écrit l'abbé Bois, fut d'abord érigée sous le vocable de Saint-Paul ; mais les seigneurs de l'Île et comté de Saint-Laurent ayant demandé le changement, il fut convenu que le titre de la paroisse de Saint-Paul serait changé et qu'elle prendrait pour patron Saint-Laurent, nom qui convenait mieux à cette localité qu'à celle qui l'avait porté jusque'alors : Saint-Laurent de La Durantaye, qu'on appela depuis lors comme aujourd'hui Saint-Michel. Il y a des exemples de changements de cette sorte effectués, soit pour apaiser des différends, soit pour éviter la confusion. La paroisse de Saint-Vallier, par exemple, était autrefois connue sous la désignation de Saint-Philippe et Saint-Jacques, et celle de Sainte-Anne de la Pêrade sous le nom de Saint-Nicolas (1)". Voici, selon nous, la raison de ce changement : M. Laurent Mauvide, seigneur de la paroisse Saint-Paul sur l'Île d'Orléans avait manifesté le désir de donner son nom à ce lieu. La question fut soumise au tribunal de Mgr l'Évêque et discutée au troisième synode tenu à Québec le 27 février 1698. A la troisième séance, entre autres décisions, la suivante fut arretée : " sur les remontrances qu'on a faites à Monseigneur l'Évêque de changer le Titre de l'Église Saint-Paul de l'Île Saint-Laurent, il lui a donné à la place celui de Saint-Laurent, et le Titre de Saint-Paul sera réuni à l'Église de Saint-Pierre dans la même Île (2)".

(1) L'abbé Bois, *L'Île d'Orléans*, p. 82.

(2) M. Pierre-Georges Roy. *Les noms géographiques*, p. 396.

De ce jour, la paroisse de Saint-Paul devint Saint-Laurent de l'Île d'Orléans ; celle de Saint-Pierre fut appelée Saint-Pierre et Saint-Paul ; enfin, le nom de Saint-Laurent, jusque-là donné à la seigneurie du Sieur Olivier Morel, fut changé en celui de Saint-Michel de La Durantaye. Remarquons que cette dernière dénomination désignera jusqu'en 1714 toute notre seigneurie, c'est-à-dire, les deux paroisses actuelles de Saint-Michel et de Saint-Vallier.

Nous l'avons dit, le P. Le Poyvre abandonnait la mission sur la rive sud en juin 1698. On le retrouve supérieur des Récollets aux Trois-Rivières en 1702. Vers 1712, il reviendra desservir notre population. En 1722, il est missionnaire à Chambly. Il consacre ses dernières années à faire du ministère au Détroit, où il meurt. Dans le Régistre du Détroit, son successeur a écrit : " Il vécut d'une manière très édifiante, travaillant avec zèle au salut des âmes, parcourant les missions les plus difficiles, ce qu'il fit pendant les quarante ans qu'il passa dans le pays. Plusieurs fois Supérieur de la Communauté, il portait la bonne odeur de Jésus-Christ au dedans et au dehors. Il fut trouvé mort dans sa chambre trois heures après avoir dit la messe à l'ordinaire, le 19 février 1741, âgé de 72 ans, après 55 ans de religion ".

Au reste, l'histoire de cet humble religieux est celle de presque tous les missionnaires qui ont évangélisé notre paroisse. Doués, la plupart de qualités rares, quelques-uns mêmes unissant l'élévation de l'esprit à la noblesse du sang, ils ensevelissaient dans l'obscurité des bois des existences qui auraient été l'ornement des meilleures sociétés. Ils vivaient uniquement pour le bien des âmes, et leur seule ambition était de les rendre accessibles à ce qu'il y a de plus sublime : les pensées et les vertus chrétiennes.

En août 1698, M. l'abbé Germain Morin revint dans notre paroisse comme successeur du P. Le Poyvre. Il est temps de faire connaître ici notre premier prêtre canadien. M. Morin naquit à Québec, le 15 janvier 1652, du mariage de Noël Morin, l'un des premiers habitants de la colonie, et d'Hélène Desportes, veuve de Guillaume Hébert. Il reçut l'ordination sacerdotale des mains de Mgr de Laval le 29 septembre 1665 et devint, à partir de ce jour, son secrétaire. Plus tard, il fit la mission dans les paroisses de la Pointe aux Trembles, de Château-Richer, de Sainte-Anne-de-Beaupré, de Beaumont et de Saint-Michel de La Durantaye. Il fut un des chanoines du Chapitre de Québec.



L'ABBÉ S. BÉLANGER

Né à Saint-Antoine le 28 juin 1874, ordonné le 29 juillet 1900 et curé de Saint-Michel depuis le 9 avril 1922.

Quand M. Morin traversa pour la première fois la seigneurie de La Durantaye, il n'y trouva ni presbytère ni église. C'est donc tort que M. l'abbé Drolet écrivait dans un cahier déposé aux archives paroissiales : " La première chapelle de 1693 à 1712 était située dans le *domaine*, un peu au nord du monticule qui se trouve au-delà de la côte chez Alexis Leclerc. C'était la seule église entre Beaumont et Berthier ". Dix-sept ans plus tard, M. l'abbé Bureau fera sienne l'affirmation gratuite de M. Drolet et, avec la même assurance mais en commentant la même erreur, il écrira : " les baptêmes, mariages et sépultures dans les années de 1693 à 1712 ont eu lieu à la première église bâtie au *domaine*, pas loin du monticule qui sépare Saint-Michel de Saint-Vallier, au nord du chemin actuel ".

Il est facile de faire bonne justice de ces inexactitudes. Les pages qui précèdent ont déjà rectifié implicitement les précisions peu coûteuses de MM. Drolet et Bureau. Il y a plus : dans les recensements de 1695 et de 1698 faits sur l'ordre de l'intendant Champigny, on trouve :

LA DURANTAYE, BEAUMONT ET BERTHIER

	Églises	Presbytères	Prêtres résidents
En 1695.....	0	0	0
En 1698.....	2	1	1

	Églises	Presbytères	Prêtres résidents
Beaumont.....	1	1	1
La Durantaye.....	0	0	0
Berthier.....	1	0	0 (1)

Comparons maintenant ces chiffres avec ceux que donne le recensement de 1701 :

La conclusion ? C'est qu'il y avait bien une église à Beaumont, une autre à Berthier, mais que La Durantaye en était encore dé-

(1) *Archives fédérales, G. 1. 461.*

pourvue en 1701. Aussi, au lieu d'affirmer, relativement à l'église fictive de Saint-Michel : " c'est la seule église entre Beaumont et Berthier ", MM. les abbés Drolet et Bureau auraient dû écrire : jusqu'en 1702, entre Saint-Joseph de la Pointe Lévy et la Rivière-du-Sud, La Durantaye était la seule paroisse où il n'y avait pas encore d'église !

D'ailleurs, il ne pouvait guère en être autrement. Pendant que les deux seigneuries voisines progressaient sensiblement, celle de La Durantaye subissait une dépression attribuable à l'inaction de ceux qui y avaient obtenu des terres. Ce fut même à ce point que de nouveau M. Olivier Morel de La Durantaye se vit obligé de porter plainte devant le Conseil Souverain et demander que " pour les causes y contenues il plaise au dit Conseil lui permettre de placer d'autres habitants sur les concessions par lui ci-devant accordées à de certains particuliers qui les ont abandonnées en exécution d'arrêt de ce dit Conseil du 8e mai 1673. Si dans trois mois après la publication du présent arrêt à la sortie de la messe paroissiale de la paroisse de la dite seigneurie ils ne se rendent pas sur les dites terres pour les semer sans les pouvoir délaïsser à l'avenir comme ils l'ont fait par le passé, et ordonne que le dit présent arrêt sera lu et publié par un habitant, faute d'huissier sur les lieux, vu le dit arrêt du 8e mai 1673. Et, conformément à i-celui, oui le procureur général du Roi : le Conseil a permis et permet au dit Sieur de La Durantaye de reprendre et concéder de nouveau à qui bon lui semblera toutes les terres et habitations par lui ci-devant concédées soit par billets ou autrement sur lesquelles les concessionnaires ne tiennent feu et lieu et n'y font aucuns défrichements, les ayant abandonnées, si dans trois mois après la publication du présent arrêt ils ne se rendent pas sur leurs terres pour y semer et résider à l'avenir...." Ce document est signé par Bochart Champigny (1).

M. l'abbé Morin, très désireux pourtant de hâter la construction d'une chapelle qui servit d'église paroissiale dans la seigneurie de La Durantaye, se résigna à attendre que la population devint à la fois plus nombreuse et plus stable. D'ici là, il donna les offices religieux dans la petite église de Beaumont. Mais, comme il se trouvait aussi une chapelle dans Berthier, les habitants de Saint-

(1) *Jugements et Délibérations du Conseil Souverain vol. IV, p. 688.*

Michel se partagèrent, les uns allant à l'église de Beaumont, les autres à celle de Berthier. Autant que possible, le missionnaire inscrivait les actes de baptêmes, mariages et sépultures dans les registres de chaque paroisse respective. Toutefois, on trouvera pendant assez longtemps encore des actes pour La Durantaye enregistrés à Beaumont, à l'Islet, ou à Cap St-Ignace, et réciproquement. Cette situation imprécise se maintiendra jusqu'au jour où chacune de ces paroisses aura une population attachée à la terre et un curé résident.

M. Morin a signé des actes dans nos registres jusqu'à la fin d'août 1700. Il avait été simultanément curé de Saint-Michel de La Durantaye et de Beaumont pendant deux ans. Il mourut à l'Hôtel-Dieu de Québec et fut inhumé dans le chœur de la Cathédrale.

En attendant qu'un autre reçoive mandat officiel de poursuivre l'œuvre de M. Morin, M. l'abbé Jean Pinguet pourvoit aux besoins spirituels de ces deux paroisses. Il signe deux actes de baptêmes en septembre 1700.

Le successeur nommé par Mgr l'Évêque est M. Joseph-Martin Turpin que nous saluons comme le premier curé résident de notre paroisse. Avec lui, les habitants de Saint-Michel de La Durantaye vont goûter les prémices de la vie paroissiale. L'organisation en sera lente, longue, ardue même parfois ; mais ce sera quand même la marche assurée vers l'émancipation.

Pour terminer ce chapitre, nous pouvons résumer ainsi la longue période des débuts religieux dans la seigneurie de La Durantaye : de 1672 à 1678, ce fut le régime de la mission sans aucune délimitation de territoires. En 1678, notre seigneurie, conjointement avec d'autres, fut érigée canoniquement en paroisse par Mgr de Laval, sans titulaire. En 1693, elle devint paroisse distincte sous le vocable de Saint-Laurent de La Durantaye. Enfin, en 1698, le nom de Saint-Michel fut substitué à celui de Saint-Laurent.

Bientôt, l'autorité diocésaine divisera le vaste territoire d'Olivier Morel de La Durantaye en deux parties à peu près égales, dont elle fera les paroisses de Saint-Michel et de Saint-Valier. De ce jour, Saint-Michel recevra sa forme définitive.

### CHAPITRE III

#### Curés sous le régime français

Au début du dix-huitième siècle, la seigneurie de La Durantaye était dans un état inférieur au point de vue du développement. Il y avait à cela plusieurs raisons. D'abord, le seigneur Olivier Morel n'avait guère le temps d'en suivre la marche non plus que de stimuler le courage de ses censitaires. Presque toujours en campagne contre les Sauvages, ayant à faire face à des plaideurs tenaces qui le entraînaient sans pitié devant le Conseil Souverain, étant obligé pendant les rares années de paix de vaquer à la traite avec les Outaouais afin de gagner de quoi vivre, il ne pouvait consacrer que peu d'attention à l'œuvre importante de la colonisation. Rien d'étonnant, après cela, que l'organisation religieuse ait périéclité. Il eût fallu au missionnaire et à ses fidèles le concours suivi du seigneur ; or celui-ci n'aurait pu l'accorder que moyennant une compensation pécuniaire que le Roi, hélas ! lui accorda trop tard.

Certes, il avait à cœur le déboisement de son domaine et le succès de ses concessionnaires. S'il ne donna ni l'attention ni l'argent nécessaires, du moins il ne paralysa jamais leur activité ni ne restreignit leur initiative. Malheureusement, plusieurs de ces colons avaient dû souvent laisser la hache ou la charrue pour manier le fusil et partir en campagne contre les Iroquois. Il en était résulté chez eux une espèce de dégoût de l'agriculture et un malaise pour leurs familles.

De toute évidence, il fallait un stimulant ; une réaction devenait nécessaire. C'est alors, nous l'avons vu, que fut proclamée

l'ordonnance comminatoire de l'intendant Bochart Champigny. On doit dire que, de ce moment, l'organisation matérielle prit dans notre seigneurie sa véritable orientation. Au silence des grands bois et à l'apathie de la nature succédèrent l'agitation industrielle et le bruit du déboisement. De vastes clairières, dont l'ensemble formait une superficie de quelques centaines d'arpents carrés furent mises en culture dans la première et dans la deuxième concession. Bref, ce fut l'entrain, ce fut la vie ; le goût du plus et du mieux commença de hanter ces braves habitants.

#### L'ABBÉ JOSEPH-MARTIN TURPIN

(*Novembre 1700 — Septembre 1701*)

En arrivant dans la paroisse de Saint-Michel de La Durantaye au mois de novembre 1700, M. Turpin ne fut pas lent à constater chez ses fidèles un fécond enthousiasme. Non contents de cultiver les vieilles terres, ceux-ci en ouvraient de nouvelles. A ce nouveau d'ardeur, le missionnaire voulut répondre par une délicate condescendance : il se fixa au milieu d'eux. Enfin, les habitants de La Durantaye verraient donc le prêtre ajouter à la joie qu'ils puisaient dans l'effort, les consolations que produit la religion. Ils auraient pour partager leurs épreuves un père, un ami.

Natif du diocèse de Rouen, M. Turpin fut ordonné à Québec le 21 novembre 1700 et nommé curé de Saint-Michel de La Durantaye le même mois. Il fut le premier curé résident. Ne trouvant aucun édifice religieux, il obtint d'un de ses paroissiens, Jacques Corriveau, l'usage d'un bâtiment que celui-ci avait construit pour servir de laiterie et le convertit en chapelle et presbytère. C'est là que, désormais, les habitants feront baptiser leurs enfants, là qu'ils assisteront à la messe paroissiale chaque dimanche, là enfin que seront bénits les mariages et les sépultures. Cette construction primitive est ce qu'on peut appeler la première chapelle et le premier presbytère dans la seigneurie de La Durantaye (1).

L'abbé Turpin ne put jouir longtemps du crédit que son initiative et son dévouement lui avaient acquis auprès de ses ouailles. En septembre 1701, il dut retourner en France où l'appelaient des affaires de famille. Son dernier acte est daté du 16 septembre

(1) *Archives de Saint-Michel.*

1701. Son règne, quoique court, fut effectif : il a inauguré une ère de prospérité. Une activité soutenue succéda à l'apathie. A mesure que la forêt recula devant la hache du bûcheron, une modeste aisance égaya les foyers. Conséquemment, l'esprit de continuité l'emporta sur l'esprit d'aventure. Ajoutons à cela que la piété vint féconder l'action et nous pourrions conclure, sans nous abuser, que M. Turpin a laissé dans Saint-Michel une organisation encore incomplète, sans doute, mais dont les heureuses conséquences se sont prolongées jusqu'à nos jours.

#### LE P. HILAIRE HILAIRE, Récollet

(*Octobre 1701 — Août 1702*)

Le successeur de M. Turpin, le Père Hilaire Hilaire, fils de Saint-François, arriva en Canada le 24 juin 1690. En 1698, il fit la mission de Sorel. En octobre 1702, il vint prendre charge de la paroisse de Saint-Michel. Comme son prédécesseur, il logea dans le bâtiment que Jacques Corriveau avait mis à la disposition du curé et continua d'y faire les offices religieux.

Bientôt cette chapelle temporaire, trop exigüe pour contenir la foule des fidèles, ne répondit plus aux besoins de la mission. Il fallut penser à bâtir. Nous avons lieu de croire que le projet de construction ne rencontra aucun obstacle sérieux, car nos archives paroissiales ne contiennent rien qui indique de l'obstruction ou de la résistance de la part des paroissiens. Aussi, le 1er avril 1702, six mois seulement après l'arrivée du Père Hilaire, une chapelle était ouverte au culte. Voici la narration qu'a laissée le missionnaire de la cérémonie qui s'y déroula alors : « L'an mil sept cent et deux, le troisième jour d'avril j'ay dit la première messe de Ste Anne dans la chapelle que nous dédîames le même jour sous son nom et sainte protection et nous avons cessé de dire la messe dans la maison de M<sup>re</sup> Jacques Corriveau qui a bien voulu donner le petit bâtiment qu'il avait fait pour une laiterie et ce à la persuasion du Rvd Père Laurent, missionnaire général du Canada et de Monsieur Turpin qui était curé de la paroisse de Saint-Michel et logeait et célébrait la Ste Messe et administrait les autres sacrements par ordre et permission de Monseigneur de Québec et de Messieurs les Grands Vicaires dans la meame maison et estant allé à Paris pour des affaires de familles je suis venu desservir à sa place après

en avoir été prié par le Rvd Père Joseph notre commissaire Provincial en Canada avec les mêmes conditions que je logerai avec le dit Jacques Corriveau et non ailleurs. En foy de quoy j'ay signé le jour et an que dessus.

F. HILAIRE HILAIRE,

*Prestre Relig. Récollet,  
et Miss. à La Durantaye (1) "*

Cette relation nous fixe sur quelques points ; elle nous apprend que, probablement pour entrer dans les vues de l'Évêque, qui avait recommandé à plusieurs reprises la dévotion à Sainte Anne, la nouvelle chapelle reçut le nom de cette grande sainte dont la puissance devait être plus tard si pieusement exploitée par les Canadiens. Elle nous permet de croire que ce fut là la première chapelle édifiée dans la seigneurie de La Durantaye. Enfin, elle nous convainc qu'il n'y a pas encore de presbytère proprement dit, puisque le Père Hilaire a reçu l'ordre de se retirer chez Jacques Corriveau. Une chapelle... une résidence pour le missionnaire... un curé résident : il ne manque plus à cette paroisse en formation qu'un fabricant qui se porte garant de ses finances. A une assemblée convoquée et présidée par le Père Hilaire le 17 avril 1702, Noël Le Roy est élu : il est donc le premier marguillier de notre paroisse. Noël Le Roy avait de l'instruction : car en 1678, il était parti pour l'école du Cap Tourmente, Saint-Joachim, et n'en était sorti que onze ans après (2).

Qu'était-ce Jacques Corriveau dont parle la relation du P. Hilaire ? Il était le fils d'Étienne Corriveau et de Catherine Guillebaud (Bureau). Quoique âgé seulement de 34 ans, il avait déjà en 1702, le titre de capitaine de milice. Son père, l'un des premiers colons à venir se fixer dans la seigneurie de M. Olivier Morel de La Durantaye, lui avait laissé en mourant le plus riche héritage qui se puisse envier : des exemples de probité, de travail et de religion. Celui-ci les avait reçus comme un patrimoine qui oblige. Non content de loger le missionnaire chez lui, il avait mis

(1) *Archives de Saint-Michel.*

(2) Mgr Amédée Gosselin. *L'Instruction au Canada sous le régime français, p. 54.*

A sa disposition une construction dont il voulait faire une laiterie ; heureux encore que Dieu consentît à habiter sous ce modeste toit.

Il fera même plus : pour attirer les bénédictions du Ciel sur la paroisse et marquer officiellement la prise de possession de toute la seigneurie par le Christ, il planta une croix sur sa terre et pria la missionnaire de la bénir solennellement. Nous laissons le P. Hilaire nous narrer cette cérémonie : " Le trentième jour de may, après avoir dit la Ste Messe dans la chapelle de Sainte-Anne, nous avons été planter une croix sur le grand chemin De Roy (du Roi) sur la terre du dict Jacques Corriveau après en avoir fait la bénédiction solennelle en présence de la plupart des habitants de La Durantaye *le bas* qui y ont assisté après avoir entendu la Ste Messe.

F. HILAIRE HILAIRE, Prestre,

*Religieur Récollet et Miss. Desservant.  
la cure de St-Michel à La Durantaye (1) "*

*Le bas* de la paroisse représente toute la partie qui s'appelle aujourd'hui Saint-Vallier.

Ici se pose une question depuis longtemps débattue : où se trouvait la terre de Jacques Corriveau ? Y répondre, c'est du coup déterminer l'endroit précis où avait été construite la première église et plantée la croix. Les conjectures les plus variées, parfois même les plus contradictoires, ont été faites sur ce point de notre histoire paroissiale. Presque toutes concordent avec les affirmations de M.M. les abbés Drolet et Bureau, à savoir, que la première église avait été dans le *domaine*. Nous ne partageons pas cette opinion.

Il paraît d'abord certain que la terre de Jacques Corriveau était située au nord-est de la Rivière Boyer. En effet, si le Père Hilaire spécifie que les habitants du " bas " de la paroisse ont tous assisté à la messe paroissiale et à la cérémonie de la plantation d'une croix, c'est pour laisser entendre que ceux du " haut " qui ne pouvaient pas toujours courir le risque de traverser cette rivière, en ont été empêchés. Nous verrons bientôt que Mgr de la Colombe, au cours de sa visite pastorale, ordonnera la construction d'un pont afin que tous puissent facilement accéder à l'église et recourir

(1) *Archives de Saint-Michel.*

au missionnaire dans les cas de nécessité : ce qui ajoute à la vraisemblance de notre opinion. Voulant préciser davantage, quelques-uns ont prétendu que cette terre était celle que sillonne la dite Rivière et qu'occupe actuellement Monsieur Napoléon Mercier de Saint-Vallier. Cette affirmation n'est ni vraie ni même vraisemblable, car les deux premières terres en bas de la rivière Boyer appartiennent au seigneur Olivier Morel de La Durantaye. En consultant la " Carte de toutes les seigneuries dressée en 1709 par le Sieur Catalogne ", nous lisons de haut en bas du fleuve : " Rivière de La Durantaye, le Seigneur de La Durantaye (2 terres de front) Kemneur, Alex. Daler, Bidet, Miraux, J. Corriveau ". Jusqu'à preuve du contraire, nous nous arrêtons à la conclusion que la terre de Jacques Corriveau était la septième ou la huitième actuellement située plus bas que la Rivière Boyer, et c'est là qu'on construisit la chapelle et qu'on planta la croix.

Quand on pénètre dans les établissements naissants et qu'on interroge les colons sur leurs souffrances, ils avouent ingénument que de toutes les privations qu'ils ont à endurer, celle qui leur est la plus sensible, c'est de ne pouvoir assister plus souvent à la Sainte Messe. C'est que, pour ces braves gens, la religion est une atmosphère aussi indispensable que l'air qu'ils respirent. Telle avait été, depuis les débuts de la seigneurie de La Durantaye, la grande épreuve de ses habitants. Aussi, le Père Hilaire profitera-t-il du passage de Mgr de la Colombière pour solliciter la permission de célébrer quand il y aurait convenance de le faire. Ce ne dut pas être sans une religieuse satisfaction qu'il écrivit dans nos archives paroissiales : " Monsieur de la Colombière, notre archidiacre, a permis au Père Hilaire et autres missionnaires après luy de dire la Sainte Messe de temps en temps les jours ouvrables et à la dévotion des fidèles dans la chapelle dédiée à sainte Anne sur la terre proche la maison de Mre Jacques Corriveau ayant approuvé que le dict Père Hilaire y dit la Sainte Messe tous les jours ouvrables tandis qu'il logera chez le dict Jacques Corriveau. *Quod acceptum vive vocis oraculo, in cujus rei fidem suscripsi, Die 24a junii anni 1702.*

F. HILARIUS HILARIUS, Religiosus,  
*Recollectus Sui Michaelis Archangeli  
 La Durantaye Missionarius* ".  
 (1) *Archives de Saint-Michel.*

Le même jour et dans le même cahier, le Grand Vicaire a laissé les ordonnances suivantes : " Nous, Joseph de la Colombière, Grand Archidiacre et Grand Vicaire, faisant nostre visite dans la paroisse de St-Michel de La Durantaye, avons ordonné ce qui suit : 1° — Que l'on travaillera incessamment à couvrir le presbytère de planche embouffetée sur laquelle on mettra du bardeau afin que le dit presbytère étant logeable le missionnaire y fasse sa résidence.

2° — On achèvera de couvrir l'église comme on a commencé.  
 3° — Aucun paroissien ne se dispensera de donner le pain béni à moins qu'il ne soit réduit à la dernière pauvreté et qu'il ne l'ait fait connaître à son missionnaire.

4° — Qu'on donnera l'eau bénite au seigneur avant les chantres.

5° — Nous exhortons les paroissiens d'envoyer leurs enfants au catéchisme plus assidument qu'ils pourront et à contribuer autant et plus qu'ils le pourront à la construction d'un pont sur la rivière de La Durantée auquel le seigneur a consenti en nostre présence quand on luy a représenté que sans cela il y aurait un grand danger que plusieurs personnes mourussent sans sacrement.

Enjoignons au P. Hilaire Missionnaire de la dite Paroisse de faire lecture de la présente ordonnance au premier Prosne et de tenir la main à ce qu'elle soit exécutée.

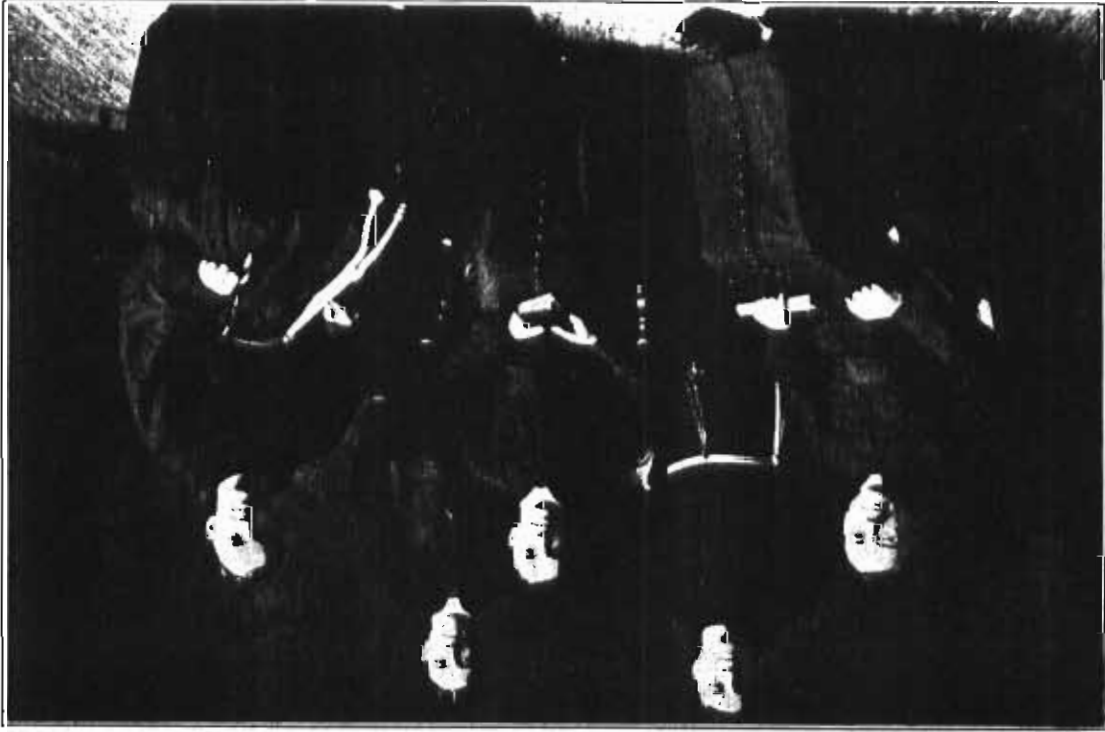
Fait au Presbytère de La Durantée ce 24e juin mil sept cent deux,

LA COLOMBIÈRE (1) "

L'intendant donna ordre d'exécuter telles quelles les injonctions du Grand Vicaire : " Jean Bochart chevalier Seigneur De Champigny, Noroy et conseiller du Roy en ses conseils, Intendant de Justice, Police et Finances en la Nouvelle-France.

Veut l'ord<sup>re</sup> cy-devant Rendue par Mr De la Colombière Archidiacre et Grand Vicaire de Mgr l'Évêque de Québec le 24e du mois de juin, nous ordonnons que le contenu en icelle sera exécuté selon la forme et teneur et que les habitants de La Duran-





... contribueront à la construction d'un pont dont il est parlé, chacun selon leurs moyens. Fait à Québec ce 5e juillet 1702.

Signé BOCHART CHAMPIGNY,  
Par mon Seigr. ANDRÉ (1) ”.

Le presbytère dont il est fait mention dans l'ordonnance du Grand Vicairé n'est autre que la maison donnée par Jacques Corribeau. Le missionnaire avait dû la quitter et se retirer chez le donateur, parce que, n'étant pas terminée, elle était de ce fait inhabitable.

Le Père Hilaire n'a pas été inactif durant son court séjour dans notre paroisse. Il a ajouté considérablement à l'œuvre de son prédécesseur. Si ce dernier fut le premier curé résident, il fut le premier curé bâtisseur. Il partit en septembre 1702, après onze mois de ministère à Saint-Michel.

LE P. HONORÉ HURETTE, Récollet

(Septembre 1702 — Décembre 1704)

Entre le départ du P. Hilaire et l'arrivée d'un successeur, le P. Rodolphe du Bus, Récollet, remplit l'office de curé “ en la place, écrit-il, du R. P. Hilaire ” qui venait d'être chargé de la mission du Cap-Santié (2). Le 18 septembre, le P. Bertin Millet, Récollet, signe un acte.

C'est à la fin de septembre 1702 que le P. Honoré Hurette succède à son frère en religion. Arrivé de France le 29 mai 1700, il desservit Saint-Antoine de Tilly pendant quelques mois de l'année 1702, puis fut nommé à Saint-Michel de La Durantaye. Son premier acte enregistré est du 5 novembre 1702, et son dernier, du 23 novembre 1704. Il fut donc curé un an et onze mois dans notre paroisse.

Le 1er octobre 1703, Noël Le Roy, premier marguillier, rend ses comptes. Quelques items en sont intéressants. Sur le verso de la page, on lit : “ Recettes de Noël Le Roy, premier marguillier, depuis le 17 avril 1702 qu'il est entré en charge jusqu'au 1er d'oc-

(1) Archives de Saint-Michel.

(2) Le Père Hilaire mourut à Québec le 16 août 1720, à l'âge de 56 ans.

tobre 1703. Le R. P. Honoré Hurette, Récollet, missionnaire faisant lors les fonctions curiales dans la paroisse de Saint-Michel de La Durantaye. En face, au recto : "Dépeuses Noël Le Roy... etc" (même formule), total des recettes : argent, 216 livres et 8 sols ; en blé, 35 minots. Ce montant vient surtout de la rente des bancs, de la vente des cierges, et casuel. Les dépenses totales ont été de 234 livres. Citons quelques-unes : "Payé l'ardoise pour la couverture de l'église, 120 livres. Pour du travail à l'église par Fradet, 3 livres. Payé à Carrières pour des ferrailles, 6 livres. Pour clou à couvrir, 4 livres..." Le reste a été payé pour cierges, vin de messe, hosties achetées "chez les Ursulines", chandelles, etc... toutes choses nécessaires au culte.

"L'église reste recevable à Noël Le Roy, marguillier, de 120 livres selon qu'il paraît par sa recette et les dépenses. L'église doit de plus 22 livres à M. Bouteville marchand à Québec. La même église doit 4 livres pour les hosties de cette année. Le tout compté et arrêté en ma présence ce jourd'hui premier jour d'octobre de l'année mil sept cent trois. En foy de quoy j'ai signé,

F. HONORÉ HURETTE,

*Récoll. missionnaire,*

*de St-Michel de La Durantaye (1)*

La fabrique reste donc endettée de 44 livres. On ne construira pas sans qu'il en coûte !... Mais, elle a aussi des débiteurs dans la "liste de ceux qui doivent à l'église", on découvre que "La Verdrière doit deux jours pour l'église... St-Julien, Cagniard, Julien La Fleur, les deux Feuilletreau, garçons ; hommes St-Hilaire, Jean Le Fèvre, P. Breton doivent chacun quarante sous pour la couverture de l'église..." Chaque travaillant devait donc fournir du temps et de l'argent. "Le P. Honoré donne à l'église deux minots de bled (blé) qu'il a prêtés l'un à Jean Boulanger et l'autre à La Rochelle". Somme toute, l'état financier de la fabrique était satisfaisant. Le P. Hurette pouvait escompter, et quittant Saint-Michel, que la dette serait éteinte à peu près et même temps que seraient terminés les travaux de l'église et du presbytère.

(1) *Archives de Saint-Michel, Premier Cahier des Comptes, pp. 6 et 7.*

Le 28 novembre 1703, veille de son départ, il donne les cérémonies du baptême à un enfant de Jacques Corriveau "dans la petite chapelle de Ste-Anne à cause du grand froid". A priori, on pourrait conclure de là, comme quelques-uns n'ont pas manqué de le faire, qu'il y avait alors dans notre paroisse cette petite chapelle, ouverte le 3 mai 1702, et une église. La méprise est facile ! Facile aussi l'explication : il y avait, si l'on veut, la grande chapelle Ste-Anne qui servait d'église paroissiale et que, dans les registres, on appelle indistinctement chapelle ou église. "La petite chapelle de Ste-Anne", dont parle ici le P. Hurette, était un appartement du presbytère donné, on s'en souvient, par Jacques Corriveau, que le missionnaire avait converti en oratoire et dans laquelle il disait privément la messe "les jours non ouvrables". Comme l'habitude avait été apportée de France de baptiser dans l'église, le P. Hurette s'explique d'avoir rompu une fois avec la coutume.

### L'ABBÉ CHARLES PLANTE

(*Novembre 1704 — Novembre 1711*)

A l'instar des abbés Morin, Vachon et Claude Volant de Saint-Claude, monsieur Plante est un Canadien. Il est né sur l'île d'Orléans, le 18 décembre 1680, du mariage de Claude Plante et de Marie Patenôtre. Ordonné à Québec le 22 décembre 1703, il fut aussitôt envoyé à Beaumont. A la fin de 1704, il succéda au P. Hurette dans notre paroisse. Longtemps il desservit ensemble Beaumont et Saint-Michel de La Durantaye. A vrai dire, il ne fut curé résident que de 1704 à 1711. De 1711 à 1735, il ne fit qu'une desserte occasionnelle, étendant son ministère jusqu'à Berthier.

Pendant les cinq premières années, rien de saillant dans l'administration de M. Plante. Tout suit le cours ordinaire d'une paroisse bien dirigée. C'est l'horloge soigneusement réglée, remontée tous les jours, marquant les heures sans qu'on s'en occupe et qui, à force de régularité, finit presque par se faire oublier.

En 1709, le comte de Ponchartrain donnait ordre au sieur Catalogne de lever une carte des trois gouvernements de Québec, Trois-Rivières et Montréal. Ce document accuse un réel progrès dans Saint-Michel. Voici, de Beaumont à Berthier, quels étaient

les censitaires de M. Olivier Morel de La Durantaye. Premiers rang : Mino, N. Feuilto, Hillaire (Allaire), G. Boissel, N. Meunier, J. Ouimet, J. Fournier, P. Boulanger, P. Drapeaux, Ch. Denis, I. bonté, R. Patri, Ig. Chamberlan, P. Crépeux, J. David, B. Icomble (Lacombe), La forme, La Veuve Monmény, Louis David, David, G. David, V. Morisset, La Cadrine (Cadrin), Henriette Patri, Bergron, F. Baquet (dit Lamontagne), F. Marquet, F. Beaudet, R. Biset, M. Gendro, Ch. Thibot. Vient ensuite *dormaine* que s'était réservé M. de La Durantaye : trois larges de terre du côté sud-ouest de la rivière Boyer et trois autres largeurs du côté nord-est ; Kemneur, Alex. Daler (Dallaire), Bide Miraux, J. Corrivaux, Alex. Galère, Eti. et U. Roy, René Lavardière, Martin Le Blond, N. Roy, Campagna, Corrivaux, I. Cassiguay (Castonguay), P. Corrivaux, Gaboris (Gaboury), I. Place (Piette), P. Breton, F. Brcton, Jean Brochu, Lavanité, F. Bazin, N. Roy, Marcho (Marchand), Fradet, L. Boutin, une terre non concédée, Larivé, G. Le Roy ; vient ensuite la pointe de Belle chasse, marquée : Aux Seigneurs.

Au deuxième rang, on ne trouve des concessionnaires que dans la partie de la seigneurie aujourd'hui appelée Saint-Michel : ce sont : 17 terres non concédées, Ant. Courto, trois terres non concédées, P. Boulanger, J. Montrois (Montreuil), La fleur, Ch. Boulanger, Bochar, la Veuve Madeleine, Igaenet (peut-être Gènes), trois terres non concédées. Au troisième rang, il n'y a aussi des habitations que de notre côté : F. Labri, trois terres non concédées, Gauvin, And. La Croix, Bissonnet, L. Lacroix, trois terres non concédées, Ch. Fontanna (Fontaine), Ant. Toupin, une terre non concédée, N. Leblon.

Il est difficile de suivre les transformations qu'ont subies plusieurs de ces noms. Ainsi, vers 1690, Pierre Blanchet, meunier à La Durantaye, portait le surnom de Laforest ; Simon Darne, habitant la seigneurie de La Durantaye vers 1695, était surnommé Jolicœur ; Pierre Hubléé était appelé Malouin, du pays d'où il venait (1).

Un recensement, fait en 1706, donnait : à Beaumont, 212 âmes ; à La Durantaye, 225 âmes ; à Bellechasse (Berthier), 125 âmes. Notre paroisse n'était donc pas inférieure à ses voisines.

(1) Mgr Tanguay. *A travers les registres.*

Dans le registre de Beaumont, Monsieur Chasle a écrit : Ensemble ceux de la paroisse de St-Michel qui a été servie par le même curé depuis le 26e 8bre (octobre) 1704 jusqu'au 26e novembre 1726 que la dite paroisse de St-Michel a commencé à avoir un curé y résidant et qui a tenu des registres particuliers. Il y en a aussi quelques-uns qui se trouveront ycy parce qu'en l'absence du Curé on les a apportés baptiser dans cette paroisse (1) ". Cette note n'est ni claire ni exacte. Nos registres ont été ouverts en 1693 : la meilleure preuve c'est qu'ils existent. De plus, il y a eu un curé résident dès 1701 : nous n'avons plus à le prouver. Il suffit de lire les relations des Pères Hillaire Hilaire et Honoré Huette pour s'en convaincre.

Le registre de Beaumont, pour l'année 1712, porte le titre : Registre des baptêmes, mariages et sépultures des paroisses de St-Étienne de Beaumont et de St-Michel de La Durantaye pour l'année mil sept cent et douze ". C'est le Père Pierre Le Poyvre qui est alors curé. De fait, ce cahier contient indistinctement les actes des deux paroisses. Le registre pour 1713 ne comporte que des actes de Beaumont.

Nous l'avons dit, M. Plante vint plusieurs fois desservir Saint-Michel, et ce, jusqu'au 28 septembre 1735, c'est-à-dire, jusqu'à l'arrivée de M. Mercier. Son premier stage a duré sept ans : du 30 novembre 1704 au 20 octobre 1711. Entre temps, le P. Joseph Remy, Récollet, le P. Pierre Le Poyvre, M. Michel Poulin de Courval, M. Joseph Chasle, M. Philippe Boucher, M. François Filorier et M. Pierre Leclair vinrent le remplacer.

Le 5 février 1709, l'intendant Raudot signait une ordonnance enjoignant aux habitants de La Durantaye de contribuer à la construction d'un presbytère et d'un pont en leur paroisse : " Nous avons représenté un acte d'assemblée des habitants de La Durantaye du trois du présent mois, jour de dimanche, par lequel ils sont convenus de bâtir un presbytère et un pont et de fournir chacun les travaux qui seront nécessaires pour leur construction, ce qui leur sera d'autant plus facile, à l'égard du presbytère, qu'on nous a assuré qu'on leur donnera, aux vaisseaux prochains, la somme de sept cents livres des deniers dont le Roi fait fonds tous les ans pour la bâtisse des églises et des presbytères de ce pays ; et comme le

(1) *Registres de Beaumont, vol. I, Cahier II.*

sieur Plante, curé de la dite paroisse, a été présent à la dite assemblée et que par l'acte d'icelle les habitants qui y sont intervenus nous demandent d'en ordonner l'exécution aux conditions portées par l-celui qui est qu'on leur donnera un curé quand le presbytère sera bâti, de quoi le sieur Plante nous ayant requis et y ayant égard ; vu le dit acte d'assemblée du dit jour trois février dernier

“ Nous ordonnons que le dit presbytère sera bâti de pierre, et le dit pont construit et que chaque habitant présent ou absent fournira de leur travail pour la construction des dits presbytère et pont, la dite somme de sept cens livres comprises à proportion de l'étendue du front de leur habitation ; de sorte que celui qui aura quatre arpents de front payera le double de celui qui n'en aura que deux, et fournira aussi le seigneur à proportion du front de son domaine pour la construction du dit presbytère ; et pour la répartition de ce qui devra être fourni pour la bâtisse du dit presbytère nous commettons les sieurs Plante et de La Durantaye curé et seigneur du dit lieu, et validons tout ce qui sera par eux fait à ce sujet

“ Enjoignons à Jacques Corriveau, capitaine de milice, et Jacques Dumont, lieutenant, de tenir la main à l'exécution de la présente ordonnance (1) . . . ”

Il ne faudrait pas croire, après la lecture de cette ordonnance, que la seigneurie de La Durantaye n'avait pas de curé. Seulement, l'Évêque de Québec désirait depuis longtemps diviser ce vaste territoire en deux paroisses ayant chacune ses édifices religieux et son curé. Du coup, disparaîtrait pour les habitants du haut de la paroisse un obstacle parfois sérieux : la traversée de la rivière Boyer pour aller à la messe le dimanche. Or, l'église et le presbytère se trouvant situés sur la moitié de la seigneurie encadrée par la rivière Boyer et Berthier, il fallait doter l'autre moitié des mêmes édifices. En demandant la construction d'un presbytère, la pensée des autorités civiles et religieuses était sans doute d'en affecter quelques appartements au logement du missionnaire et de convertir le reste en chapelle. En fait, Mgr de Saint-Vallier fit la division le 29 octobre 1714 : il donna à l'une le vocable de Saint-Philippe et Saint-Jacques ; l'autre garda le nom qui jusque là avait désigné toute la seigneurie de La Durantaye : Saint-Michel (2).

(1) *Édits et Ordonnances*, vol. II, p. 270.

(2) *Mandements des Evêques de Québec*, vol. I, p. 524.

Ce n'était pas la première fois que se discutait le projet de construire une église sur notre territoire, en prévision de la division des deux paroisses. Plusieurs résolutions avaient déjà été arrêtées à ce sujet ; mais la pauvreté des habitants ajoutée à un mécontentement temporaire, en avait retardé l'exécution. Enfin, le 23 août 1712, l'abbé Philippe Boucher, alors curé de Saint-Joseph de Lévis et desservant, par interim, de notre paroisse, recevait de Louis Lacroix au nom de la Fabrique, un terrain pour la construction d'une église et d'un presbytère. Disons tout de suite que plus tard Nicolas Morisset et André Lacroix ajouteront à cette première superficie par une donation consentie le 29 décembre 1732. Une troisième partie sera vendue le 8 décembre 1782 par Jean Lacroix, et le reste acquis par décret du shérif le 26 novembre 1830.

M. Louis Lacroix peut être considéré à juste titre comme bienfaiteur insigne de notre paroisse. Aussi, sur le tableau des messes de fondation à Saint-Michel, on lit : “ Une messe basse, dans l'octave de St Michel, pour Louis Lacroix et son épouse, donateurs d'une partie du terrain de l'église ”. Sa donation consistait en “ un arpent de front et de profondeur jusqu'au côté exclusivement, à la réserve d'un chemin de charrette ou autre harnois ”.

Jusque là, les habitants de Saint-Michel de La Durantaye n'avaient pu exécuter l'ordonnance de l'intendant Raudot. A peine trouvaient-ils moyen d'entretenir un missionnaire : c'est peut-être ce qui explique l'absence de prêtre pendant plusieurs années et la desserte de notre paroisse par le curé de Beaumont. Dans le “ Mémoire du Sr de Catalogne sur les Seigneuries et habitations des Gouvernements de Québec, Montréal et les Trois-Rivières ” ; rédigé en 1711 et adressé au Comte de Ponchartrain, pour expliquer ses plans dressés en 1709 et 1711, nous lisons :

“ La Seigneurie de Beaumont appartient au Seigneur de ce nom, ancien officier du régiment de Carignan. La paroisse est desservie par un des prêtres du Séminaire de Québec . . . ”

“ La Seigneurie de La Durantaye appartient au Seigneur de ce nom, conseiller en Conseil Supérieur de Québec. La paroisse souvent est desservie par le curé de Beaumont, les habitants de chaque seigneurie n'étant pas suffisants pour entretenir un curé par leurs dîmes. Les terres n'y sont pas si bonnes qu'à Beaumont, la plupart terres glaisées et basses ; il y a des contrées où elles sont passablement bonnes pour produire des grains ; il y a toute sorte



Jacques Billaudau	Joseph Forgues	Le Seigneur
Louis Lacroix	Latville	Gab. Lalvoix (Lacroix)
Michel La Rochelle	André Lacroix	Boullanger
Clément Labonté	Latulippe	La Veuve Béchard
Ignace Chamberland	Jean Laprise.	La Veuve Hilaire
Nicolas Feuilltau		Quimet.
Lamontagne (1).		

En 1720 et 1721, Monsieur Joseph Chasles dessert Beaumont et Saint-Michel, d'après la note suivante qu'il a laissée dans les archives : " Il y a à Beaumont un porte-Dieu d'argent qui appartient à l'église de St-Michel. On l'a porté à Beaumont parce qu'il y a le même curé qui dessert les deux paroisses. Mais aussitôt qu'il y aura un curé à St-Michel il faudra le reprendre. C'est aux marguilliers à en prendre soin, ce que je déclare afin qu'il ne soit porté de St-Michel. Fait à St-Michel le 28<sup>e</sup> janvier 1721. Joseph Chasles, prêtre "

Quelques jours plus tard, il ajoute : " On a rendu le porte-Dieu ci-dessus noté à St-Michel ". Ceci s'est fait pour une autre raison que l'arrivée d'un curé à Saint-Michel, car M. Chasles continue encore quelque temps son ministère dans cette paroisse. Nous l'apprenons du sieur Mathias-Benoît Colette, procureur général de Roi au Conseil Supérieur de Québec, dans ses " Procès-Verbaux sur la commodité et l'incommodité (de commodo et incommodo dans chacune des paroisses de la Nouvelle-France ", rédigés en 1721. Nous en citons quelques extraits :

" Et le quinzième jour du dit mois de mars, nous, commissaire susdit accompagné de notre greffier, sommes partis de la ville de Québec où nous étions retournés le onze du même mois sur le soir, et sommes allés coucher en la Seigneurie de Beaumont . . .

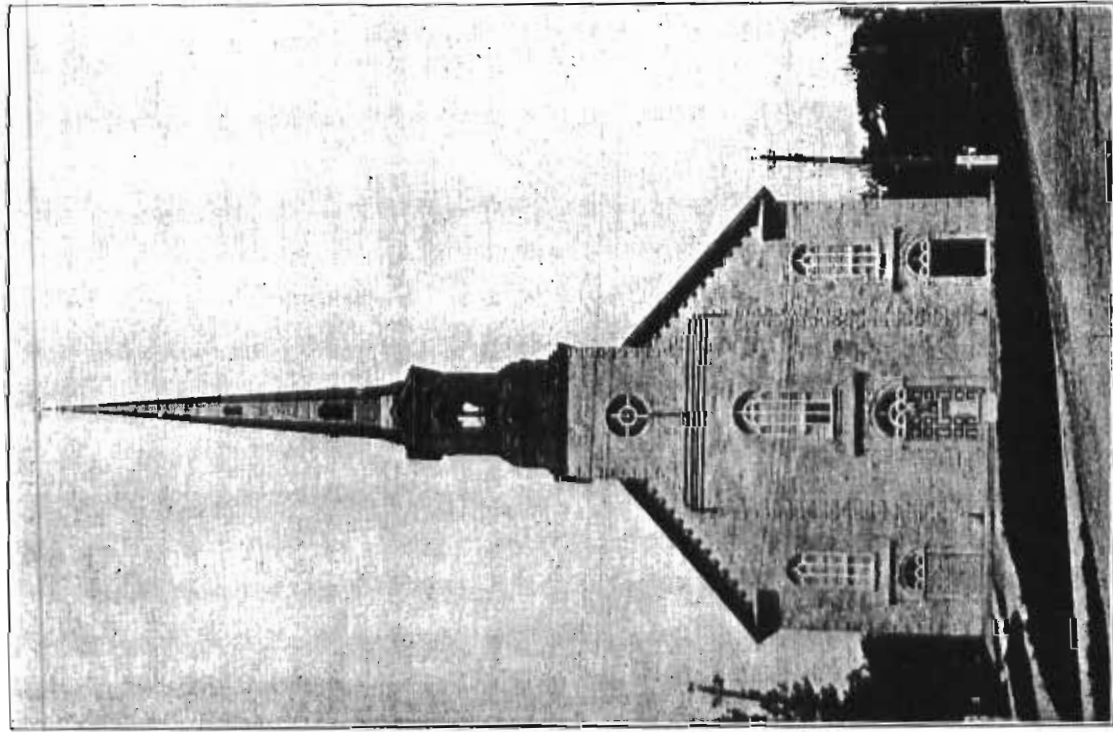
" Et le seizième du dit mois de mars en la dite Seigneurie de Beaumont sont comparus par devant nous sur les neuf heures du matin, Monsieur Nicolas-Joseph Chasles prêtre faisant les fonctions curiales dans l'église de St-Étienne de Beaumont et de St-Michel en la Seigneurie de La Durantaye . . .

(1) Archives de Saint-Michel.

" Et le dit jour seizième du dit mois de mars en la paroisse de St-Michel située en la Seigneurie de La Durantaye sont comparus par devant nous, sur les quatre heures de relevée, Monsieur Nicolas-Joseph Chasles, prêtre faisant les fonctions curiales en l'église paroissiale de St-Michel, Nicolas Mauricet (Morisset), Nicolas Maupain, René Patrice (Patry), Alexandre Ballan et Jean Garant, tous habitants de la dite Seigneurie et paroissiens de la dite paroisse de St-Michel, faisant tant pour eux que pour les autres habitants de la dite paroisse qui n'ont pu venir en cette assemblée.

" Auxquels comparants nous avons exposé le sujet de notre commission et les avons interpellés de nous dire l'étendue présente de la dite paroisse, le nombre de chefs de famille qui la composent et de nous déclarer si eux ou quelques-uns des absents sont incommodes pour venir au service divin par la difficulté des chemins ou par l'éloignement. Sur quoi, ils nous ont dit que l'étendue de la dite paroisse de St-Michel est d'une lieue et demie ou environ, qui fait la moitié du front de la Seigneurie de La Durantaye, laquelle a six lieues de profondeur, que la dite moitié de Seigneurie appartient à tous les enfants puînés du feu sieur de La Durantaye, et que la dite lieue et demie de front qui compose l'étendue de la dite paroisse de St-Michel commence du côté d'en bas le long du fleuve à la rivière Boyer et finit en remontant le fleuve à la ligne qui sépare la Seigneurie de La Durantaye d'avec celle de Beaumont, que sur le front de la dite moitié de la Seigneurie qui compose la dite paroisse de St-Michel, il y a vingt-neuf chefs de famille résidents y compris la ferme des religieuses de l'Hôpital-Général de Québec, auxquelles l'autre moitié de la dite Seigneurie appartient comme l'ayant acquise du fils aîné du dit feu Sieur de La Durantaye. Que sur le même front il y a six concessionnaires qui font valoir leurs terres sans y résider ; qu'au bout de quarante arpents de profondeur il y a un second rang d'habitations sur lequel sont cinq chefs de famille résidents.

" Et sur la commodité ou incommodité pour assister au service divin, les dits comparants et Clément Léonard et Jean Laprise, aussi habitants de la dite partie de Seigneurie, nous ont dit qu'ils sont tous très contents d'être paroissiens de St-Michel, n'en ayant point de plus proche ni de plus commode et que toute l'incommodité qu'ils souffrent est de ce qu'ils n'ont aucun officier de milice dans leur côté, tous les dits officiers étant sur la paroisse de St-Jacques.



ÉGLISE DE SAINT-MICHEL,  
bâtie en 1858, incendiée en 1872 et reconstruite la même année.

“ Desquels dîres, déclarations et représentations nous avons dressé le présent procès-verbal, duquel a été fait lecture et a le dit Sieur Chasles et le dit Maurice signé avec nous les autres ayant déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellés suivant l'ordonnance.

“ Est survenu Monsieur René Gaschet, notaire de la dite Seigneurie, qui a aussi signé après avoir ouï la dite lecture.

“ Signé : J. Chasle, prestre, R. Gaschet, Morisseau, Collet et Roucault.

“ Et le dit jour seizième du dit mois de mars, sur les cinq heures de relevée, en la paroisse de St-Jacques et St-Philippe située en la seigneurie de La Durantaye, sont comparus par devant nous Monsieur Joseph Voyer, prêtre faisant les fonctions curiales en la dite paroisse et en celle de l'Assomption située en la Seigneurie de Bellechasse . . .

“ Sur quoi les dits comparants nous ont dit que l'étendue de la dite paroisse est d'une lieue et demie de front ou environ le long du fleuve St-Laurent, qui fait la moitié du front de la dite Seigneurie de La Durantaye, laquelle moitié appartient aux Religieuses de l'Hôpital-Général de Québec qui l'ont acquise du fils aîné de feu Sieur de La Durantaye, la dite moitié de front à prendre du côté d'en bas depuis la ligne qui sépare la dite Seigneurie d'avec celle de Bellechasse en remontant jusqu'à la rivière Boyer icelle comprise : que sur le front de la dite partie de Seigneurie il y a vingt-trois chefs de famille résidents et quatre concessionnaires qui font valoir leurs terres sans y résider, que dans les profondeurs de la dite partie de Seigneurie qui sont de lieues, il y a au bout de quarante arpents depuis le front, un second rang d'habitations, sur lequel sont sept chefs de famille résidents, sept concessionnaires qui font valoir leurs terres sans y résider et dix-neuf autres concessionnaires qui n'y ont fait ni établissement ni défrichement . . . ” (1).

Voici donc quelques renseignements précis qui découlent du procès-verbal du Sieur Colette : les paroisses de Saint-Michel et de Saint-Vallier étaient séparées par la rivière Boyer ; les religieuses de l'Hôpital-Général, quoique exerçant les droits seigneuriaux dans Saint-Vallier, habitaient la paroisse de Saint-Michel, tout près de la rivière Boyer, sur la terre appartenant maintenant à

(1) Archives fédérales, F. 138, pp. 392 à 404.

M. Mercier " du pont " ; la population était alors de 35 concionnaires, dont six non résidents, sur le bord du fleuve et de l'Intendant signifiait à ces derniers l'obligation de faire et d'entretenir le chemin nouveau de ce second rang, qui descend au fleuve suivant la ligne tirée par l'arpenteur Quentin ; il exigeait au que les habitants du premier rang aident à faire les ponts du nouveau chemin (1). Tous nos coparoissons reconnaîtront ici qu'ils appellent ordinairement " la route de la Station ".

Les archives paroissiales ne disent que peu de chose de période de 1720 à 1730. Monsieur Chasles, n'accédant à Saint-Michel que pour les nécessités du ministère, on comprend que menus faits de la vie paroissiale n'aient pas été laissés en écrit. Cependant, au cahier de comptes pour l'année 1724, on trouve " Payé pour une cloche fondue à St-Michel le 26 septembre 1724 pesant net 135 livres à 2 livres de façon par livre, 270 livres. Plus loin : " Les deux tiers des habitants ont fondé une messe basse pour prier Dieu qu'il veuille les préserver des maladies contagieuses et mortalité qui ont été assez ordinaires dans la dite paroisse et dite messe se doit dire dans le mois de juin à l'intention de ceux qui ont fourni pour la fondation de la dite messe. C'est la Fabrique qui est chargée de la faire dire, elle a reçu pour cela la somme de 40 livres. A St-Michel ce 26e juillet 1726. J. Chasles, ptre ".

L'église paroissiale avait plutôt les proportions exigées d'une chapelle. Déjà, en 1712, elle suffisait à peine à contenir la foule des fidèles. Il fallut bien s'en contenter !... Au bout de dix-huit ans, les paroissiens trouvèrent qu'elle avait fait son temps et réclamèrent un bâtiment et plus vaste et plus accommodant. Ils n'entendaient pas souffrir de retard, car ils déclarèrent ne plus vouloir " payer leurs bancs que l'église ne soit commencée (2) ". On doit avouer que les habitants de Saint-Michel avaient la manie de la contradiction : ils prenaient un malin plaisir à refuser la missionnaire des choses nécessaires pour, quelque temps après, exiger des choses intempestives. Ils durent céder cette fois : la rente des bancs fut payée et... l'église ne fut pas construite !...

(1) M. Pierre-Georges Roy. *Inventaire des Ordonnances des Indendants* vol. I, p. 203.

(2) C'est la déclaration que fait au missionnaire Louis-Marie Fortin, premier marguillier.

Enfin, au printemps de 1730, une résolution de Fabrique demandant la construction incessante d'une nouvelle église, fut passée sans entrave. Aussitôt, maçons, charpentiers, tailleurs de pierre furent engagés et se mirent à l'œuvre. Tout alla si bien que la cérémonie de la pose et bénédiction de la première pierre se fit au mois de juin. Un don fut fait pour en défrayer les dépenses : Reçu le 24 juin pour la cérémonie de la première pierre, 6 livres " ; est-il marqué dans le Cahier des comptes pour 1733. A partir de cette date, les comptes sont presque exclusivement composés des recettes et dépenses concernant la nouvelle construction. Ainsi : Juillet 1733 : payé à Jean Marcoux pour la pierre de taille, 50 livres. Payé à M. Boisseau pour insinuation du contrat de l'église, 4 livres et 5 sols. Payé à Michon (notaire dans la Seigneurie de La Durantaye) pour le contrat du bois, etc... Que de paiements faits aussi à des maçons ! Le 18 août 1735 : " Reçu de Mgr l'Évêque pour la bâtisse de l'église, 100 livres " ; quatre fois : " re-çu provenant de quêtes à la ville ". Plusieurs pages sont couvertes d'entrées de cette espèce. Les comptes de 1734 sont remplis de salaires payés aux ouvriers, charpentiers et maçons ; le paiement pour clou, fournitures d'église, fourniture et nourriture du missionnaire. Ceux de 1736 enregistrent des dons assez substantiels, par exemple : " 100 livres qui ont été transmis par M. Plante et qui proviennent du fonds pour l'aide aux églises ; 24 livres de l'Intendant Hocquart ; 12 autres livres du même pour aider à se procurer le plomb pour le clocher... " Le clou à bardeau a été " acheté de la Mère St Paul, hospitalière " (1). Un nommé Montibant fut le couvreur.

M. l'abbé Plante était revenu à Saint-Michel en août 1735 : il avait donc pu surveiller les travaux. Pendant son absence, il avait été curé de Québec : il ne s'était pas complètement désintéressé de Saint-Michel puisqu'il avait fait dans sa paroisse de la Cathédrale des quêtes qu'il affecta à la construction de notre église. En 1735, il retournait à Québec prendre la charge de directeur du Séminaire. Ajoutons qu'il avait été vicaire général du diocèse et chanoine du Chapitre depuis 1728. Il mourut à l'Hôtel-Dieu le 20 mars 1744, à l'âge de 64 ans.

(1) On se rappelle que les religieuses de l'Hôpital-Général possédaient, près de la rivière Boyer, un terrain compris dans les limites de Saint-Michel.



## L'ABBÉ JEAN-AUGUSTE MERCIER

(Septembre 1735 — Août 1739)

Avec Monsieur Mercier, le régime de la cure stable avec l'assistance, interrompu pendant plusieurs années, reprend ses droits. Né le 20 mars 1704 à Québec, M. Mercier y fut ordonné le 15 juin 1727. Nommé de suite missionnaire à Terrebonne, il fut envoyé en 1729, à Saint-Laurent de l'Île d'Orléans. En 1735, le jour de Saint Michel, il était transféré à notre paroisse.

En y arrivant, il trouvait un presbytère confortable, une église neuve et une population sympathique. Il sut d'ailleurs continuer l'œuvre de son prédécesseur : terminer l'église et payer les dettes.

Le 28 février 1737, au cours de sa visite, le Vicaire-Général écrivait dans le cahier de comptes : " Nous Jean-Pierre de Miniac, prêtre et chanoine de l'église cathédrale de Québec et Vicaire général du diocèse... exhortons les habitants d'achever de couvrir et planches le presbytère dans le cours de l'été, ce qui ne leur peut être bien difficile, l'ouvrage n'étant pas bien considérable et leur restant assez de temps pour se pourvoir de planches. Leur enjoignons aussi de mettre le cimetière en état et d'y faire en même temps une porte... " En tournant la page on lit : " dans le cours de l'année 1737 a été fait don à l'église de St-Michel d'une bannière par Jean Daniau. Mercier, prêtre. " Suit une longue liste d'achats et de paiements pour l'église : en arrivant, M. Mercier l'avait trouvée tout au plus habitable ; en partant, il la laissait embellie, complètement terminée.

Ces travaux étaient urgents. Qu'on en juge par les ordonnances du Vicaire-Général :

" Nous Jean-Pierre de Miniac prêtre chanoine de l'église cathédrale et vicaire général de Québec, avons examiné dans le cours de notre visite les comptes de la Fabrique de Saint-Michel Seigneurie de La Durantaye et avons arrêté celui de 1737 recommandant au marguillier de l'an passé de faire des diligences pour se mettre en état de rendre son compte dans le cours du printemps.

" Et enfin qu'il y ait un ordre pour le paiement de la rente des bancs et qu'à l'avenir les marguilliers ne se trouvent pas dans l'embaras ainsi que par le passé, Nous ordonnons que les propriétaires des bancs seront exacts à en payer la rente au temps

présent qui est le premier jour de l'an. Et faute par eux d'y satisfaire quinze jours après ce terme échu seront faites par le marguillier en charge trois monitions devant témoins à la porte de l'église ou presbytère, passées lesquelles, si les propriétaires ne paient pas, seront leurs bancs mis à l'enchère et adjugés, après trois publications au plus offrant ce qui sera exécuté dès cette année par les marguilliers sortis de charge.

" Et ayant examiné dans la visite que nous avons faite de l'église, la disposition du plancher et l'arrangement des bancs, nous avons ordonné que les premiers bancs le long du mur de l'un et l'autre côté ne seront pas plus avancés que la petite marche, ne se trouvant pas plus d'espace qu'il n'en faut pour la masse des petits autels, le marche-pieds, le *plano* et le balustre. Et au cas qu'il ne se trouve pas place suffisante pour les bancs qui ont été distribués, les propriétaires qui ne seraient placés et qui se trouveraient avoir payé la rente de leurs bancs les années passées seront pourvus de ceux qui seraient mis à l'enchère par faute de paiements.

" Et ayant agité dans l'assemblée que nous avons tenue après notre visite quel parti il était plus convenable de prendre pour la construction des bancs, il a été arrêté qu'ils n'auraient tous que cinq pieds, et qu'afin qu'ils fussent d'une structure égale et solide il serait fait marché au nom de la fabrique avec un menuisier auquel on fournirait une somme d'argent et les inadiers et planches nécessaires afin de le mettre en état de travailler sans interruption et d'achever l'ouvrage pour l'automne, ce que Maître Pilote s'est offert d'exécuter à juste condition et que nous avons approuvé. Et comme nous avons été témoin et nous-mêmes éprouvé l'indécence et l'incommodité que causent quelquefois pendant le temps du sacrifice les poudrières, nous enjoignons très expressément aux marguilliers de se mettre en devoir de faire lambrisser dans le cours de l'été au moins le sanctuaire, les exhortant aussi de faire rendre non seulement le dit sanctuaire mais encore l'église, ce qui la rendra et décente et beaucoup moins froide.

" Et n'ayant trouvé pour l'huile des infirmes qu'un boitier de fer blanc et pour les eaux baptismales aucun vase, nous ordonnons qu'au plus tôt les dits marguilliers se pourvoieront de ces vaisseaux de matière et forme convenables, et feront faire un confessionnal ou mettre des jalousies au balustre, réitérons pour le cimetière et couverture du presbytère ce que nous avons enjoint dans notre

dernière visite. Et afin que les dits marguilliers et autres habitants ne puissent ignorer nos intentions leur sera faite par le Sieur Mercier missionnaire lecture de notre présente au prône dimanche prochain. Donné à Saint-Michel le 14 février 1739.

J.-P. MINIAC, ptre ”.

Depuis deux ans, il y avait à Saint-Michel une population flottante qui en rendait l'administration particulièrement difficile. L'Évêque, le curé et même le seigneur se voyaient obligés de sanctionner. Le 22 janvier 1738, l'intendant de la Rouvillière avait condamné “ Jean Valière, le nommé Fontaine, Augustin Boulé Nicolas Chamberland, Pierre Mercier, Jean-Baptiste Dupon Joseph Fougère, Etienne Lessard, Pierre Bernier, Jacques Sarcelle Joseph Beaudoin et Antoine Quérét dit Latulippe, tous habitants de Saint-Michel, à tenir feu et lieu dans le délai de huit mois, sinon il serait procédé à réunir leurs terres au domaine de Hugues-Jacques Péan de Livaudière, chevalier de Saint-Louis, major des villes châteaux de Québec, propriétaire de la dite seigneurie de Saint-Michel (1) ”. Le 20 décembre 1738, comme ils n'avaient rien fait leurs concessions redevinrent propriété seigneuriale (2). Près de cinq ans plus tard, le 7 mai 1743, Sébastien Nollet subit le même sort pour une terre qu'il avait acquise de Louis Tremblay en octobre 1739 (3).

Tous ces habitants, par ailleurs braves gens, préféraient la vie du journalier à celle du colonisateur. Quelques-uns avaient débouché une partie de leurs terres, mais dans le seul but de vendre le bois à Québec. Ils passaient avec les saisons de l'un à l'autre endroit sans demeure fixe et sans la détermination de cultiver. On comprend l'embarras du curé qui ne voyait pas l'heure de faire payer à ces vagabonds la rente de bancs, et celui du seigneur dont l'ambition était de défricher le plus tôt possible toute sa seigneurie.

Monsieur Mercier quitta Saint-Michel à la fin d'août 1739. On le retrouve, en 1750, missionnaire des Français à Sainte-Anne des Cacoquias. Il vint mourir à l'Hôtel-Dieu de Québec et fut enterré le 18 avril 1752.

(1) M. Pierre-Georges Roy. *Inventaire des Ordonnances des Intendants* vol. II, p. 255.

(2) *Édits et Ordonnances*, vol. 3, p. 326.

(3) *Idem*, p. 341.

## L'ABBÉ JOSEPH-MARIE DE LA CORNE

(Septembre 1739 — Septembre 1747)

Monsieur de la Corne est le neuvième curé de Saint-Michel. Il est le fils de Jean de la Corne et de Marie de Contrecoeur. Son éducation fut soignée. Plus tard, il devint l'un des prêtres les plus distingués que nous ait envoyés la France. Il fut curé de Saint-Michel du 15 septembre 1739 à la fin de septembre 1747, c'est-à-dire, huit ans (1).

Deux mois après son arrivée, “ acte est donné aux habitants de Saint-Michel de la nomination de Michel La Rochelle, Léonard Clément et Jean-Baptiste Racine comme syndics pour la conduite de la bâtisse d'un presbytère et décision est arrêtée qu'il sera dressé par eux deux états estimatifs et de répartition de ce que chaque habitant devra fournir pour sa quote-part de la bâtisse du dit presbytère tant en argent qu'en travail ou autrement, suivant leurs biens et facultés et le plus équitablement que faire se pourra (2) ”. Cette ordonnance est signée par l'intendant De la Rouvillière, et M. le curé De la Corne est chargé d'en surveiller l'exécution.

Cette injonction n'a rien qui surprenne. Le presbytère construit en 1714 n'avait jamais été qu'une maison faite à la hâte défendant mal contre le froid et, après quinze ans, en voie de destruction. Une construction nouvelle s'imposait de toute évidence. Les paroissiens de Saint-Michel le comprirent d'ailleurs et ne négligèrent rien pour assurer à leur curé une maison convenable. C'est ce presbytère en pierre, amélioré et allongé avec le temps, que l'on peut voir encore aujourd'hui, et dont les curés ont fait leur résidence depuis bientôt deux cents ans.

Monsieur de la Corne était souvent appelé ailleurs par des affaires de haute importance. En effet, sa noblesse de naissance, son entraînement à approcher les grands, son tact, sa grande intelligence : tout le rendait apte à traiter les problèmes les plus complexes. Pendant ses absences, des auxiliaires faisaient les fonctions du ministère : le P. Joachim Massy en janvier, février et commencement de mars 1743 ; M. Allenon de Villangeoin, cha-

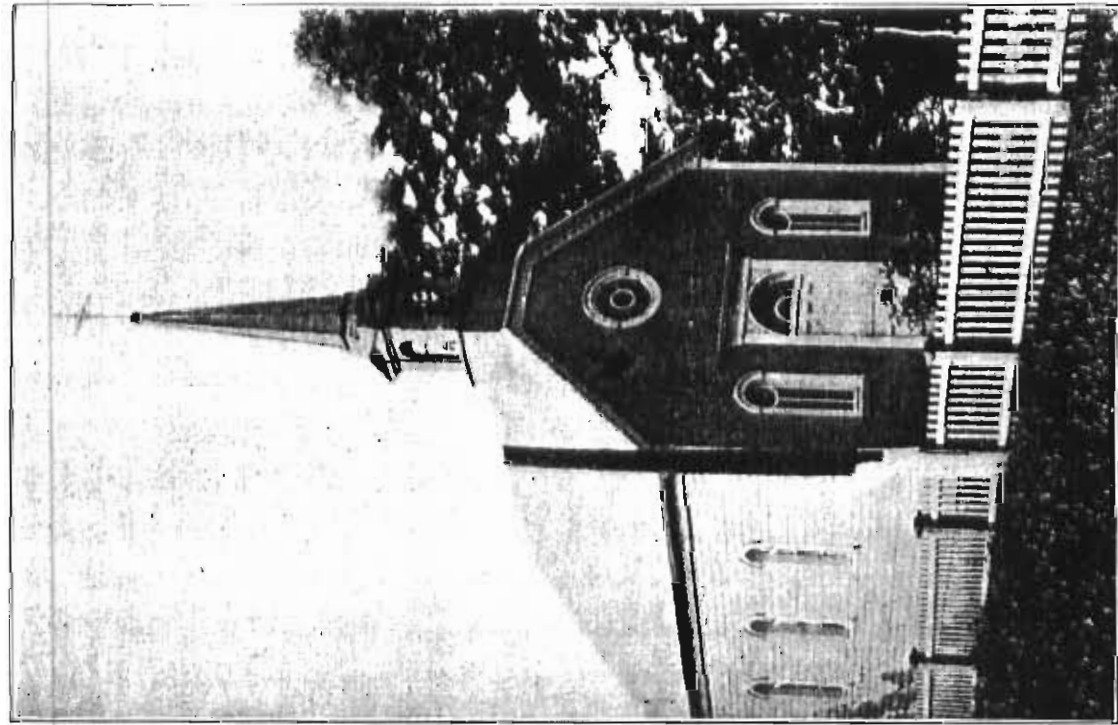
(1) Mgr Tanguay fait évidemment erreur en disant que M. de la Corne fut curé de Saint-Michel jusqu'en septembre 1739.

(2) M. P.-G. Roy. *Inventaire des Ord. des Int.*, vol. 2, p. 283.

noine et officiel de Québec, en janvier, février et mars 1746 ; en janvier 1747, les Pères Alexis Duburon, récollet, et Étienne Laverjat, jésuite. Tombé malade en avril 1747, il retint les services de ces deux religieux qui successivement desservirent Saint-Michel jusqu'en juillet.

Vers 1745, un courant d'immigration était venu grossir la population de Saint-Michel. Les Micmacs du Cap Breton et les Amérindiens (Malécites) de l'île St-Jean avaient été évangélisés tour à tour par les Jésuites, les Récollets et les Capucins. C'étaient des sauvages convertis au catholicisme et gagnés à l'allégeance française. Mais la cession de l'Acadie les avait isolés et livrés aux mutineries des Anglais. Fatigués de ce régime oppressif, ils préférèrent quitter leur territoire, abandonner même tout espoir de survivance, plutôt que de renoncer à leur foi et rompre avec la France. Alors commença l'effritement de ces nations : de petits groupes se détachèrent, des villages entiers se vidèrent et vinrent s'installer sur les bords du Saint-Laurent. Saint-Michel en reçut un contingent de quelques familles qu'il traita avec les plus chaleureux égards. Il nous est permis de croire que le P. Laverjat missionnaire chez les Abénaquis et qui avait eu l'occasion de faire du ministère dans notre paroisse, n'était pas étranger à ce mouvement. Malheureusement, ces pauvres sauvages ne réussirent pas chez nous à s'accommoder de leur nouvelle situation. Épuisés par l'impitoyable persécution des Anglais, réduits à une pauvreté que nos habitants ne pouvaient que médiocrement adoucir, ils disparurent presque tous dans l'espace de trois ou quatre ans. Nos registres paroissiaux nous racontent, à leur manière, la courte histoire de leur passage dans Saint-Michel ! En 1745 : le 18 mars, « Par moi a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse un petit sauvage baptisé âgé d'environ trois ans. Ses père et mère sont inconnus » ; le 9 octobre, sépulture d'un sauvage « amalécite nommé Étienne âgé de 14 ans. Son père s'appelle François, je ne sais point le nom de sa femme ». Ces deux actes sont signés par M. de la Corne. En 1746 : le 23 janvier, sépulture de Nicolas, sauvage amalécite, âgé d'environ 6 ans « légitime mais né de parents inconnus » ; le même jour, baptême de Marie, fille de François-Xavier Kouactapimouet et de Marie-Jeanne Aroulouesse, « sauvages malécites hivernant en cette paroisse » ; parraiu, Jean Cartier ; marraine, Marie Anotami ; — le 6 mars,

mariage de Gabriel, sauvage malécite, veuf de feu Marie, et Marie, fille de feu François et de Anna, sauvages malécites, en présence de Jean-Baptiste Lendry, sauvage interprète, Joseph St-Aubin, chef, François Ednio, François de Salle, Louis, sauvages malécites. Le mariage n'eut lieu qu'après avoir fait une information dans le village des sauvages malécites hivernant en cette paroisse, s'il n'y avait point d'empêchement de mariage » ; 8 mai, baptême de François Guillaume, fils de Guillaume et de Madeleine, sauvages malécites ; — 6 juin, M. Carpentier, prêtre, supplée les cérémonies du baptême à Angélique ondoyée par le P. Germain, Jésuite, fille « de Joseph et de Agnès, sauvages malécites de la Rivière St-Jean » ; — le même jour, baptême de Marie-Thérèse, fille de René fils d'Ambroise, et de Marie-Jeanne fille d'Augustin », sauvages malécites de Medabouthèque » ; le même jour, baptême de Pierre-Paul, fils de « Charles, fils de Étienne, sauvage de Medabouthèque et de Marguerite, fille de Grégoire aussi sauvage malécite de la Rivière St-Jean » ; — 4 septembre, baptême d'Angélique-Josephi, fille de Noël fils de Jean-Baptiste et de Marie St-Aubin, sauvages malécites ; parraiu, M. Lacorne, prêtre ; marraine, Dame Angélique Geneviève Desmeltoizes Péan ; — 7 septembre, baptême de Nicolas, fils de Thomas Membermet et de Marie-Agnès Présault « sauvages malécites demeurant en cette paroisse » ; — 23 septembre, baptême de Bartélémi, fils d'Ignace et d'Anne, sauvages malécites. Ce baptême a été fait par M. R.-G. Allenon de la Villangevin ; — le même jour, sépulture « d'un enfant garçon à Jean Mickemack, âgé d'environ six ans (fait par M. de la Villangevin) ; — 15 octobre, baptême de Marie-Cécile, fille de François Sales et de Marie, sauvages malécites ; — 20 novembre, sépulture d'Angélique, âgée d'environ 18 ans, fille de Joseph Thomas et de Catherine, sauvages malécites ; — 9 décembre, sépulture de François, épouse de Louis fils de Michel, âgée d'environ 30 ans, sauvage malécite de Medabetek ; — le 26 décembre, baptême de Noël, fils de François-Xavier et de Marie-Elizabeth, sauvages malécites. Tous ces actes, sauf les deux déjà marqués, sont signés par M. de la Corne. En 1747 : — le 20 janvier, baptême d'Agnès Dorothée, fille de Louis et de Madeleine « ses père et mère mariés ensemble sauvages de la Rivière St-Jean en Acadie », (cet acte est signé par le Père « E. Laverjat Prêtre Religieux de la Compagnie de Jésus, mission. des Sauvages Abénaquis ») — le 30 janvier, baptême de Marie-Madeleine, fille d'Étienne et d'Angélique



CHAPELLE SAINTE ANNE,  
construite en 1905.

“sauvages mickemack hivernant en cette paroisse et n'ayant point de nom de famille” ; — le même jour, baptême de Simon, fils de Michel et de Marguerite, sauvages malécites ; — le 25 février, baptême de Marie Béranget, fille de Pierre-Thomas et de Marie-Élie à Pierre-Paul” ; aussi baptême de Marie-Agnès fille de Pierre-Paul Neptian et de Louise Denis, tous sauvages malécites. Ces trois derniers actes sont aussi signés par M. de la Corne.

Ce n'était pas la première fois que les habitants de Saint-Michel donnaient l'hospitalité à des étrangers pourchassés et miséreux. Dès 1684, dans une expédition du gouverneur De la Barre contre les Iroquois, les Abénaquis avaient donné tête baissée ; la fièvre les prit et il en périt des centaines. De tous ceux qui avaient fait la campagne, il n'y en eut qu'un ou deux qui ne furent pas atteints par l'épidémie. Comme cette terrible maladie menaçait de les enlever tous, il fallut en éloigner les malades qui furent dispersés depuis Saint-Michel jusqu'au Cap Saint-Ignace (1).

C'est pendant ces années de cure active que M. de la Corne fut fait chanoine. La cérémonie d'investiture eut lieu le 13 juillet 1747. Deux mois après, il était rappelé à Québec où il fut nommé Conseiller clerc au Conseil Supérieur. Il était aussi abbé commendataire de l'Étoile et de Maubec. En 1755 il fut élevé par le Roi à la dignité de Doyen du Chapitre, et fait Vicaire-Général par Mgr Briand en 1767. Plus tard on le retrouve à Londres traitant avec le Gouvernement Britannique du rétablissement de l'épiscopat canadien. Il ne revint jamais au pays.

### L'ABBÉ PIERRE CHAUFOUR

(Octobre 1747 — Juillet 1760)

Monsieur Chaufour était un Montréalais. Né le 22 juin 1724, du mariage de Jean-Baptiste Chaufour et d'Angélique Boisseau, il avait été ordonné le 23 septembre 1747 et immédiatement nommé curé à Saint-Michel. Sa première entrée aux registres est du 3 octobre.

Ce qui caractérise son administration, c'est le don de se gagner la sympathie des fidèles et une habileté rare à gérer les affaires. En effet, ayant à rencontrer de lourdes obligations contractées par

(1) Jos.-Edmond Roy. *Histoire de la Seigneurie de Lauzon*, vol. 1, p. 403.

ses prédécesseurs, il réussit en peu de temps à en libérer la fabrique. Bien plus, en 1752, les cahiers de comptes accusaient un surplus de 445 livres, 3 sols, 5 deniers. Jamais les marguilliers n'avaient connu pareille fortune. Il est vrai que la population avait sensiblement augmenté, que plusieurs terres avaient été déboisées et mises en valeur ; il est certain qu'un vent de prospérité soufflait sur toute la paroisse. Mais M. Chaufour avait pris à tout cela une part très active, soit en invitant de nouveaux colons à venir fixer sur les terres de la deuxième ou de la troisième concession, soit en stimulant l'activité des concessionnaires déjà existants, soit enfin en les engageant à sortir des vieilles coutumes routinières.

Le seigneur Michel-Jean-Hugues Péan n'était pas le dernier bénéficiaire de ce progrès. Pour un motif que nous soupçonnerons fort de ne pas être désintéressé, il obtint du marquis Duquesne et de l'intendant Bigot une ordonnance établissant un bourg dans notre paroisse. En voici la copie : " Le marquis Duquesne, gouverneur et lieutenant-général en Canada, Isle-Royale, Isle Saint-Jean, et autres en dépendantes, la Louisiane et autres pays de la Nouvelle-France.

" François Bigot, chevalier, conseiller du Roi en ses conseils, intendant de justice, police, finances et de la marine en toute la Nouvelle-France et province de la Louisiane.

" Vu la requête à nous présentée par dame Françoise Pécaudy de Contrecoeur, veuve de Monsieur Hugues-Michel Péan, écuyer, Québec, seigneur de Saint-Michel et autres lieux, et gouvernement de Michel-Jean-Hugues Péan, capitaine, aide-major des troupes, son fils, seigneur, propriétaire et jouissant par indivis de la terre et seigneurie de Saint-Michel et de Livaudière, contenant qu'ils désiraient établir un bourg dans leur seigneurie de Saint-Michel, sur un terrain à eux appartenant de dix arpents et demi de front sur trois arpents de profondeur, à prendre le dit bourg à la ligne qui sépare le terrain de l'église au sud-ouest d'avec les dix arpents de front ci-dessus, en remontant au sud-ouest jusqu'au ruisseau nommé Bissonnet dit Laforme, et depuis le chemin actuel du roi jusqu'à la grève ; et que comme l'établissement de ce bourg est pour l'utilité et l'avantage des habitants et censitaires des suppléants, afin d'y placer un certain nombre d'ouvriers comme suppléons, charpentiers, menuisiers et autres artisans, qui seront en état

de fournir aux dits habitants les outils et instruments d'agriculture et autres dont ils ne peuvent se passer et qu'ils sont souvent obligés de venir chercher à la ville, au préjudice de leurs travaux et surtout de la culture et défrichement des terres ; les suppléants concluent à ce qu'il nous plaise établir et fixer le dit bourg sur le terrain ci-dessus désigné, la dite requête signée " Marie Contrecoeur, veuve Péan " et " Péan ".

" Vu aussi l'ordonnance du roi du vingt-huit avril, mil-sept-cent-quarante-cinq, par laquelle, article trois, Sa Majesté permet aux habitants des bourgs et villages alors établis et qui le seront par la suite par le gouverneur général et l'intendant de ce pays, d'y faire tels établissements et dans telle étendue de terrain qu'ils jugeront à propos.

" Nous, ayant égard à la dite requête, avons établi et établissons, par ces présentes, un bourg dans la seigneurie de Saint-Michel, sur le terrain de dix arpents de front appartenant aux suppléants, lequel bourg sera borné du côté nord-est par la ligne qui sépare le terrain dépendant de l'église du lieu d'avec les dits dix arpents, au sud-ouest par le ruisseau du nommé Bissonnet dit Laforme, par devant, à la grève, et par derrière, au chemin du roi ; dans l'étendue duquel bourg nous permettons à tous habitants, artisans, ouvriers et autres de faire tels établissements qu'ils jugeront à propos sur les emplacements qui leur seront à cet effet vendus ou concédés, en se conformant aux règlements et usages ordinaires de la voirie et de la justice.

" Et sera la présente lue et publiée partout où besoin sera. Fait et donné à Québec, le quinze février mil sept cent cinquante quatre. Signé : Duquesne et Bigot (1)".

Dans l'automne de 1756, un élément nouveau s'ajoute à la population de notre paroisse : ce sont des émigrés acadiens qui, lors de l'invasion de leur malheureux pays par les Anglais, réussirent à s'échapper et à se réfugier, les uns dans le district de Montréal, où ils fondèrent les paroisses de l'Acadie et de Saint-Jacques de l'Acchigan, d'autres sur la rive nord de la Baie des Chaleurs ainsi que dans les seigneuries de Nicolet et de Béancourt ; plusieurs restèrent à Québec, quelques familles enfin se fixèrent dans les paroisses de Saint-Michel, Beaumont et Saint-Charles (2).

(1) *Édits et Ordonnances*, vol. II, p. 414.

(2) L'abbé I. Caron. *La Colonisation du Canada sous la Dom. Franc.*, p. 84.

Nos habitants accueillirent ces malheureux comme des frères. Mais, épuisés eux-mêmes par des levées incessantes de blé et d'autres grains (1), ruinés par plusieurs années de mauvaises récoltes, ils durent appeler l'aide du Gouvernement. Un habitant de Beaumont, Joseph Roberge, s'engagea envers Joseph Cadet, pourvoyeur des autorités, à fournir et livrer à chacun des Acadiens réfugiés dans Beaumont et Saint-Michel une demi-livre de bœuf ou un quarteron de lard de quatre onces de poids par jour pendant six mois (2).

Si notre paroisse reçut des recrues qu'elle n'attendait pas, par contre, elle subit de fortes saignées du fait que plusieurs hommes jeunes gens ont quitté leurs familles et s'en sont allés combattre à Détroit ou dans les environs du Lac Champlain. Quelques-uns sont morts, comme en font foi les registres des forts : "L'an mil sept cent cinquante quatre, le quinze septembre est décédé au Fort Duquesne à la Belle Rivière, le nommé Joseph Broches de la paroisse de St-Michel, en bas de Québec... Son corps a été inhumé dans le cimetière du même fort, par nous Récollet prêtre soussigné, aumônier du Roy au dit Fort, ainsi que nous avons signé."

FR. DENYS BARON, P. R. aumônier (3).

L'an mil sept cent cinquante cinq le deuxième de septembre par moi, soussigné, aumônier pour le Roi au fort St-Frédéric, a été inhumé, avec les cérémonies ordinaires, dans le cimetière de ce fort le corps de Michel Laprise, habitant de St-Michel, près de Beaumont, muni de tous les sacrements, âgé de vingt deux ans ou environ. En foi de quoi j'ai signé,

FR. DIDACE CLICHE, Ptre Récollet (4) "

Le 27 septembre 1756, sépulture, par le même Père, de "Louis Plante, milicien de la paroisse de St-Michel, près de Beaumont, âgé de 50 ans environ, muni des sacrements de pénitence et d'extrême-onction (5) "

(1) Dès 1743, était convoquée une réunion des habitants de La Durantay par le commissaire Boisclerc nommé pour faire une levée de 3 à 4,000 minots de blé. (Cf. M. P.-G. Roy. — *Inventaire d'une Collection*, vol. I, p. 246).

(2) Greffe de Jean-Claude Panet, 14 novembre 1756.

(3) *Bulletin des Recherches Historiques*, 1913, juin-juillet, p. 189.

(4) *Archives fédérales*, M. 200, Rép. du Fort-St-Frédéric, fol. 130.

(5) *Idem*, fol. 165.

En 1757, M. le curé Chaufour fit exécuter par les frères Levasseur, sculpteurs de Québec, trois rétables d'autels, deux petits rétables pour les autels latéraux et des cadres. L'année suivante, il reçut de Mgr Briand l'ordre de faire creuser un fossé au pied du coteau qui domine l'église pour protéger celle-ci contre la crue des eaux du printemps.

Monsieur Chaufour était de santé précaire. La maladie le confina de longs mois dans son presbytère. Des voisins et quelques prêtres de Québec vinrent tour à tour faire le ministère de sa paroisse, par exemple, M. Parent, vicaire à Saint-Vallier, M. Dosquet curé de Québec, le P. Jean Demers, Récollet, et M. Sarault, curé de Saint-Charles. Vinrent les tristes événements de 1759 : il en fut affecté à ce point que la peine le terrassa plus que la maladie.

Nous venons de parler de 1759 : date sinistre pour le peuple canadien ! Le pays tout entier, narre M. Eusèbe Belleau, était dans une situation lamentable : la Nouvelle-France agonisait. Le drapeau fleurdelisé ne flottait plus qu'à de rares endroits sur les bords de Saint-Laurent. Montcalm, l'illustre général, rendait le dernier soupir dans Québec. C'en était fait, la vieille cité de Champlain s'était rendue. Mais il en coûtait à tous ces braves d'accepter le joug du vainqueur. Aussi, ils ne s'abandonnèrent point. En effet, quoique Québec eût été détruit, que les côtes de Beauport et l'Île d'Orléans et dix-neuf paroisses eussent perdu leurs hardes, leurs meubles, leurs instruments d'agriculture et presque tous leurs chevaux et bestiaux et fussent obligés, en retournant sur leurs terres avec leurs femmes et leurs enfants, de s'y cabaner à la façon des indiens, malgré tous ces désastres ils ne parlèrent pas de se rendre. Ils demandèrent à marcher au combat. C'était l'opiniâtreté vendéenne, c'était la détermination indomptable de mourir plutôt que d'être esclaves. C'est pourquoi l'on vit des paroisses en grand nombre se soulever et ne pas vouloir se soumettre au nouvel état de choses. Ils espéraient, ces grands cœurs, en la bravoure de Lévis qui, retranché à Montréal, préparait sa revanche. Aussi, quelqu'un envoyé pour chercher des secours dans les paroisses échelonnées sur la rive sud, trouva-t-il à Saint-Michel un accueil enthousiaste.

Le 22 mai 1759, une proclamation invitait les Canadiens à la soumission et les engageait sous les peines les plus sévères à demcurer tranquilles. Alors commencèrent les repréailles à l'adresse des

malheureux paysans de nos paroisses qui avaient pris les armes contre les Anglais. Pour se venger des habitants de la côte sud, le général Murray fit pendre un habitant de Saint-Michel, le capitaine Nadeau, devant sa propre maison parce qu'il avait encouragé ses concitoyens à la révolte et poussé plusieurs des soldats de sa compagnie à rejoindre l'armée française. Knox, capitaine dans l'armée de Wolfe, enrégistre le fait dans son journal du 30 mai : "Un habitant de Saint-Michel a été pendu hier en face de sa maison pour avoir essayé de soulever ses concitoyens à la révolte contre nous et avoir engagé plusieurs de ses anciens miliciens (il était capitaine de milice) à rejoindre l'armée française (1)". Cependant, pris de remords, Murray fit instruire à ses frais le fils unique de Nadeau (2).

Bien plus, mis au courant de ce mouvement réactionnaire, Murray lança sur le fleuve, que la glace recouvrait jusqu'en bas de Saint-Michel, les escadrons anglais et vint mettre tout à feu et à sang, incendiant particulièrement notre église, la criblant de boulets, brûlant les demeures de nos habitants. Ceux-ci, affolés, allèrent se réfugier dans les concessions, où quelques-uns moururent et furent enterrés. M. le curé Chaufour fit exhumer ces corps, qu'il ne faut pas confondre avec ceux des excommuniés dont nous parlerons plus loin. Voici l'acte qu'il inscrivit dans nos registres : "Sépulture des corps des personnes enterrées dans les concessions pendant le siège de Québec, dans le cimetière de cette paroisse, le 21 novembre 1759.

"Le 21 novembre 1759 ont été relevés et inhumés dans le cimetière de cette paroisse, par nous soussigné curé, les corps de Marie-Judith Coriveau enterrée le 1er juillet, Marie-Geneviève Pâquet dit Lavallée, enterrée le 18 juillet, François Lacroix enterré le 4 août, François Baquet (Lamontagne) enterré le 13 août, Charles Querret enterré le même jour, Pierre Gaulton dit Larochelle enterré le 18 septembre ; tous les dits corps avaient été enterrés dans les concessions pendant le siège de Québec et ont été inhumés dans le cimetière de la dite paroisse de Saint-Michel en présence de Louis Brideau, Nicolas Chamberland et autres qui ont déclaré ne savoir signer de ce enquis. Chaufour, ptre".

(1) *Bulletin des Recherches Historiques*, vol. III, p. 64.

(2) M. Jos.-Emond Roy. — *Histoire de la Seigneurie de Lauzon*, vol. III, p. 7.

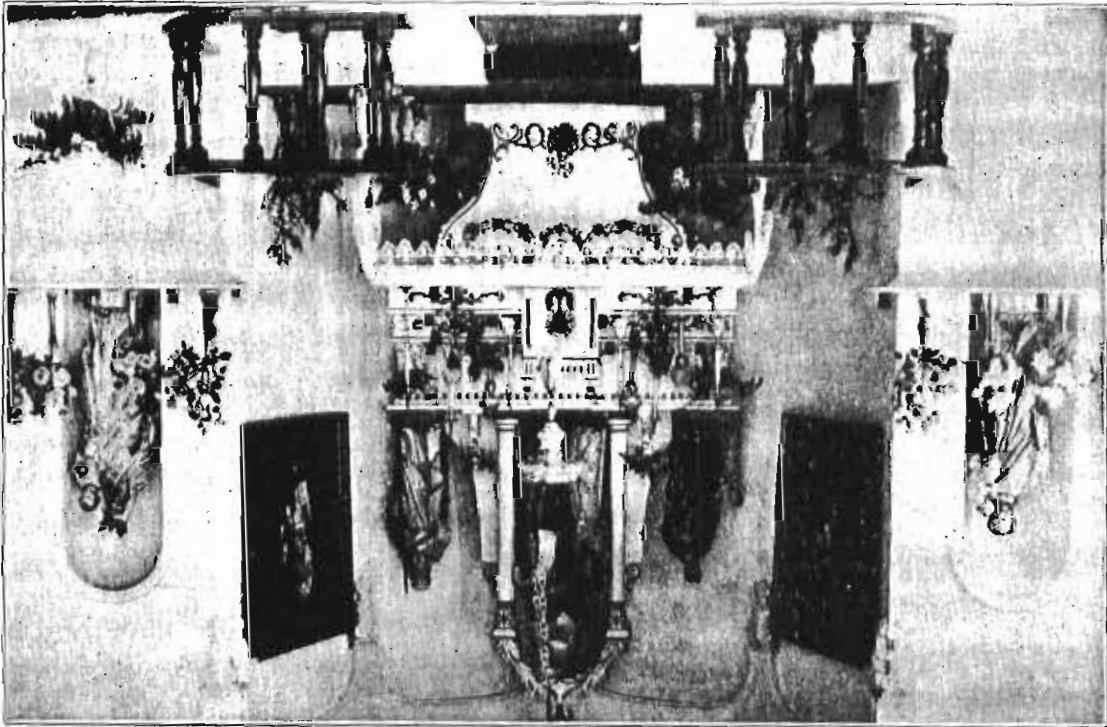
En fouillant les archives pour 1759, on trouve : — le 27 juillet, sépulture de Joseph Fortier, âgé de 43 ans, époux d'Elizabeth Noël, tué la veille par les ennemis. — Le 30 août, Pierre Gaulton dit Larochelle, âgé de 64 ans, a été tué par les ennemis.

Le 21 septembre suivant, après la première proclamation de Murray, les habitants de Saint-Michel revinrent reprendre possession de leurs demeures, qu'ils trouvèrent dans l'état le plus lamentable. Tout avait été saccagé ou brûlé. On ne sait par quel hasard l'église et le presbytère, quoique très avariés, avaient été préservés de l'incendie ; cependant, les dommages étaient considérables. Monsieur Chaufour a été obligé de payer "à un nommé Levasseur, ouvrier, la somme de 144 livres" pour avoir raccommodé les tabernacles qui étaient brisés pour avoir passé le temps du siège de Québec dehors et pour plusieurs autres réparations à l'église toute défective. Notons que la cloche a été prise par l'ennemi, que les cinquante madriers par moi achetés ont péri dans les flammes pendant le siège et que le maître-autel et plusieurs autres choses ont été brisées et pillées". Une nouvelle cloche fut achetée le 22 octobre 1763.

Les paroissiens de Saint-Michel ne se découragèrent pas pourtant. Ils revinrent sur leurs terres, relevèrent leurs maisons incendiées ou démolies et ne mirent guère plus de temps à reconstruire que les Anglais n'en avaient dépensé à détruire.

On le devine, toutes ces épreuves avaient été partagées par le bon M. Chaufour et avaient épuisé ses forces. Il avait dû se dépenser sans mesure pendant les années 1759 et 1760, desservant Beaumont et Saint-Michel ; il avait été à la tâche en soutenant le courage de ses paroissiens alors que lui-même aurait eu besoin de réconfort ; il s'était imposé la délicate mission de les maintenir dans la soumission à un état de choses déplorable mais devenu un fait accompli et que pour cela personne ne pouvait changer, la domination anglaise. Tout ceci n'avait pu être fait sans qu'il en coûtât à une santé déjà fortement ébranlée. Aussi, le 20 juillet 1760, il mourut au poste, dans son presbytère. Il fut enterré dans notre paroisse.

Il avait été à la peine, il allait maintenant être à la gloire !



INTÉRIEUR DE LA CHAPELLE SAINTE ANNE.

## CHAPITRE IV

### Curés sous la domination anglaise

On peut se demander ici quel était l'état d'esprit de nos habitants après la conquête du Canada par l'Angleterre.

La guerre, terminée dans l'automne de 1760 par la capitulation de Montréal et le départ des troupes françaises, laissait le pays dans une situation incertaine, livré qu'il était au pouvoir militaire. Nous appartenions à l'Angleterre !... Après la cessation des hostilités, ce peuple de héros reentra silencieux dans ses foyers, où régnaient la pauvreté et la misère. L'habitant ne tarda pas cependant à se relever de son abattement. Il commença, sous l'intelligente direction du clergé, à réparer les malheurs qu'avait semés la guerre. Quand, au printemps de 1761, on lui donna connaissance de la nouvelle proclamation de Murray qui garantissait la conservation de sa religion et de ses lois, il se sentit rassuré.

Une des grandes misères du temps fut la rareté de l'argent monnayé et la dépréciation complète du papier-monnaie. Dans la seule paroisse de Saint-Michel, il y avait 16,000 francs n'ayant pas cours. Malgré cela, nos habitants comprirent qu'ils devaient approcher l'Anglais, lui faire confiance, traiter avec lui par le commerce, et qu'ainsi ils trouveraient inopinément un moyen de subsistance. Ils se mirent à labourer la terre et à lui faire produire le maximum de rendement ; puis, ils allèrent vendre leurs denrées aux vainqueurs, qui leur donnèrent, en retour, de belles pièces d'argent. En sorte que le nouveau régime commença à leur paraître acceptable.



On ne peut taire que ce ne fut d'abord qu'en murmurant qu'ils consentirent à reconnaître le nouveau maître. Finalement, ils comprirent que la politique la plus sage était d'accepter le nouveau régime et d'en tirer le meilleur parti possible.

LE R. P. LOUIS DEMERS, Récollet

(*Juillet 1760 — Septembre 1761*)

Les choses en étaient là quand arriva le bon Père Louis Demers. Il n'y avait pas trois ans qu'il avait reçu l'ordination sacerdotale lorsque l'Évêque le nomma à Saint-Michel.

En arrivant, il se trouva dans une situation fort critique : les habitants reconnaissaient bien l'autorité britannique, comme nous venons de le dire, mais c'était plutôt une soumission nerveuse et qui risquait de rompre au moindre incident. Il devait donc user dans ses directions, de douceur et de tact. Ne pas trop insister sur l'obéissance due au nouveau maître, inciter les fidèles à abandonner tout projet de revanche, les presser de s'attacher au sol et de revivre la vie paroissiale des anciens jours : telle était encore la meilleure politique à suivre. Tout nous convainc que le ministre du Père Louis Demers fut marqué au coin du plus entier dévouement comme de la plus habile prudence. Aussi, le jugement porté sur ce Récollet par l'abbé Auguste Gosselin nous paraît pour le moins suspect.

Cependant, un persistant instinct nous fait croire que la juste mesure ne fut pas toujours facile à garder et que le Père Louis, redoutant l'esprit brouillon de ses paroissiens, préféra se retirer plutôt que de continuer à encourir les dangers d'une révolte, car il ne desservit Saint-Michel qu'un an et deux mois. A la fin de septembre 1761, il accepta la mission de Grondines, un peu plus tard celle de Saint-Jean Deschaillons où il demeura jusqu'en 1767. En 1789, il devint supérieur des Récollets à Montréal. Il mourut à l'Hôpital-Général de cette ville le 2 septembre 1813, à l'âge avancé de 81 ans et 8 mois. Il fut le dernier Récollet au Canada.

L'ABBÉ PIERRE-FLORENT PETIT

(*Octobre 1761 — Mars 1762*)

Né à Québec le 20 janvier 1728, du mariage de Pierre Petit et de Geneviève Petit, il fut ordonné le 31 janvier 1751. Nommé curé de Saint-Michel au commencement d'octobre de la même année, il tomba subitement malade au bout de quatre mois. Il mourut le 6 mars 1762, et fut enterré dans notre paroisse.

LE R. P. EMMANUEL VEYSSIÈRE, Récollet

(*Mars 1762 — Décembre 1765*)

Ce Père Récollet, qui avait été ordonné à Québec le 27 décembre 1758, eut à desservir ensemble les paroisses de Beaumont et de Saint-Michel depuis la mort de M. Petit jusqu'à la fin de décembre 1765. Il exerçait sa juridiction de curé sur un peuple de plus de 1,200 âmes.

Notre paroisse s'était développée à tel point qu'on ne trouvait plus trace de la guerre. Une population paisible, considérablement augmentée, couvrait maintenant les terres des trois rangs. Tout semblait rentré dans l'ordre et on espérait désormais en une tranquillité de tout repos. En 1765, sur l'ordre du général Murray, un recensement des paroisses fut fait : il atteste un avancement assez considérable de Saint-Michel sur ses voisines. Ce tableau comparatif l'indique :

	Familles	Population	Maisons
Beaumont .....	81	398	70
Saint-Michel.....	170	909	155
Saint-Vallier.....	131	676	122
<i>Arpens possédés</i>			
	7,428	1,252	
	14,700	2,261	
	9,538	2,134 (1)	

(1) *Recensement du Canada, vol. IV, p. 64.*

Le Père Emmanuel Veyssièrè fut le dernier Récollet à exercer le ministère dans notre paroisse. Notre population n'oublia jamais ces religieux aux mœurs austères, ces apôtres au dévouement pur de toute scorie, ces missionnaires aux allures particulièrement sympathiques. Philippe Aubert de Gaspé s'est donc fait l'écho de toute la nation quand il a écrit : « Les Récollets étaient aimés et chéris de toute la population canadienne-française... Les Récollets distribuaient des aumônes abondantes aux pauvres et produit des quêtes qu'ils recevaient des riches... Les Récollets rendaient hospitalité pour hospitalité, non seulement à ceux des riches habitants de la campagne où ils étaient le mieux accueillis, mais aussi à ceux pour lesquels il aurait été onéreux de payer le gîte dans une auberge... Les Récollets veillaient les malades non seulement chez les riches habitants où ils étaient certains d'un bon réveillon, mais aussi chez les pauvres auxquels ils apportaient eux-mêmes à souper. Les Récollets ensevelissaient les morts, veillaient et priaient auprès de leurs corps et jetaient la dernière poignée de terre sur leurs cercueils. Les Récollets faisaient le catéchisme aux petits enfants et l'école aux enfants des pauvres. J'ai toujours aimé les Récollets ».

### L'ABBÉ ANTOINE LAGROIX

(Décembre 1765 — Mai 1788)

Les trois curés précédents n'avaient fait qu'un court séjour à Saint-Michel ; l'abbé Antoine Lagroix va y demeurer 22 ans et 8 mois. Né à Beauport en 1720, fils de Jean Lagroix et de Louise Langlois, il fut ordonné le 20 septembre 1749 et chargé, la même année, de la mission de Sainte-Geneviève de Batiscan. En 1764, il acceptait la cure de Lorette et, l'année suivante, celle de Saint-Michel qu'il garda jusqu'à sa mort, en 1788.

Monsieur Lagroix y trouva une population redevenue méfiante. Des fanatiques avaient parcouru les deux rives du Saint-Laurent en perturbateurs felleux ; ils avaient fait circuler des accusations grossières, des légendes qui devaient convaincre les populations le clergé canadien s'était fait l'agent sournois du Pouvoir anglais. Plusieurs événements fâcheux semblaient accréditer ces accusations.

Un gouvernement inconstitutionnel et arbitraire, créé par une proclamation de George III en date du 7 octobre 1763, une justice oppressive administrée par des incompetents perdus de mœurs, l'obligation pour les vaincus de prêter le serment d'allégeance sous peine de l'exil : rien de cela n'était de nature à maintenir la paix et à rassurer nos gens. Dans plusieurs paroisses il se rencontra des esprits endoctrinés qui jurèrent de ne jamais se soumettre. Mgr Briand supplia ces récalcitrants de comprendre la situation et de s'en accommoder, leur démontrant que cette attitude était encore le moindre mal. Il fit même plus : il recommanda aux curés d'inviter de temps en temps quelque prédicateur de renom qui corrobore leur propre enseignement et fortifierait leur autorité.

C'est ici à Saint-Michel, affirme M. Eusèbe Belleau, et tout le long de la côte que l'on rencontra la plus vive résistance. Grand nombre ne cherchaient qu'une occasion d'essayer de secouer le joug de l'Angleterre. Elle ne tarda pas à se présenter.

En 1775, les Américains, fatigués de servir sous le drapeau britannique, levèrent l'étendard et essayèrent de gagner à leur cause les Canadiens français. Ils envoyèrent des émissaires chargés de sonder l'opinion et de créer un mouvement sympathique à leur entrepise. La plus grande partie des habitants ne se soucia pas d'aider les Américains qui, après tout, étaient des Anglais, et décida de garder une stricte neutralité : Américains et Anglais étaient confondus dans une même haine par la plupart. Le clergé, comme c'était son devoir, n'avait cessé de prêcher la soumission. Commençant qu'il était inutile de lutter plus longtemps, que des traités solennels nous liaient dorénavant à une autre puissance, il tâcha de ramener le calme dans les esprits et la paix dans le pays qui en avait bien besoin. Cependant quelques malheureux poussèrent leur attachement à la France jusqu'à l'héroïsme, voire même, jusqu'au schisme. A Saint-Michel plus particulièrement, des patriotes ne se contentèrent pas de vouer à l'Angleterre une haine rageuse ; ils se révoltèrent contre l'autorité religieuse parce qu'elle était intervenue pour ramener l'ordre et pacifier les esprits turbulents. Le dimanche du premier octobre 1775, à la messe paroissiale, pendant que le Père Lefranc, jésuite, prêchait dans l'église de Saint-Michel sur l'obéissance due aux puissances temporelles, un paroissien eut la hardiesse de se lever et de lui crier : « C'est assez longtemps prêcher pour les Anglais ! »

Mgr Briand, averti de l'incident, écrit la lettre suivante au curé Lagroix : " Il m'est revenu qu'un habitant qui était au bas de l'église le saint jour qu'on célébrait la fête du grand saint Michel, avait eu l'insolence de parler dans la maison de Dieu et de dire que c'était trop longtemps prêcher pour les Anglais, lorsque le P. Le franc leur enseignait l'obéissance due aux puissances temporelles. Il n'a pas seulement manqué en cela à son Roi, à son serment et à la subordination, mais encore au respect dû au temple du Seigneur où nul laïque ne doit parler, au respect dû à la parole de Dieu et aux ministres qui l'annoncent. Il a, en outre, manifesté un esprit de schisme et d'hérésie contre l'ordre ecclésiastique et le divin ministère que Notre-Seigneur a établi... Il faut que vos peuples soient bien peu intelligents s'ils ne comprennent pas qu'ils sont dans le cas de l'apostasie et de l'hérésie.

" Je vous ordonne, Monsieur, de me marquer au plus tôt quel est l'habitant qui a parlé avec tant d'impertinence, d'impiété et d'irréligion, afin que nous prenions le parti qu'il conviendra à la gloire de Dieu et de notre sainte religion, dont nous sommes résolus de soutenir les droits, au risque même de notre vie qu'il nous serait bien glorieux de sacrifier dans pareille occasion. La matière dont il s'agit est toute morale. Les peuples doivent demander notre sentiment, et ils se glorifient inême d'y être opposés et nous regardent, nous, comme des personnes vendues à l'iniquité. N'est-ce pas renoncer à l'Eglise et au Baptême qu'ils ont reçu de nous et aux sacrements qu'ils nous demandent ? ...

" Au reste, si vous ne pouvez pas le découvrir, nous sommes résolu de jeter l'interdit sur vos paroisses et sur les voisines jusqu'à ce que cette affaire soit finie. Vous lirez notre lettre au prône dans les deux paroisses que vous desservez (1), et je vous prie d'en envoyer une copie à Saint-Vallier et à Saint-Charles afin qu'elle y soit aussi lue.

" On dit que les prêtres prêchent la guerre. Non ! je ne la prêche pas, mais l'obéissance et la subordination, la fidélité au serment et à leur Roi qu'ils ont promise. Du reste, je ne me mêle pas de leurs affaires ; ils ne me consultent pas et je ne suis pas curieux de les conseiller. Je leur reprocherai seulement leur ingratitude et leur peu de reconnaissance. Je viens de les visiter avec beau-

(1) M. Lagroix desservait Saint-Michel et Beaumont.

coup de peine (1) et un travail qu'ils pourraient trouver au-dessus des forces de mon âge, s'ils le connaissent bien. Je n'ai en vue que leur bonheur éternel et voilà le fruit que j'en retire ! Mais qu'ils se souviennent qu'il faut mourir, qu'il y a un jugement après, et que mes paroles qui ne leur ont point donné la vie leur donneront par un contraste terrible la mort éternelle. J'en gémiss, j'en pleure, mais mes gémissements, mes pleurs ne me rendent pas malheureux : au contraire, c'est le fonds de mes espérances. Une criminelle indifférence sur leur détestable conduite assurerait ma condamnation et présagerait ma perte éternelle (2) "

La tradition veut que le malheureux qui avait ainsi interpellé le prédicateur, n'ayant pas voulu se soumettre aux directions de l'Évêque, fut excommunié avec tous ceux qui partageaient ses opinions. Il est aussi admis que la plupart de ceux qui avaient encouru les châtimens de l'Eglise revinrent à de meilleurs sentimens. Seuls, cinq habitans retirés dans la quatrième concession, renfermés dans ce qu'ils appelaient leur patriotisme, jurèrent de ne jamais se soumettre au nouveau régime et de rester Français même contre la France. C'était folie à eux, sans doute, mais la haine de l'Anglais était si ancrée dans leur cœur que rien ne put la leur enlever. Jusque-là ce sentiment s'explique, car chacun d'eux avait été victime des rigueurs de la guerre. L'un avait eu ses biens détruits, un autre avait eu un proche parent tué sur le pont de la rivière Boyer par un Anglais, et ainsi de suite. Mais ils dépassèrent la limite en refusant de se soumettre à l'autorité religieuse qui préchait la soumission. Leur patriotisme devenait du fanatisme. Voici les noms des cinq excommuniés :

- 1) — Marguerite Racine, célibataire, âgée d'environ 30 ans, morte au mois de mars 1784.
- 2) — Laurent Racine, cousin germain de la précédente, mort trois ou quatre semaines plus tard à l'âge de 30 ans environ.
- 3) — Félicité Doré, épouse de Charles Dubord, âgée d'environ 58 ans, morte trois mois après les précédents.
- 4) — Pierre Cadrain, mort en 1786, à l'âge de 70 ans.
- 5) — Jean-Baptiste Racine, père de Laurent Racine, ci-haut nommé, mort en 1788 à l'âge de 67 ans.

(1) Il était passé en visite pastorale dans la paroisse le 27 juin précédent.

(2) Archives de l'Evêché de Québec, Rég. III des lettres. Cette lettre de Mgr Briand porte la date du 1er octobre 1775.

Tous les cinq furent enterrés au quatrième rang, à six mètres du chemin royal, sur une terre appartenant alors à un nommé Cadrain et devenue plus tard la propriété de MM. François et Joseph Pouliot. Philippe Aubert de Gaspé, dans ses *Anciens Canadiens*, faisant allusion à cette épisode, rapporte que l'un d'eux refusa le secours du prêtre qui, à son chevet, le suppliait de penser à son âme, et le repoussa en disant : " Va-t-en, tes mains sentent l'Anglais ! " Cette fin fait mal au cœur. Croyons, quand même, que Dieu leur a fait miséricorde à cause de leur bonne foi.

Chaque histoire a sa légende. A cette époque de naïveté et de superstition, les récits les plus invraisemblables et les contars les plus fantastiques se transmettaient de foyer en foyer et étaient narrés le soir au coin du feu. La triste histoire des révoltés de Saint-Michel devait avoir aussi sa légende. Ainsi, on raconte que pendant longtemps ces malheureux traînèrent une existence misérable ; qu'un jour, le dernier, devenu vieux, chassé et repoussé de partout, s'en alla tomber sur le bord d'un fossé où on le trouva gelé, tenant dans sa main un vieux mousquet français tout rouillé. Une fosse fut creusée pour lui et une autre pour son mousquet. A la veillée, quand l'âtre pétillait, les vieilles racontaient cette histoire aux petits enfants et concluaient par ce conseil : " Mes petits, respectez toujours le prêtre ! "

L'endroit où reposaient les cinq cadavres était redouté des passants. D'après les croyances populaires, on y voyait des fantômes. Quelques-uns assuraient même avoir vu les corps sortir de leur cercueil et errer dans la nuit comme des âmes en peine. Cette légende a fourni à Louis Fréchette le thème d'une longue poésie intitulée : *Les Excommuniés*, et publiée dans *La Légende d'un Peuple* (1).

Jamais la charrie n'avait labouré le terrain où reposaient ces morts. En 1880, MM. François et Joseph Pouliot demandèrent que fussent exhumés les ossements qui devaient se trouver encore en ce lieu. La cérémonie se fit en octobre de la même année. Les cercueils, au nombre de cinq, quoique enfouis à quatre pieds sous

(1) M. Fréchette a ajouté en note : " L'auteur n'a pas l'intention dans cette pièce de blâmer une mesure qui, si rigoureuse qu'elle paraisse au premier abord, était peut-être rendue nécessaire par les circonstances. On sait ce qui arriva aux pauvres Acadiens qui ne voulurent point se soumettre au sort des armes. Leur dispersion légendaire fut le prix de leur patriotisme. L'Évêque de Québec voulut probablement préserver notre peuple d'un pareil malheur "

terre depuis près d'un siècle, étaient presque complètement intacts et les ossements qu'ils renfermaient, très bien conservés. On les confia au cimetière réservé aux enfants morts sans baptême. Voici l'acte rédigé et signé par le curé d'alors, M. Laliberté : " Le onze octobre mil huit cent quatre-vingt, nous curé à ce dûment autorisé par Monseigneur l'Archevêque de Québec, avons fait exhumer les restes de cinq cadavres inhumés vers la fin du siècle dernier auprès du chemin de front sur la terre qui est aujourd'hui la propriété de sieur François Pouliot, au quatrième rang de cette paroisse, et avons assisté à leur réinhumation dans le cimetière des enfants morts sans baptême. Ces cadavres, d'après le témoignage de la tradition et des plus anciens citoyens de Saint-Michel, sont ceux de Félicité Doré, femme de Dubord, d'Urbain Cadrain, d'un autre Cadrain, d'une Racine et d'un Tanguay. Il nous a été impossible toutefois d'identifier au juste les noms de ces personnes qui, après la conquête du Canada par l'Angleterre, ne voulurent jamais se soumettre au nouvel ordre de choses. L'autorité religieuse intervint pour calmer les esprits, mais n'y put réussir et fut même obligée de sévir contre les rebelles par les peines de l'excommunication. Les cadavres exhumés aujourd'hui sont ceux des personnes mortes sans se réconcilier avec notre Mère la Sainte Église, privées des sacrements et inhumés alors en terre non consacrée et sans même la présence du prêtre. Les cinq cercueils ont été retrouvés presque intacts, à cause de l'humidité du terrain et les ossements étaient au complet. Ils ont été réunis dans un même cercueil et placés dans le cimetière des enfants morts sans baptême en présence du dit sieur François Pouliot, maire de cette paroisse, du notaire Achillas Mercier, des sieurs Joseph Morissette, Achille Belleau, Phydime Simard et d'un grand nombre d'autres personnes dont plusieurs ont signé les présentes avec nous. (Signé) François Pouliot, maire, F.-A. Mercier, N. P., F. Latulippe, Ed. Belleau, M. D., Ph. Simard, J.-E. Morisset, Achille-F. Belleau, Nap. Laliberté, ptre (1) "

Ainsi prend fin l'histoire des excommuniés de Saint-Michel (2). L'année suivante, en 1776, un comité composé de François Baby, Gabriel Taschereau et Jenkin Williams, fut chargé par le gou-

(1) L'histoire a, depuis, rectifié les erreurs de noms commises par M. Laliberté.

(2) Pour toute cette histoire, nous nous sommes largement inspiré de la Conférence sur Saint-Michel donnée en 1893 par M. Eusèbe Belleau, d'un article publié dans *La Semaine* de Montmagny le 5 octobre 1883 par le notaire Achillas Mercier, enfin, des notes de Louis Fréchette dans sa *Légende d'un Peuple*.



CHAPELLE NOTRE-DAME DE LOURDES, érigée par Monsieur le Curé Napoléon Taliberté en 1879.

vernement de faire une enquête sur les troubles qui s'étaient produits dans les diverses paroisses. Voici le rapport qui fut fait sur Saint-Michel : " Partis de Saint-Charles pour Saint-Michel à midi, samedi, 6 juillet. La Milice assemblée à 2 heures après-midi. Curé : Mr Lagroix. Lecture de nos commissions. Cassation de Baptiste Roy, premier Baillif, et commissionné Capitaine par le général Carleton, le 9 juin 1775. Idem de Jean Pilot, Michel Montminy, Eloy Roy, sergents. Dimanche, 7 juillet : — N'ayant pu avoir assez de connaissance et renseignements pour distinguer les bons sujets d'avec les mauvais, après avoir cassé les dénommés ci-dessus, avons reconstitué dans la charge de Baillif jusqu'à nouvel ordre : Claude Boulanger, Augustin Pilote, Eloy Roy (1). Observations : nous avons cassé le Capitaine Baptiste Roy et les sergents ci-dessus pour avoir, en qualité d'officiers, fait exécuter les ordres des Rebels et notamment pour avoir fait faire des feux en forme de signaux et les avoir fait garder en armes à tour de rôle par les habitants, suivant ses ordres. Il alla l'automne dernier conjointement avec le plus grand nombre de la paroisse pour se joindre avec les habitants de la Pointe Lévy dans l'assemblée tumultueuse qu'ils firent l'automne dernier. A la suite de cette assemblée, les habitants de cette paroisse montèrent la garde pour s'opposer à la punition du Gouvernement, craignant d'en avoir. Ils s'emparèrent pour cet effet du presbytère pour en faire leur corps de garde.

" Noël Racine, père, noté comme un des deux fameux Rebels de Saint-Michel. Idem Joseph Rouillard, Jean Racine fils, Louis Racine fils, Pierre Laroche, Jean Pilote, Ignace Fortin fils, se sont trouvés à l'affaire donnée le 25 mars chez Michel Blay (Blais) ; Joseph Fortin, fils de l'ancien Capitaine Fortin, paraît s'y être trouvé par hasard, après l'affaire. Cette paroisse a été généralement opposée aux ordres du Roi et affectionnée au parti des Rebels.

" N. B. — On alluma trois feux dans cette paroisse pour signaler que les bâtiments montaient. Revue des 118 hommes, Harangue. Vive le Roi, etc..."

Monsieur Lagroix avait donc connu des jours sombres à Saint-Michel, car pour un peu il s'était senti attaqué dans les histoires

(1) Le bailli était un officier qui rendait la justice au nom du Roi. Il était ce qu'est aujourd'hui le juge de paix.

funambulesques des fauteurs de discorde. La lettre de Mgr Briand qu'il avait dû lire du haut de la chaire n'avait pas eu le don de plaire à tous. On s'en prit au curé. La douceur, la persuasion, la bonté furent tour à tour employées pour ramener les égarés : rien n'y fit. Il fut trouvé coupable parce qu'on le voulait coupable. Il avait eu le malheur de faire son devoir, et on ne le lui pardonna jamais. Ces ennuis, unis à la fatigue d'un ministère s'étendant jusqu'à Beaumont et Berthier, eurent pour résultat de miner ses forces. Il est vrai que, pendant ses absences un peu prolongées dans l'une ou l'autre de ces paroisses voisines, il avait eu du secours de MM. Pinet, J.-J. Roy, J. Berthiaume, Perreault, Garault, curé de Saint-Charles, Bédard et Lamothe ; mais il avait abusé de ses capacités. Toutefois, il survécut à ces événements de révolution et exerça encore pendant dix ans son ministère au milieu d'une population qui, après l'avoir bafoué, s'était reconnue et reconciliée. Lui aussi garda son poste jusqu'au bout. Il expira dans son presbytère le 13 mai 1788 et, conformément à ses dernières volontés, fut inhumé dans le cimetière paroissial. Il avait été curé de Saint-Michel pendant 22 ans et 8 mois.

L'ABBÉ ANTOINE DESFORGES

(Octobre 1787 — Septembre 1788)

Son successeur devait avoir un règne plus pacifique. Déjà initié aux affaires de la paroisse pour l'avoir desservie pendant la maladie de M. Lagroix, du 12 octobre 1787 au 15 mai 1788, il était tout désigné pour en accepter la cure.

M. Desforges était né à Montréal le 29 novembre 1763, du mariage d'Antoine Desforges et de Louis Bouchard. Ordonné le 7 octobre 1787, il avait été aussitôt chargé de la desserte de Beaumont et de Saint-Michel, en attendant de succéder à M. Lagroix. Nous ne savons pourquoi il n'y fit qu'un court passage. En effet, au bout de quatre mois seulement, il quitta notre paroisse. On le retrouve curé de Saint-Sulpice en 1796, de Saint-Vincent de Paul, de 1801 à 1804, de Saint-Grégoire en 1806.

Il décéda aux Trois-Rivières le 17 décembre 1822 à l'âge de 59 ans et fut enterré à Saint-Grégoire.

L'ABBÉ FRANÇOIS-JOSEPH DEGUISE

(Septembre 1788 — Février 1806)

Monsieur Deguise fut un des prêtres les plus influents de la région de Québec. Son affabilité lui valut d'exercer beaucoup de prestige sur ses confrères. Né à Québec le 29 décembre 1759, fils de François Deguise et de Françoise Jourdain, il avait été ordonné le 18 décembre 1784. En 1786, il fut nommé curé de Sainte-Marie de Beauce et, en 1788, de Saint-Michel.

Il ne fut pas lent à s'apercevoir que bien des choses étaient en souffrance. Les troubles de la guerre avaient pendant longtemps paralysé l'organisation paroissiale. Aussi, en 1789, il fit recouvrir l'église en bardeau et exécuter divers travaux à l'intérieur par Louis Quévillon, architecte et sculpteur de Montréal. Mentionnons, entre autres, un autel à tombeau avec cartouche marbré, un banc d'œuvre "comme celui de Saint-Henry", des fonts baptismaux avec reliefs, ornementation de la voute, sculptures pour rétable et corniche, dorure, etc... Ces embellissements faisaient disparaître les dernières traces du saccage fait par l'ennemi.

La population de Saint-Michel, rentrée dans le calme des meilleurs jours, s'était accrue considérablement et l'emportait de beaucoup sur celles des paroisses avoisinantes. Ainsi, en 1790, alors que Beaumont ne comptait que 561 âmes et Saint-Vallier 1,160, notre paroisse atteignait le chiffre consolant de 1,337 âmes (1).

Cette recrudescence entraînait avec elle un développement matériel de plus en plus florissant. Presque toutes les terres étaient occupées. L'argent, si rare au lendemain de la guerre, commença à récompenser les habitants de leurs travaux. Il n'y avait donc pas de risque de la part de M. Deguise à presser la Fabrique d'exécuter des réparations urgentes. Après l'église, le presbytère devait subir quelque transformation. En 1796, une assemblée des marguilliers fut convoquée pour délibérer sur la construction d'une allonge d'au moins 25 pieds : ce qui permettrait de faire deux salles, l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes, qui pouvaient s'y retirer avant ou après les offices religieux. La proposition passa d'emblée et les travaux furent faits au coût dérisoire de \$35.00.

(1) Recensement du Canada, vol. IV, p. 75.

C'est sous le règne et par l'initiative de M. Deguise que prit naissance une œuvre éminemment sociale, la Caisse ecclésiastique de Saint-Michel. Il y avait déjà tout près d'un quart de siècle que Mgr Hubert avait conçu le projet d'une société ayant pour but de former un fonds de secours pour les prêtres malades ou infirmes. Ce ne fut qu'en 1799 que ce plan, repris par M. Deguise, fut réalisé. Celui-ci, qui rêvait de fournir à ses confrères les moyens de s'assister en temps de maladie ou d'infirmité, avait élaboré les règlements d'une société de secours mutuels et invité onze de ses confrères à venir en discuter les clauses chez lui. Nous reproduisons une partie du procès-verbal de cette première assemblée :

“ L'an mil sept cent quatre-vingt-dix-neuf, le mercredi cinq juin, à une assemblée convoquée au presbytère de Saint-Michel, district de Québec, se sont trouvés présents : Messieurs Plessis, curé de Québec, Vézina, curé de Saint-Vallier, Roy, curé de Saint-Charles, Deguise, curé de Saint-Michel, Alinotte, curé de Saint-Gervais, Pâquet, curé de Saint-Ambroise, Perras, curé de Saint-Jean Port Joli, Leclerc, curé de Saint-Henri de Lauzon, Amiot, curé de Saint-André, Raimbault, curé de l'Ange-Gardien et Messieurs Griault, curé du Cap Saint-Ignace et Genest, de l'Isle-Verte, représentés par les dits sieurs Deguise et Amiot, porteurs de leurs représentations écrites ; lesquels tous au nombre de douze, voulant consacrer à une œuvre solide et durable une partie de leurs revenus ecclésiastiques, sont convenus de former entre eux une association dont l'établissement datera de ce jour et qui sera nommée LA SOCIÉTÉ ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-MICHEL, dont le premier et principal objet sera de se secourir mutuellement les uns les autres en cas d'infirmité, vieillesse ou invalidité, sans néanmoins exclure tout autre objet que les dits associés pourront trouver bon d'adopter par la suite, quand ce premier sera suffisamment rempli ; à cette fin, il a été réglé que chacun des membres de la société paierait le 1er juillet de chaque année (celle-ci comprise) au trésorier qui sera établi ci-après la cinquième partie de tous ses revenus ecclésiastiques évalués en argent . . . ” Les règlements furent arrêtés sur place et les élections immédiatement faites. M. Plessis (plus tard Mgr Plessis) fut élu président ; M. Raimbault, secrétaire, et M. Deguise, trésorier.

Le premier pensionnaire de la Caisse fut M. James McDonald, prêtre missionnaire. Une somme de \$200.00 fut votée cette année

pour aider à la construction de l'église de Kingston. En 1805, il fut “ résolu que, la Société ayant pris naissance dans la paroisse de Saint-Michel, il sera donné dix louis pour aider à la reconstruction de l'église incendiée de la dite paroisse, comme un hommage rendu à son saint Patron ”.

La Société comprenait les trois districts de Québec, des Trois-Rivières et de Rimouski. Avec le temps, des complications en rendirent le fonctionnement difficile, si bien qu'en 1877, “ cette pauvre Caisse ecclésiastique de Saint-Michel mourut de sa belle mort ”, dit Mgr Têtu. Il serait trop long de faire son oraison funèbre ; il suffit de dire, à sa gloire, qu'elle dépensa pendant les soixante-dix-huit années de son existence la somme de \$151,047.00 dont \$128,752.00 pour le soutien de ses membres infirmes et \$22,295.00 pour d'autres œuvres de charité (1).

En 1806, Monsieur Deguise quittait la cure de Saint-Michel et prenait charge de celle de Varennes. Les autorités religieuses, en reconnaissance de son mérite, le nommèrent Vicaire-Général. Il continua de desservir Varennes, où il mourut le 29 juin 1835, âgé de 75 ans.

#### L'ABBÉ THOMAS MAGUIRE

(*Février 1806 — Septembre 1827*)

Peu de paroisses, croyons-nous, peuvent revendiquer l'honneur d'avoir eu un curé aussi distingué, aussi savant que M. Maguire. Il naquit à Philadelphie, le 9 mai 1774, du mariage de John Maguire et de Margaret Swite, qui avaient quitté l'Irlande, leur pays natal, pour échapper à la persécution anglaise. En 1795, il fut ordonné prêtre et nommé vicaire à la Cathédrale de Québec. Après dix ans d'un vicariat fécond, il fut nommé curé à Berthier. De là il vint, le 20 février 1806, prendre la direction de notre paroisse, qui, depuis la mort de M. Deguise, avait été desservie par M. Duchouquet.

Cinq mois seulement après son arrivée, le 13 juin 1806, il eut la douleur de voir brûler son église. Il ne restait de ce monument, bâti à grands frais et ornementé avec goût, que les murs demeurés à

(1) Mandements des Évêques de Québec, vol. I, pp. 526 à 533.

peu près intacts. Cette église, construite en 1736, décorée, dans la suite, à mesure que les recettes l'avaient permis, saccagée par les boulets et les soldats de l'armée anglaise, réparée à neuf par MM. Lagroix et Chauffour, cette église, vieille de plus d'un siècle et demi, devenait la proie des flammes. M. Maguire note que cet incendie eut lieu par la faute d'un enfant qui n'avait pas éteint les cierges après la messe. Lui-même était allé visiter des malades aux concessions et s'en revenait lorsque, sur les hauteurs, il vit l'église en flammes. Il voulut y entrer pour sauver les Saintes Espèces et les vases sacrés, mais on l'en empêcha. A l'instant, la voûte, faite en plafond, s'engouffra dans le brasier. Rien ne fut sauvé, sauf les linges d'autel et les ornements sacerdotaux. Après l'incendie, on trouva dans les décombres l'argent des vases sacrés.

Le lendemain de ce désastre, M. Maguire convoqua une assemblée des marguilliers et faisait adopter à l'unanimité la requête suivante :

“ A l'Illustrissime et Révérendissime Joseph-Octave Plessis, évêque de Québec,

“ Représentant très humblement et unanimement à Votre Grandeur, les habitants tenanciers de la paroisse de Saint-Michel de La Durantaye,

“ Que l'église de la dite paroisse de Saint-Michel, Seigneurie de La Durantaye, ayant été réduite en cendres, par cas fortuit, le 13 du présent mois de juin de la présente année dix-huit-cent-six, et que les susdits habitants de la dite paroisse de Saint-Michel n'ayant plus aucun édifice convenable pour la célébration des saints mystères et le culte divin, dans les jours consacrés au Seigneur ; il est devenu pour eux une nécessité indispensable de se pourvoir au plus tôt et par tous les moyens possibles d'un tel édifice.

“ En conséquence ils supplient très humblement Votre Grandeur de vouloir bien leur accorder la permission de procéder immédiatement à la réédification de la dite église de la dite paroisse de Saint-Michel de La Durantaye, et ne cesseront de prier . . . ”

Cette requête portait les signatures de la majeure partie des francs-tenanciers de la paroisse. La réponse fut favorable.

“ Jean-Octave Plessis, évêque de Québec, vu la requête ci-contre et des autres parts qui contiennent évidemment les signatures

de la majorité des habitants de Saint-Michel de La Durantaye, et après avoir visité par nous-même la mesure de l'église y mentionnée, dont il appert que les murs sont bons et capables de supporter une nouvelle charpente, nous avons permis et permettons aux dits pétitionnaires de procéder au rétablissement de la dite église, en foi de quoi nous avons donné les présentes au Cap Saint-Ignace, dans le cours de nos visites . . . le 25 juin 1806.

J.-O., Év. de Québec. Par M. Jacques Le Bourdais, secrétaire”.

On se mit à l'œuvre immédiatement. Les matériaux furent transportés par corvées. Il ne manquait qu'une chose, l'argent, ce nerf de la guerre et des entreprises. Plusieurs curés voisins et amis se cotisèrent et remirent à M. Maguire la somme substantielle de 297 livres, 6 sols, 9 deniers. Voici les noms des généreux donateurs : Mgr Plessis, MM. Bédard, curé de la Rivière-du-Sud ; De Borniat, curé de Saint-Laurent, I. O. ; Verreau, curé de Saint-Thomas ; Descheneaux, curé et seigneur de la paroisse de Lorette ; Vézina, curé de Saint-Valier ; Boucher, curé de Laprairie ; Pâquet, curé de Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud ; Gagnon, curé de Saint-François, I. O. ; Leclerc, curé de Saint-Henri ; Boissonnault, curé de Saint-Pierre, I. O. ; Perras, curé de Saint-Charles. Il faut ajouter Mgr le Coadjuteur Panet, M. Deguise, curé de Varennes, M. Verreau, curé de Saint-Roch des Aulnaies. On fit dans plusieurs paroisses une quête spéciale pour venir en aide à la construction du nouveau temple. Les paroissiens de Saint-Michel furent taxés. A une assemblée des syndics, il fut décidé que la contribution serait de 2 livres par arpent de front, ce qui rapporta le montant de 219 livres et 8 sols.

Si l'on ajoute que les paroissiens ont fourni le bois de charpente, la planche, les madriers et le bardeau ; qu'ils ont travaillé avec ardeur sous la direction de trois maîtres-ouvriers, il n'est pas étonnant que le 17 août 1807, Monsieur Maguire ait pu célébrer les saints mystères dans le nouveau temple. Une chose digne d'être soulignée, c'est que le curé économisa beaucoup d'argent en mettant ses connaissances en architecture et art décoratif au service de la construction, qui ne fut complètement terminée qu'en 1808. Une somme de 12,400 livres environ, provenant de dons offerts par l'Évêque et messieurs les membres du clergé, de quêtes faites dans plusieurs paroisses et de la contribution des



idèles, fut employée au paiement du clocher, de la sacristie, les planchers, des fenêtres, de la maçonnerie, de la menuiserie, enfin des charrois et des autres travaux exécutés au cours des années 807 et 1808.

En 1808, les paroissiens donnèrent 1,461 livres pour l'achat d'une cloche. Elle fut commandée à Londres. Les dons reçus lors de la cérémonie de la bénédiction de cette cloche, formèrent un total de 2,859 livres, dont 2,400 livres furent dépensées pour les sculptures.

Aux travaux de l'église, Monsieur Maguire avait ajouté plusieurs autres entreprises peu coûteuses. Ainsi, en 1807, il avait fait faire un petit quai prolongeant le terrassement de son jardin jusqu'au bord du fleuve. Deux enveloppes, en bois de charpente, ont pourri dans l'espace de dix-sept ans : elles seront remplacées par un mur de pierre en 1824. Aujourd'hui, ce mur recouvert par le talus qui longe le trottoir conduisant au quai, n'est plus visible. En 1809, des réparations s'imposaient au presbytère : la salle à manger des fidèles fut renouvelée. L'année suivante fut posée une clôture fermant la cour devant le presbytère. En 1817, M. Maguire fit construire un hangar à grain dont le coût ne dépassa pas 60 livres et, l'année suivante, une bonne étable avec remise. Nous ne mentionnons pas ici d'autres changements faits dans le presbytère, comme division de chambres, reboisement de quelques appartements, etc... toutes choses faites à peu de frais.

Dans l'été de 1809, les paroissiens élargirent et allongèrent le cimetière, le recouvrent de plusieurs poutres de terre, et l'entourèrent d'une clôture neuve. Tous ces travaux furent exécutés par corvées, sous la direction des sieurs Roy et Alexis Gosselin.

M. Maguire était un dilettante. Fêru de la vieille civilisation européenne, il avait conservé, jusque dans son modeste presbytère de Saint-Michel, un goût judicieux pour les choses artistiques. Maintenant que son église était à peu près terminée, il rêvait de décorer de belles peintures qui en feraient une des plus recherchées du diocèse. Une occasion exceptionnelle le servit à souhait.

La révolution française battait son plein. Plusieurs prêtres et prêtres, pour échapper à la haine des sectaires, traversèrent les mers et vinrent se fixer au Canada. Parmi eux se trouvaient deux prêtres de grande distinction : l'abbé Philippe Desjardins,

archidiacre de Paris, et son frère, l'abbé Louis-Joseph Desjardins. Le bienveillant accueil qu'ils reçurent du clergé canadien, en fit des amis de tout repos. Quand, huit ans plus tard, l'abbé Philippe retourna en Europe, il n'eut rien de plus à cœur que de chercher l'occasion de témoigner sa reconnaissance. La suite nous est connue par une lettre de M. Antoine Plamondon à M. J.-M. Lemoine : "Voici ce que l'abbé Desjardins me dit en 1826, quand je lui remis les lettres de son frère (Louis-Joseph) alors aumônier de l'Hôtel-Dieu, à Québec : "Toutes nos églises (de France) avaient été pillées, du temps de Robespierre, en 1793, par des milliers de frippons. Des spéculateurs avaient collectionné un nombre infini de tableaux volés. Un de ces hommes fit banqueroute : sa collection fut vendue par autorité de justice. Je me rendis à l'encan ; les tableaux étaient en piles dans une cour à Paris ; c'était une montagne de tableaux. Cette montagne me fut adjudgée en bloc pour presque rien, comparativement à sa valeur réelle. Quelques jours plus tard, le Cardinal Fesch, archevêque de Lyons, grand connaisseur, m'ordonne de faire transporter chez lui, à Lyons, ma collection. Il en a acheté quelques-uns et me remit le reste : c'est ce que vous avez reçu en Canada. Ils furent acquis par le Séminaire, la Cathédrale de Québec, l'église de Saint-Michel de Bellechasse, de Saint-Antoine de Lotbinière et quelques autres églises du Canada. Ceci s'est passé de 1815 à 1820.

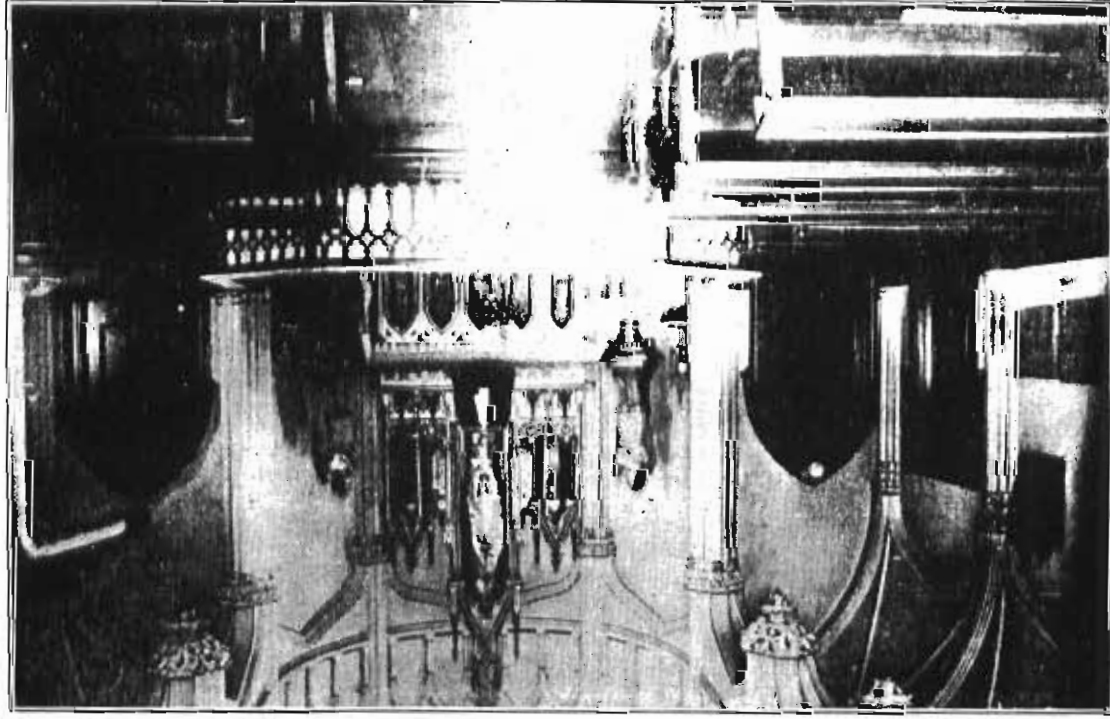
C'est la vue de ces tableaux qui m'a décidé d'aller étudier la peinture à Paris, en 1826.

ANTOINE PLAMONDON (1) "

Grâce à M. Desjardins, de Paris, et au curé Maguire, l'église de notre paroisse fut ornée de douze tableaux dont dix, de grande valeur. Les huit plus précieux, achetés en 1817 par M. Maguire, faisaient partie de la collection envoyée de Paris par M. Philippe Desjardins à son frère Louis-Joseph, chapelain des Dames de l'Hôtel-Dieu de Québec. Ils coûtèrent 6,000 francs. Pour poursuivre son trafic sans entraves, M. Philippe Desjardins avait été obligé d'enduire les toiles d'une épaisse couche de colle et de les expédier au Canada comme enveloppes de colis. A Québec, les peintures étaient nettoyées, rafraîchies, puis vendues.

Voici la liste de celles qu'acheta M. Maguire :

(1) J.-M. Lemoine. — Album du Touriste, 2e éd., p. 19, note.



INTÉRIEUR DE LA CHAPELLE NOTRE-DAME DE LOURDES.

- 1) — Le Crucifix, par Romanelly, (1662).
- 2) — La Flagellation, par Challe, (1778).
- 3) — Sainte Claire, par Murillo, (1685). La Sainte était représentée mourante, entourée de ses sœurs en religion. Elle venait de recevoir les dernières consolations des mourants, comme l'attestait la présence de quelques religieux, portant des flambeaux ; mais voici que la Sainte Vierge lui apparaît environnée d'un éclat céleste et semble l'inviter à la suivre au ciel.
- 4) — Saint Bruno, par Philippe de Champagne, (1674).
- 5) — La Mort de la Sainte Vierge, par Gouly.
- 6) — Saint Jérôme, par Boucher, (1611).
- 7) — Saint Augustin, par Louis de Boulogne, (1733).
- 8) — La Nativité, école du Corrège, (1534). — " Ce tableau, dit M. Maguire, me paraît être le plus précieux de toute la collection ". On dit que plusieurs artistes éminents sont venus en prendre copie, et même qu'un Anglais amateur en aurait offert 75 guinées. On a prétendu qu'il avait été enlevé par Napoléon Ier à l'église Saint-Louis de Rome.

Avant l'envoi de ces tableaux, M. Desjardins les fit examiner par quelques-uns des plus célèbres connaisseurs de Paris, qui les identifièrent. En septembre 1823, M. Maguire fit nettoyer, réparer et vernir les quatre tableaux de la nef, à savoir : le Crucifix, la Flagellation, Saint-Jérôme et la Mort de la Sainte Vierge, par MM. Triand et Plamondon, artistes de Québec. Celui de Saint Jérôme était signé : BOUCHER, 1611.

Les quatre autres toiles étaient l'œuvre d'artistes du pays :

- 9 et 10) — Deux petits tableaux dus au pinceau de M. Du Longpré, de Montréal. L'un représentait l'Annonciation et avait été donné par l'artiste en 1811 ; l'autre, l'Ange Gardien, avait été acheté du même en 1806.
- 11) — Saint Michel Archange, — de M. Berczy, allemand émigré au Canada et établi à Montréal, 1811. Ce tableau n'était pas un chef-d'œuvre !
- 12) — Saint-Jean-Baptiste, petite copie du tableau du Séminaire de Québec (1).

(1) J.-M. Lemoine. — L'Album du Touriste, 2e éd., p. 275.

Hélas ! tous ces tableaux ont été la proie des flammes dans l'incendie de 1872.

Monsieur Maguire ne fut pas seulement un curé modèle, un philosophe averti, un connaisseur en peinture et sculpture ; il fut aussi un écrivain combatif. Servi par un esprit fougueux et original, possédant parfaitement la langue française, qui n'était pourtant pas sa langue maternelle, il composa, en plus d'une foule d'articles de journaux, plusieurs ouvrages remarquables. C'est surtout dans la controverse qu'il déployait tout son talent : sa dispute grammaticale avec le Vicaire-Général, l'abbé J. Demers, lui valut l'admirable partie du clergé. Voici quelques-uns de ses ouvrages :

a) *Observations d'un catholique sur l'histoire du Canada par l'honorable William Smith* (Extrait de la Gazette de Québec du 11 janvier 1827) s. 1. n. d. 13 pp. in-8.

b) *Recueil de notes diverses sur le gouvernement d'une paroisse, l'administration des sacrements etc... adressées à un jeune curé de campagne par un ancien curé du diocèse de Québec*. Paris, 1830, 278 pp. in-12. Une nouvelle édition fut publiée à Québec en 1865.

c) *Le clergé canadien vengé par ses ennemis : ou Observations sur un ouvrage récent*, intitulé : *Tableau statistique des deux Canadas*. Québec, chez Neilson & Cowan, 1833. 19 pp. in-12.

d) *Doctrines de l'Église catholique d'Irlande et de celle du Canada sur la révolte*. Imprimé par W. Neilson. 1838. 128 pp. in-16.

e) *Manuel de jurisprudence à l'usage des ecclésiastiques*.  
f) *Manuel des difficultés les plus communes de la langue française*, adapté au jeune âge et suivi d'un recueil de locutions vicieuses. Québec, Fréchette, 1841. 184 pp. petit in-8. Ce dernier ouvrage lui valut une longue dispute grammaticale avec l'abbé J. Demers.

Rien de plus intéressant que de parcourir ses cahiers de prônes ou de comptes. Sa verve est intarissable. Entre deux annonces de grand'messes, il insère des observations comme celles-ci : "En janvier 1814, la paroisse de Saint-Michel compte 1670 âmes. A ce nombre il faut ajouter plusieurs jeunes gens absents, à la guerre. En 1819, la population est montée à 1,803 âmes et en 1821 à 1888 âmes. En janvier 1827, la population totale de la paroisse est

repartie comme suit : dans le rang du Fleuve ou Bord de l'eau, 589 âmes ; dans le deuxième, 227 ; dans le troisième, 434 ; dans le quatrième, 239 ; dans Masko, 61 ; dans le cinquième rang, 387 ; dans le sixième, 65. Total : 2,002 âmes... Le 28 janvier 1817, le Fleuve a pris en une glace belle et unie, par un froid de 23 degrés, depuis la Pointe-Lévy (où les glaces étaient arrêtées depuis quelque temps) jusqu'à environ 20 arpents au-bas de cette Église. Le 7 février suivant, le Curé a mesuré la largeur de cette partie du Fleuve qui est vis-à-vis cette Église et l'Île d'Orléans, et l'a trouvée (prise aux bornes des hautes marées) de 54 arpents et 1 perche. La belle glace entre ces battures des deux rives avait de large 41 arpents et 2 perches. La batture de l'Île d'Orléans mesurait elle, 41 arpents et 6 perches, et la batture de St-Michel, 12 arpents et 3 perches".

Le 4 décembre 1825, jour de la mort de son ami intime, Mgr Plessis, l'abbé Maguire écrivit dans le cahier des délibérations un article nécrologique où l'on sent qu'une douleur poignante étroit son cœur. En le lisant, on ne peut se défendre de penser : que n'a-t-il été un des premiers missionnaires de Saint-Michel ! Il eût suffi de parcourir ses registres pour retracer dans les moindres détails notre histoire paroissiale.

Au besoin, il se fait dessinateur et trace à la plume un perroquet avec, en exergue, cette inscription : "Vrai portrait de mon perroquet Jacquot, mort de froid à la fin de 1824, par la négligence d'une domestique". Sous son règne, il n'est guère de page qui ne renferme quelque boutade, quelque renseignement, quelques annotations : et tout cela est écrit proprement, souvent avec des formules de pince-sans-rire. Il ne faudrait pas déduire de là que M. Maguire ait manqué de ce sérieux qui consacre la vie sacerdotale. Prêtre zélé, homme d'études, curé dévoué, il fut tout cela ; le reste n'est qu'accident amusant dans sa vie.

A la fin de septembre 1827, le curé Maguire fut appelé à Québec par l'Évêque, qui lui assigna les charges importantes de directeur et de procureur du Collège de Saint-Hyacinthe. L'année suivante, il fut commissionné en Europe par les autorités ecclésiastiques. A son retour, on le nomma aumônier des religieuses Ursulines de Québec. Enfin, le 15 juillet 1854, une maladie soudaine vint mettre un terme à sa carrière si bien remplie. Il avait été curé de Saint-Michel pendant vingt et un ans et sept mois.

## L'ABBÉ ANTOINE GOSSELIN

*(Septembre 1827 — Septembre 1829)*

Monsieur Gosselin reçut la charge délicate de succéder au bon M. Maguire.

Né à Belœil le 12 avril 1793, ordonné le 12 juin 1824, il exerça successivement les fonctions de secrétaire à l'évêché sous Mgr Panet et de vicaire à la Rivière-Ouelle. Il fut nommé curé chez nous le jour de la Saint Michel, en 1827.

Les débuts de son pastorat ont été marqués par quelques événements fâcheux qui, heureusement, n'eurent pas de suite. Grâce à son humeur pacifique, il obligea ses nouveaux paroissiens sinon à l'aimer du moins à le respecter. Un caractère égal, à la fois ferme et doux, se possédant toujours, qui n'avait pour guide que la raison, lui assura une véritable autorité. Il ne put jouir longtemps de ses conquêtes, puisque, après deux ans de séjour à Saint-Michel, il acceptait la cure de St-Jean de l'Île d'Orléans, où il décédait le 11 octobre 1867 à l'âge de 74 ans.

## L'ABBÉ NARCISSE-CHARLES FORTIER

*(Octobre 1829 — Janvier 1859)*

Gouverner pendant trente ans la même paroisse, y fonder des œuvres durables, résister aux assauts de quelques paroissiens fourbes et rapaces, puis, se maintenir majestueux et calme malgré tout cela : voilà ce qu'a fait le successeur de M. Gosselin. Le nom de Monsieur Fortier mérite une mention spéciale dans la liste des curés de Saint-Michel : il est évocateur de génie constructeur, de confiance persévérance et d'organisation féconde.

Né à Québec le 1er décembre 1800, du mariage de François Fortier et de Marie Poulin, le jeune Narcisse-Charles fut ordonné le même jour que son prédécesseur. Avant d'être nommé curé de Saint-Michel, il remplit la charge de secrétaire des évêques Plessis et Panet pendant cinq ans. Il prit possession de la cure de notre paroisse à la fin d'octobre 1829.

Peu de temps après son arrivée, M. Fortier se proposa d'apporter une solution à une question qu'il savait être très épineuse : le changement de la tenure des bancs. Jusque-là, chaque habitant avait possédé un banc par ce qu'on appelle la vente au capital, c'est-à-dire que, moyennant une somme d'argent il s'en réservait l'usage toute sa vie durant sans aucun versement annuel. Fatalement, le capital était relativement minime. Aussi, il devenait évident que ce système avait fait son temps et qu'il fallait en adopter un autre qui assurât de plus substantiels revenus à la fabrique. Dans l'intérêt de celle-ci, le curé Fortier résolut de convertir la vente au capital en location à rente annuelle, c'est-à-dire, que pour chaque banc loué, le plus haut enchérisseur devait verser tous les ans le montant qui lui en permettait l'occupation.

Les premières propositions relatives à ce changement furent discutées le 4 décembre 1836. Ce fut une assemblée tumultueuse, marquée de discussions incohérentes et suivie de chicanes ouvertes entre plusieurs paroissiens. Monsieur Fortier, malgré sa détermination de ne pas céder sur une nécessité aussi élémentaire, ne se départit pas un instant de son imperturbable sang-froid. Mais la plus forte lutte devait se livrer au cours des années 1844, 1848 et surtout 1849. Nous renonçons à peindre l'état d'échauffement où en étaient rendus certains obstinés. Disons seulement qu'il se rencontra des entêtés par système qui se firent théologiens sans mandat ; le plus grand malheur de leur ignorance était de ne pas savoir qu'ils ne savaient rien. Infatués d'eux-mêmes jusqu'au ridicule, ils se faisaient fort de troubler les réunions par des remarques dénuées à la fois de grammaire et de politesse. Tant il est vrai qu'on peut s'abuser jusqu'à se glorifier du rôle de *coq de paroisse* !

Au cours des seules années 1848 et 1849, M. Fortier écrivit une centaine de lettres à Mgr Hubert, lui expliquant la situation et demandant une ligne de conduite. L'Évêque écrivit pastorale sur pastorale : à bout de ressources, les agitateurs désarmèrent. Le projet de la location des bancs à rente annuelle fut adopté le 2 septembre 1849.

Entre temps, une autre difficulté était venue se greffer sur cette question de la tenure des bancs. Les marguilliers avaient exigé que celui du seigneur Launière fût vendu comme les autres : c'était tout simplement demander la disparition du banc seigneur-

ria. On espérait par là créer la désunion entre le prêtre et le seigneur. Monsieur Launière porta ses réclamations devant le tribunal. Comme on sait, le banc seigneurial mesurait cinq pieds et huit pouces de profondeur sur six pieds et quatre pouces de largeur ; il était placé du côté de l'Épître à la distance de trois pieds de la balustrade. Dans sa réclamation, M. Launière alléguait qu'il était seigneur de Saint-Michel depuis quatorze ans et qu'il possédait tous les droits seigneuriaux, entre autres, celui de jouir du banc réservé de tout temps au premier personnage de ce lieu. La cour, pour toutes ces raisons, le lui adjugea par une décision du 23 janvier 1847.

Ces questions réglées, ce ne fut pas encore la paix pour M. Fortier. En effet, le 18 janvier 1850, à la requête de plusieurs paroissiens, l'architecte Fournier fut chargé d'examiner l'église afin de dissiper les craintes d'un grand nombre qui n'osaient pas assister aux Saints Offices par peur de quelque accident. Dans son rapport, l'architecte déclara : que le mur du côté sud était dans un état dangereux parce qu'il penchait déjà de plus d'un pied à l'œil seul et qu'il prenait son penchant naturellement par son propre poids ; que le clocher était en si mauvais état qu'il serait prudent, pour éviter tout accident, de le descendre au plus tôt. Déjà en 1844, l'église était tellement délabrée qu'il avait été question de la reconstruire. A cette nouvelle, les habitants des 4e, 5e, 6e rangs et une partie du 3e avaient demandé qu'elle fût bâtie aux concessions. L'Évêque refusa en alléguant que les habitants du bord de l'eau seraient incommodés de ce changement. Cette fois-ci, le rapport de M. Fournier devint le prétexte d'une nouvelle pétition à peu près dans le même sens. Comme il était question depuis quelques mois de diviser la paroisse et de créer Saint-Raphaël, on voulut englober dans les limites de la fondation les 3e, 4e et 5e rangs et placer l'église au Bras. Monseigneur l'Évêque refusa encore en objectant que les deux seuls rangs dont serait formée la paroisse de Saint-Michel ne suffiraient pas à faire vivre un curé. Tous ces pourparlers aboutirent à la fondation de Saint-Raphaël par Mgr Turgeon le 25 octobre 1851. Nous perdions seulement les 5e et 6e rangs.

Le 21 octobre 1852, les paroissiens de Saint-Michel présentent à l'Évêque une requête demandant l'autorisation de construire une nouvelle église. Celui-ci, par une lettre du 31 janvier 1853, ap-

prouva le projet et se porta bienfaiteur par la remise du joli montant de 1,000 louis. Malheureusement, les travaux traînèrent en longueur. Mgr le Grand-Vicaire Cazeau avait bien choisi le site du nouvel édifice, le 11 novembre 1852 ; mais tous les paroissiens ne partageaient pas ses vues. Le 18 septembre 1853, il fut unanimement résolu de représenter à Mgr l'Évêque les inconvénients qu'il y aurait à construire la nouvelle église de façon à encercler l'ancienne, et les principales raisons de la placer plutôt à côté. Cette requête n'eut pas de suite.

Pour prévenir toute difficulté au sujet des bancs, il fut résolu " que tous les propriétaires et occupants de bancs dans la nef de l'église ancienne, et ceux qui le deviendront d'ici à ce que la nouvelle église soit prête, auraient droit de posséder les mêmes bancs dans la nouvelle église, et ce, d'après les mêmes numéros et mêmes places que ceux qu'ils occupaient, et que les dits bancs auraient la même largeur et la même profondeur que ceux de l'ancienne église (1)". Cette mesure de prudence nous amuse à trois quarts de siècle de distance ; mais elle était alors d'une nécessité rigoureuse.

Ce n'est que le 25 septembre 1857 que Mgr Baillargeon, administrateur du diocèse de Québec, bénissait solennellement la pierre angulaire de la nouvelle église, en présence de plusieurs membres du clergé et de toute la population de Saint-Michel. Un montant de 1,000 louis seulement avait dû y être dépensée, de par une permission de Mgr Turgeon en date du 31 janvier 1853.

En même temps, il fallait pourvoir à la réparation du presbytère. Une somme de 200 louis y fut affectée. Les travaux étaient si considérables que la bâtisse se trouva presque refaite à neuf. Le devis comportait : relever le *quarré* par une panne de dix-huit pouces ; refaire à neuf les pignons et les recouvrir de bardeau ; poser huit tirants en fer sur la panne pour soutenir les longs pans ; faire un comble neuf avec onze lucarnes, etc... Tout l'intérieur devait aussi être renouvelé ; la salle des femmes fut boisée et accommodée d'un nouvel escalier ; la salle des hommes subit elle aussi quelques réparations.

Ce n'était pourtant là qu'un premier essai de Monsieur Fortier dans l'art de la construction. Un autre projet beaucoup plus coûteux le hantait depuis quelques années. La question de l'ins-

(1) Archives de Saint-Michel.

struction supérieure de la jeunesse avait toujours été l'objet de ses préoccupations ; il avait placé plusieurs jeunes gens dans les collèges classiques. De ceux-ci quelques-uns étaient devenus prêtres, et c'était heureux ; mais les autres, n'ayant pas d'ordinaire les moyens d'embrasser une profession, se trouvaient dans l'impossibilité d'occuper aucun poste parce que leurs études ne les avaient pas initiés aux secrets des différents métiers. C'était là une lacune que voulait combler le curé Fortier. Nul mieux que lui ne semblait avoir compris qu'avoir l'instruction supérieure c'est avoir l'avenir. Sa longue expérience lui avait appris que le jeune homme est tout d'une pièce et que si l'enseignement commercial ne lui arrive pas en quelque sorte fondu avec l'enseignement religieux, il se trouve fatalement condamné à une sorte d'infériorité. Pour toutes ces raisons, le curé de Saint-Michel rêvait de fonder un collège commercial dans sa paroisse.

L'instruction élémentaire avait été donnée depuis longtemps aux enfants de la Seigneurie de La Durantaye. Dès 1747, une école existait sur ce vaste territoire et l'on y enseignait le catéchisme ainsi que les principales notions de grammaire et d'histoire (1). Mais ceux qui l'avaient fréquentée n'avaient appris guère plus qu'à lire et à écrire. Plus tard, dans une note que l'on trouve aux archives paroissiales, l'abbé Fortier avait marqué : Il y a une maison d'école appartenant à la Fabrique pour les garçons et servant de logement au Maître et à sa famille ; elle a été payée 80 louis par les souscriptions des paroissiens du Bord de l'eau et du 2e rang. Il y en a une seconde sous les soins des commissaires servant d'école pour les filles. Elle coûte près de 300 louis d'achat. Ces deux maisons appartiennent respectivement aujourd'hui à MM. Adélarde Gagnon et Martial Roy.

Monsieur Fortier voulait plus ; il désirait construire un collège où se donnerait une instruction supérieure qui permît aux jeunes gens de gagner honorablement leur vie. Comme il devait attendre, ce projet n'eut pas l'heur de plaire à tous ses paroissiens. Ceux-ci, toujours logiques dans leur résistance, soutenaient que les deux écoles existantes suffisaient. C'était peine perdue que tenter de les ramener à des sentiments plus bienveillants. Aussi le curé Fortier ne s'y essaya-t-il pas. Il convoqua quand

(1) Mgr Amédée Gosselin. *L'Instruction au Canada sous le Régime français*, page 475.

même une assemblée pour le 27 octobre 1852 et réussit à y faire passer la résolution suivante : " Attendu qu'une bonne instruction religieuse et commerciale est un trésor pour discipliner la jeunesse ; attendu que l'instruction élémentaire donnée dans les deux écoles de la paroisse n'est pas suffisante pour permettre aux jeunes gens de tenir une position d'honneur dans la société et qu'il faut par conséquent tenir compte de cette déficience et tenter de la compléter par une éducation supérieure, il est proposé de construire à Saint-Michel une école modèle ". Les marguilliers, prêts à secourir les désirs du curé, consentirent immédiatement à céder le terrain nécessaire. L'acte de donation fut signé sur place. Seulement, quand on voulut l'enregistrer au greffe, M. Fortier reçut un avis annullant les décisions de l'assemblée et décrétant à jamais impossible la donation du terrain par la Fabrique. Cette opposition ne put tenir contre la tenacité de M. Fortier ; l'année suivante, 1853, il fonda le Collège de Saint-Michel et le plaça sous le contrôle des commissaires en vertu de l'Acte d'éducation 9 Victoria, chapitre 27.

" Cette maison, a écrit J.-B. Meilleur, comme les collèges de Rigaud, de la Chôte, de Notre-Dame de Lévis, de Sainte-Marie de la Beauce, de Laval à Saint-Vincent de Terrebonne, de Rimouski, etc., est plutôt une institution commerciale et industrielle que classique. Elle n'en est cependant pas moins utile ni moins prospère. En 1854, le nombre de ses élèves était de 130, dont 70 suivaient le cours élémentaire et 60 le cours supérieur. Ce collège compte ordinairement trois professeurs qui se partagent l'enseignement donné en français et en anglais avec un égal succès. Il n'est que juste de dire que M. F.-X. Toussaint, professeur de l'École Normale Laval, a beaucoup contribué à l'établissement et au succès de cette institution. C'est lui qui en a dirigé les premières opérations et d'une manière très avantageuse et appréciable. Cependant, après le départ de Monsieur Toussaint, le Collège de Saint-Michel n'a pu se tenir à la hauteur où il avait su s'élever. Une institution presque voisine, non moins recommandable et prospère par l'habileté de Monsieur Dufresne, divisa honorablement le patronage avec le Collège de Saint-Michel. Cette institution est établie en la paroisse de Saint-Thomas de Montmagny qui était déjà bien pourvue d'établissements d'éducation (1)".

(1) *Mémoire de l'éducation au Bas-Canada*, p. 231.

Le Collège de Saint-Michel a l'insigne honneur de compter parmi ses élèves Son Eminence le cardinal Louis-Nazaire Bégin, archevêque de Québec, Sa Grandeur Monseigneur Joseph-Omer Plante, évêque de Dobéro et auxiliaire de Son Eminence le Cardinal Marie-Raymond Rouleau, O. P., archevêque de Québec, Sa Grandeur Monseigneur Egede Roy, O. F. M., premier préfet apostolique de Kagoshima (Japon), Son Excellence Monseigneur Charles-Alphonse Carbonneau, P. A., Vicaire-Général du diocèse de Rimouski, ainsi qu'un grand nombre de prêtres et de religieux.

Nous admettons que le collège de Monsieur Fortier a, avec le temps, dévié de son objectif premier et perdu de son lustre. Mais il reste vrai que ses professeurs ont été choisis avec une compétence judicieuse, qu'ils ont été à la hauteur de leur tâche et n'ont rien négligé la formation de bons chrétiens. Il suffit de citer les noms des Desclaque, des De l'Église, des Filteau pour marquer la valeur du Collège de Saint-Michel(1). Depuis 1917, les Frères Maristes en ont la direction.

Monsieur Fortier ne devait pas jouir longtemps de son œuvre. En effet, le 3 février 1859, il décédait dans son presbytère. Il fut inhumé dans l'église qu'il avait construite et, le 8 mai 1860, transporté dans la nouvelle. Il avait été curé de Saint-Michel pendant 30 ans moins huit mois. Nous ne saurions jamais trop le répéter, l'abbé Fortier occupe un rang d'honneur dans la galerie des curés de notre paroisse.

Son successeur ne fut pas nommé immédiatement. Les abbés François Catellier et Charles Cloutier desservirent temporairement la paroisse jusqu'à la St Michel.

#### MGR CYPRIEN TANGUAY

(Octobre 1859 — Février 1862)

Né en 1819 à Québec, Cyprien Tanguay fut ordonné prêtre le 14 mai 1843. Il termina son cours au Séminaire de Québec en 1838, où il eut pour condisciples Mgr Horan, évêque de Kingston, Joseph Cauchon, Bernard O'Reilly, jésuite, B. Bolduc, missionnaire de l'Orégon, et l'abbé Marquis, colonisateur des cantons de l'Est.

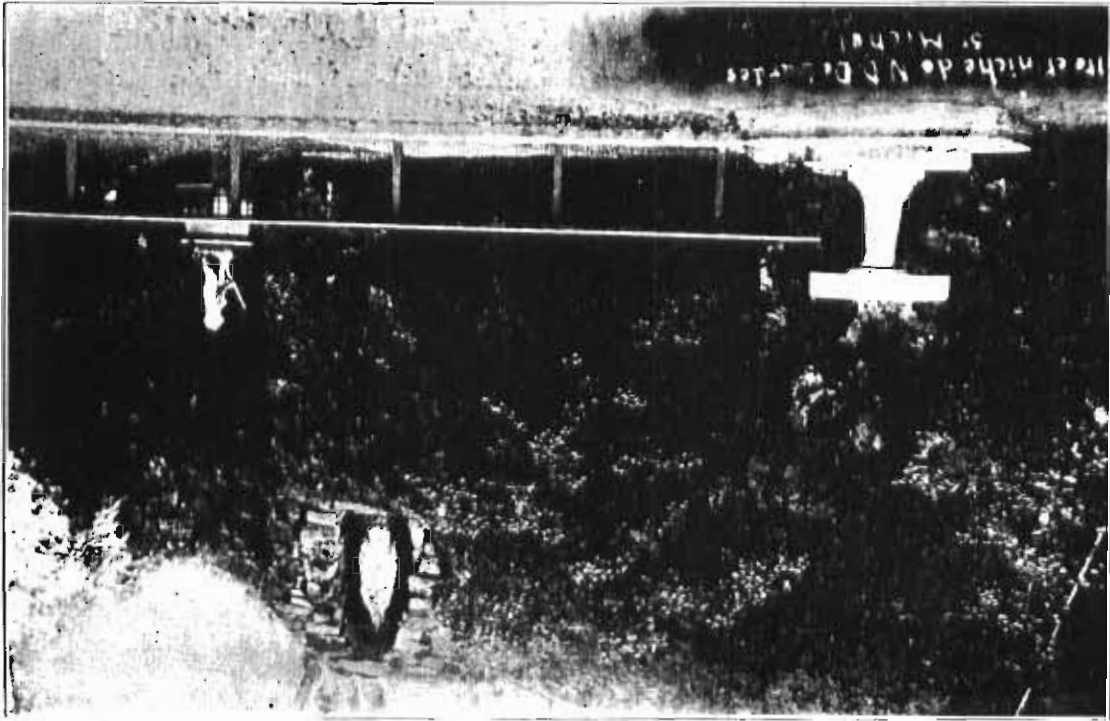
(1) Voir à la page 166 de l'Appendice, la liste des principaux et des professeurs.

Devenu prêtre, l'abbé Tanguay fut successivement desservant à Saint-Luc de Rimouski et à Trois-Pistoles, puis vicaire à Saint-Germain de Rimouski, curé de Saint-Raymond, de Saint-Basile de Portneuf, de Rimouski, de Sainte-Hénédine, de Saint-Michel. Son premier acte dans nos registres est du 1er octobre 1859.

Tout d'abord, il s'occupe de parachever la nouvelle église. Jugeant que ce travail absolument nécessaire n'avait déjà que trop retardé, il mit immédiatement la vieille église à l'enchère et la vendit à la criée au sortir de la messe paroissiale. Monsieur Joseph Goupil, cultivateur de notre paroisse, s'en fit l'adjudicataire pour la modique somme de 50 louis, à la condition que la démolition et le transport des matériaux seraient effectués dans l'espace d'un an. La Fabrique se réservait la pierre de maçonnerie pour l'enclos du cimetière. Puis, des résolutions furent passées à l'effet d'entreprendre sans tarder l'embellissement de l'église qu'avait construite Monsieur Fortier.

Comme ses prédécesseurs, l'abbé Tanguay eut beaucoup à souffrir de la part de quelques paroissiens. Ce n'était plus la persécution sourde, mais l'accusation directe. La mauvaise foi de ses détracteurs était trop manifeste pour qu'il se ravalât jusqu'à les rencontrer sur leur terrain. Il écrivit à l'Évêque et lui demanda un changement. Il ne fut curé de notre paroisse que deux ans et quatre mois. En quittant sa cure, il pouvait se consoler à la pensée qu'on ne jalouse pas les gens médiocres et que d'ordinaire on ne s'attaque qu'aux bons fruits. L'avenir prouvera que sa gloire n'a rien perdu de son lustre : en effet, Mgr Tanguay allait recevoir une grande marque de confiance de l'autorité diocésaine et un poste élevé du Gouvernement Fédéral.

Au collège, il avait manifesté un goût peu ordinaire pour l'histoire naturelle. Épris du goût d'écrire, il avait publié son premier ouvrage en 1842, alors qu'il n'était que séminariste. C'était sa correspondance avec son confrère, l'abbé Bolduc, sur l'Orégon. Sa réputation de savant était fort répandue. Elle lui valut des dons rares, entre autres un fossile de morse dont il fit cadeau à l'Université Laval. Mais c'est surtout comme généalogiste que sa gloire survivra. Il n'est personne qui ne connaisse son œuvre gigantesque, le *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*, dont il conçut le projet dès son enfance. Tout jeune on s'éton-



(HOTTE ET NICHE DE NOTRE-DAME DE LOURDES.)

ne sait de le voir curieux des menus faits qui entourent la vie d'un individu. Il avait une mémoire particulièrement heureuse des noms et des ascendances. En un mot, il était statisticien par nature. Heureux de trouver un homme aussi bien préparé, le Gouvernement Fédéral nomma l'abbé Tanguay directeur du Bureau des Statistiques avec résidence à Ottawa.

Il avait la réputation d'être un garde-notes expert. Dans les paroisses qu'il a desservies, cédant au goût qui le poussait vers les archives poudreuses, il eut bientôt compulsé tous les actes des registres. Il devint le généalogiste au service de tout le monde. On lui écrivait de partout pour avoir des renseignements. C'est l'ensemble des recherches accumulées pendant un quart de siècle qui nous valut le dictionnaire généalogique de toutes les familles canadiennes, œuvre gigantesque, monument unique alors dans le monde entier. Le premier volume parut en 1871 et le dernier en 1890. Il a publié aussi le *Répertoire national des Prêtres canadiens et A travers les régisures*. En reconnaissance de ses mérites, Rome lui avait conféré le titre de Prêlat Domestique, et Ottawa celui de membre de la Société Royale du Canada.

Mgr Tanguay décéda à Ottawa le 28 avril 1902, et fut inhumé à Québec.

### L'ABBÉ CHARLES BEAUMONT

(Février — Octobre 1862)

Monsieur Beaumont ne fit qu'un court passage de huit mois dans notre paroisse. La légende veut qu'il n'ait jamais pu s'accommoder de ses nouveaux paroissiens. Né à Charlebourg, le 30 novembre 1820, du mariage de Jacques Beaumont et d'Agathe Pageau, il fut ordonné à Québec le 23 juin 1844. Il passa par le vicariat de Sainte-Anne-de-Beaupré, de 1844 à 1849 ; les cures de Saint-Ferréol, de 1849 à 1852 ; de Beaumont, de 1852 à 1853 ; de Sainte-Hénédine, de 1853 à 1862 ; de Saint-Michel, de février à octobre 1862 ; de Saint-Joachim, de 1862 à 1872. Il se retira à Charlesbourg où il s'éteignit doucement le 3 septembre 1889, à l'âge de 69 ans.



L'ABBÉ FLAVIEN-ÉDOUARD DROLET

(Octobre 1862 — Février 1876)

Monsieur Drolet est de tous les curés de notre paroisse celui dont le règne fut peut-être le plus chargé d'incidents. Quatorze années de ministère auprès de notre population lui ont permis d'en connaître à fond la mentalité : il a à son crédit d'avoir su tenir tête à une faction prétextieuse sur laquelle il remporta d'ailleurs une victoire facile. Il nous semble voir ce prêtre bâti en force, au verbe entraînant, à la plume mordante, se jouant de la mesquine opposition provenant justement de ceux auxquels il avait donné davantage. Il est malheureux qu'on n'ait pas suffisamment compris ses leçons et médité ses exemples. En tout cas, ce clan séditieux aura appris à sa courte honte qu'il ne fait pas bon se mesurer avec un invulnérable que rien ne rebute.

L'abbé Drolet naquit à Québec le 4 mars 1827, du mariage de Flavien Drolet et de Marie-Anne-Émêlie Amyot. Ordonné à Québec le 30 septembre 1849, il fut nommé vicaire à la Cathédrale, que lui confia la desserte d'une chapelle près du hâvre de Québec. De 1858 à 1862, il fut curé à Saint-Sylvestre. En 1862, il était choisi comme successeur de M. Beaumont dans notre paroisse.

Il avait à peine pris possession de son nouveau poste qu'une délégation de paroissiens lui représenta la nécessité de terminer incessamment l'église, faute de quoi bien des fidèles s'abstiendraient d'assister à la messe paroissiale à cause des inconvénients dont ils y souffraient. Les réparations les plus urgentes furent faites, mais il fallut s'occuper surtout de solidifier le clocher reconnu dangereux par l'architecte Ferdinand Peachy. Tous ces travaux terminés, M. Peachy en fit une expertise en compagnie de M. Antoine Dal- laire ; tous deux déclarèrent que le clocher offrait encore le même danger. Il ne restait donc qu'à l'abattre et à le remplacer par un autre reposant sur une base plus solide et de forme plus commode.

Par malheur, jamais peut-être la condition financière de la paroisse n'avait été si précaire. En cette année 1865, on venait de faire peser sur elle une taxe de cinq cents louis, dont une moitié payable comme rente annuelle d'un emprunt municipal, et l'autre,

destinée à la construction d'un pont sur la Rivière Boyer. Monsieur l'abbé Drolet n'était pas le dernier à en éprouver de la peine ; il n'y pouvait rien changer. Il engagea un ouvrier réputé honnête et habile, Louis Dion, et promit de lui verser une somme de 4,700 louis à la condition que toutes les réparations seraient terminées dans cinq ans. Les travaux furent exécutés tels que recommandés dans les plans et devis.

Les paroissiens d'alors n'ont jamais pardonné au curé Drolet ce qu'ils appelaient du gaspillage. Plusieurs fois ils le dénoncèrent à l'autorité diocésaine. Jugeant que ces accusations ne suffiraient pas à l'incriminer, ils lui reprochèrent vertement de parler politique en chaire, de se permettre des personnalités tendancieuses et de mettre la parole de Dieu au service de passions qui ne furent jamais qu'imaginaires. Dans les archives de l'Archevêché de Québec on trouve entassés ces longs factums où la mauvaise foi s'allie à la bassesse des sentiments ; des citoyens, par ailleurs très respectables, y ont versé leur bile contre un curé auquel ils ne pouvaient que reprocher de faire son devoir et de parler crânement. Les lettres du Cardinal Taschereau à Monsieur Drolet nous permettent d'affirmer qu'aucune déposition ne fut prise au sérieux. Les mécontents en avaient été quitte pour leurs démarches inutiles et le pasteur sortait de cette lutte plus grand et plus majestueux.

Une lourde épreuve devait bientôt frapper M. Drolet au cœur : son église fut incendiée le 14 août 1872. Nous empruntons la narration de ce désastre à un journal du temps : " L'orage d'hier soir nous fournit un terrible désastre à enregistrer ; l'église de Saint-Michel de Bellechasse a été incendiée toute entière avec la sacristie. L'orage se déclara vers 11 heures à St-Michel. La pluie tomba à torrents. En un instant, les chemins furent transformés en ruisseaux. Environ un quart d'heure après, un violent coup de tonnerre se fit entendre. La population de St-Michel fut aussitôt mise en émoi, car elle s'aperçut que la foudre était tombée sur le clocher de l'église. Le feu se propagea avec une telle rapidité que M. le Curé, accouru immédiatement, ne put se rendre au maître-autel pour sauver le Saint Ciboire. La population, témoin d'un pareil sinistre, ne savait où donner la tête. En outre, l'incertitude où l'on était du côté où s'effondrerait le clocher, paralysa les mouvements de ceux qui auraient pu rendre les meilleurs services. On a pu emporter de la sacristie les vases sacrés, les registres, ornements

meubles. Il a fallu des efforts presque surhumains pour soulever à l'élément destructeur le couvent appartenant presque à l'église, presbytère, et le village qui renferme environ trois cents maisons (1) ».

Son Eminence le Cardinal Taschereau jugea l'occasion bonne pour expliquer aux paroissiens de Saint-Michel cette terrible leçon de vie et de leur transmettre, en même temps que ses sympathies, quelques conseils marqués au coin de la plus grande sagesse. Nous reproduisons intégralement sa belle lettre.

AUX PAROISSIENS DE SAINT-MICHEL,

*Salut et bénédiction en Notre-Seigneur,*

« Une grande douleur nous a saisi, nos très chers frères, à la nouvelle du terrible incendie qui a dévoré avant-hier votre grande et belle église. Nous devons tous ensemble adorer les desseins de la Providence dans ce coup de foudre qui a allumé le feu par lequel ont été anéantis en quelques heures les fruits de tant de généreux sacrifices. Vous étiez si heureux d'avoir terminé, il y a quelques mois à peine, ces travaux dont vous suiviez avec intérêt les progrès trop lents au gré de vos désirs ; vous vous réjouissiez d'avoir pu élever au milieu de vous une maison à votre Dieu, qui daignait y résider jour et nuit comme un père au milieu de ses enfants ; sans doute vous reconnaissiez humblement et avec toute vérité que ce temple, avec toute la splendeur que vous aviez essayé d'y mettre, n'était pas encore digne de la Majesté infinie de Celui à qui vous l'aviez consacré, mais du moins vous vous rendiez à vous-mêmes ce témoignage d'avoir contribué de bon cœur à son érection et à son ornementation ; vous comptiez jour longtemps du bonheur d'y adorer votre Dieu et de vous y réunir avec vos frères dans les hommages publics et solennels que vous lui rendiez.

« Hélas ! dans ce monde, tout est fragile ; et les joies les plus pures ne sont que des ombres fugitives. Un coup de foudre, plus rapide que le clin d'œil, est venu vous ravir ces joies et anéantir ces espérances.

(1) *L'Opinion Publique*, Montréal, 15 août 1872, p. 396.

« Dieu, dans sa sagesse infinie, a voulu vous éprouver et vous donner une occasion de sentir au fond de vos cœurs combien est amère la privation des saintes joies que procure la réunion du dimanche au pied de ses autels, avec toute la pompe de nos augustes cérémonies. Il vous avait donné ce temple en vous permettant de le lui élever et en bénissant vos efforts et vos sacrifices ; il vous l'a ravi en un moment pour vous faire comprendre que si tout vient de Lui, tout aussi est de son domaine absolu et souverain. Nous lui dirons avec le saint homme Job : « Dominus dedit, Dominus abstulit, sicut Domino placuit ita factum est ; sit nomen Domini benedictum ; le Seigneur nous avait donné ce temple, le Seigneur nous l'a ôté, ce que le Seigneur a voulu est arrivé ; que le nom du Seigneur soit béni ! (Job, I, 21) ».

« En vous rappelant ainsi, nos très chères frères, la puissance de Dieu, nous ne pouvons omettre de parler aussi de sa miséricorde infinie et de cette Providence toute paternelle, sur laquelle nous devons toujours compter, spécialement au temps de l'épreuve et de la tribulation. Prenez donc courage, nos très chers frères, et ne vous laissez pas abattre par un accident qui, tout épouvantable qu'il est, n'est pas irréparable. C'est le moment plus que jamais d'oublier tout ce qui a pu vous diviser jusqu'ici, pour vous réunir dans une seule et même pensée.

« Souffrez, nos très chers frères, que vous parliez en pasteur et en père, nous vous mettions en garde contre un danger que l'expérience nous démontre comme malheureusement trop commun dans les circonstances semblables. Le démon cherche indubitablement à semer parmi vous la désunion qui, en rompant les liens de la charité, entraverait l'entreprise à laquelle je suis sûr que vous voulez tous contribuer chacun selon ses moyens. Pour cet ennemi de tout bien les prétextes ne manquent jamais ; il sait habilement profiter de toutes les raisons que sa malice lui suggère ; l'apparence même du bien devient entre ses mains un moyen redoutable pour souffler dans les cœurs le feu de la discorde et exciter au milieu de vous un incendie bien autrement désastreux que celui qui a consumé votre église.

« Soyez donc en garde contre tout ce qui pourrait vous diviser dans un moment où vous avez besoin plus que jamais de n'avoir qu'un cœur et qu'une âme. Soyez unis et Dieu sera avec vous et

ous aurons bientôt, je l'espère fermement, la joie et la consolation de voir élever au milieu de vous un temple plus beau encore que celui qui vient d'être détruit. Que cette bénédiction d'union, de charité, de zèle et de générosité descende sur vous, nos très chers frères, et sur vos familles, afin que cet accident, déplorable sans doute à un certain point de vue, tourne à la gloire de Dieu et au mérite de vos âmes pour l'éternité.

“ Sera la présente lettre pastorale lue au prône de la paroisse de Saint-Michel, le premier dimanche après sa réception. Donnée à Québec... le 10 août 1872, † E. A. Arch. de Québec (1) ”.

La population totale de Saint-Michel était, en cette année, de 2,152 âmes ; 14,080 acres étaient cultivées ; sur 334 maisons, 16 n'étaient pas habitées (2). De ce côté, aucun obstacle ne s'opposait sérieusement à la reconstruction de l'église. Une paroisse de 102 familles ne pouvait vraisemblablement se soustraire à cette négligable obligation. D'autant moins que les murs de l'ancienne église pouvaient, avec quelques retouches, recevoir un autre bâtiment et que la Fabrique disposait d'une somme de 17,796.24 louis, répartition comme suit : Assurance, 12,908.85 louis ; effets vendus, 27.03 ; répartition, 3,110.36 ; emprunt, 1,450.

Il nous plaît de reconnaître que la pastorale du Cardinal Fachereau produisit un heureux effet de pacification. Une belle impulsion stimula tous les paroissiens. Pas un n'osa contrecarrer les décisions de la Fabrique. Les choses allèrent si bien sous la direction de l'architecte Peachy et de MM. Breton et Frère, entrepreneurs, qu'après quelques mois d'attente les fidèles purent inaugurer le nouveau temple. Cette église, dont nous sommes encore fiers, mesure 136 sur 60 pieds anglais à l'intérieur. Ses belles colonnes corinthiennes, ses deux jubés, son autel élané, son ornementation en symboles : tout lui donne l'allure d'un temple majestueux. Les dilettantes qui se paient le plaisir de la visiter, y trouvent des objets de grande valeur. Mentionnons seulement deux calices en argent massif frappé au marteau, un service complet d'articles du culte en argent solide, tels que lampe du sanctuaire, émitier, candélabres, ostensorio, encensoir et navette, burettes.

(1) *Archives de Saint-Michel.*

(2) *Récensement du Canada, vol. I, p. 60.*

On peut aussi y admirer deux magnifiques tableaux ornant les panneaux du chœur. L'un, qui remonte au 17<sup>e</sup> siècle et dont l'original est l'œuvre d'un célèbre artiste français, représente saint François de Paule, fondateur des Minimes. Le saint se rend à l'église ; sa sœur le voit passer, court à lui, s'agenouille à ses pieds en lui demandant de rendre à la vie son enfant qui vient d'expirer. Le religieux, dans une attitude extatique, abaisse sa main sur le petit cadavre et le ressuscite. Au sommet du tableau apparaissent deux petits anges portant un cartouche sur lequel est écrit le mot *Charitas*, devise de l'ordre des Minimes. L'original du second tableau porte la signature de Hallé et la date de 1663. Le sujet est une apparition de l'Enfant-Jésus à saint Antoine de Padoue. L'Enfant Jésus est représenté debout sur le livre ouvert que tient le saint priant, appuyé sur le tronc d'un arbre. A la droite de saint Antoine, saint François d'Assise, également à genoux et comme en extase, regarde la sainte Vierge qui apparaît dans les nuages escortée de plusieurs anges. Le regard de la Vierge s'abaisse sur saint François d'Assise ; sa main semble indiquer saint Antoine à qui elle vient de remettre l'Enfant-Jésus. L'un des anges tient de la main gauche une couronne d'étoiles au-dessus de la tête de la sainte Vierge et de l'autre un bouquet de fleurs.

L'organisation paroissiale n'eût pas été complète dans Saint-Michel sans un couvent dirigé par des religieuses. Monsieur Drolet voulut combler cette lacune. Il fit céder par la Fabrique une partie du terrain qui s'étendait en arrière de l'église et y fit transporter la maison qui servait d'école pour les filles (1). De plus, une partie de cette maison fut affectée aux nécessités d'un pensionnat. Il restait à trouver une communauté qui consentirait à en accepter la direction.

En 1855, répondant au pressant appel du curé J.-H. Routhier, huit religieuses de Jésus-Marie quittaient la France et venaient jeter les bases de leur première fondation canadienne à Saint-Joseph de Lévis. Plus tard, l'entrée au noviciat de plusieurs recrues permit d'acquiescer à diverses demandes ; c'est ainsi que les couvents de Saint-Gervais (1859), des Trois-Rivières (1863) et de Saint-Michel (1865) furent successivement ouverts. Les

(1) Cette école était située sur la propriété occupée aujourd'hui par M. A. Pelland, ancienne résidence du Dr S. Bolduc.

fondatrices de notre couvent paroissial furent les Mères Saint-Augustin, supérieure, Marie-Sainte-Hélène et Marie-Saint-Charles. Elles arrivèrent au milieu de notre population enthousiaste, le vendredi 22 septembre 1865. Le 3 novembre suivant, à 9 heures du soir, M. le curé Drolet plaça le T. S. Sacrement dans la chapelle et, le lendemain, la première messe y fut célébrée par l'abbé Napoléon Laliberté en promenade dans notre paroisse.

La première année, on compta 6 élèves pensionnaires, 30 quart-pensionnaires et 36 externes. Cette année le nombre des pensionnaires est de 40, celui des quart-pensionnaires de 45 et celui des externes de 22.

Depuis 1865, plus de cinquante jeunes filles de la paroisse se sont consacrées à Dieu sous l'étendard de Jésus-Marie et ont fourni leur apport à l'œuvre essentielle de l'instruction des jeunes filles (1).

Le couvent de Saint-Michel fut agrandi en 1872, démoli en 1889 parce qu'insuffisant, et remplacé la même année par la construction actuelle. Le 9 octobre 1890, Son Éminence le Cardinal Taschereau en fit la bénédiction solennelle ; dès le 8 janvier, toutes les classes avaient été ouvertes dans la bâtisse neuve. Cette belle maison d'éducation porte, depuis 1914, le titre d'Académie. Les élèves y travaillent sous bonne direction à l'obtention des brevets élémentaire, modèle ou académique. Le *Bureau des Examinateurs* a décerné aux élèves de notre couvent, depuis la fondation, au-delà de 400 brevets, dont 11 académiques.

Les Religieuses de Jésus-Marie ont beaucoup mérité de la paroisse de Saint-Michel. Avec un dévouement qui n'avait d'égal que leur compétence, elles ont initié aux mystères de notre sainte religion comme aux connaissances intellectuelles plusieurs générations de jeunes filles. Ce n'est pas exagéré de dire qu'elles n'ont pas peu contribué à consacrer chez nous la force de la vic paroissiale.

Les pages précédentes attestent que M. Drolet a fait une belle œuvre dans Saint-Michel. Les fidèles ne surent pas toujours seconder ses entreprises ; toutefois cela n'empêcha pas le succès de lui sourire. Aussi, lorsque le Cardinal Taschereau l'arracha à la cure de Saint-Michel et lui assigna celle de Sillery, les paroissiens

(1) Voir appendice, page 154.

siens pouvaient jeter un œil de fierté sur leur église neuve, sur un magnifique couvent récemment fondé et sur le presbytère restauré. M. Drolet garda la cure de Sillery jusqu'en 1887. Lorsqu'il la quitta, ce fut pour se retirer à Lévis où il décéda le 19 avril 1895, des suites d'une attaque de paralysie. Il fut inhumé à Sillery.

### L'ABBÉ CHARLES TRUDELLE

(Octobre 1876 — Février 1878)

Monsieur Trudelle, en recevant la succession de M. Drolet, allait jouir de tout le bien que celui-ci avait fait dans le double domaine spirituel et matériel. Une population maintenant animée des meilleurs sentiments à l'égard du prêtre lui fit goûter son passage dans Saint-Michel. De son propre aveu, il eût volontiers prolongé son ministère auprès de nos bonnes gens si l'Évêque ne l'eût supplié d'accepter un poste plus élevé mais moins enviable.

Né à Charlebourg le 28 janvier 1822, du mariage de Jean Trudelle et de Geneviève Jobin, le jeune Charles fit ses études au Séminaire de Québec, où il fut ordonné le 24 mars 1845. Il fit du professorat à son Alma Mater de 1845 à 1850 et fut ensuite nommé premier curé de Plessisville ; il y demeura jusqu'en 1856. Depuis, il desservit successivement à titre de curé la Baie Saint-Paul de 1856 à 1864, Saint-François de la Rivière du Sud de 1864 à 1876, enfin Saint-Michel de 1876 à 1878.

Monsieur Trudelle était un curé pacifique, consacrant à des travaux historiques le temps que ne réclamait pas son ministère. Il a publié *Trois Souvenirs*, le *Frère Louis Récollet*, une monographie sur la *Baie Saint-Paul*, l'histoire de la *Paroisse de Charlebourg* et une notice sur la *Famille Trudelle*. On se rappelle qu'il se proposa aussi d'écrire une monographie de notre paroisse et qu'un changement de poste amena un changement de projet. Il excelle à peindre les vieilles coutumes canadiennes, telles que la cérémonie du pain bénit, la plantation du mai, la fête des Rois, etc... De toutes ses pages se dégage une profonde vénération pour l'Église et la Patrie.

Ceux de nos co-paroissiens qui ont connu M. Trudelle n'ont sans doute pas oublié l'impression de bonté qu'il créait autour de

la douceur dont il imprégnait tous les actes de son ministère. Ils se rappellent également l'émoi que causa l'annonce de son départ, en 1878, pour le Collège de Sainte-Anne de la Pocatière, qui venait d'être nommé supérieur. On peut affirmer sans exagération qu'il emportait avec lui les regrets sincères de tous ceux qui avaient connu et les souvenirs les plus réconfortants de deux années de pastorat exercé au milieu de fidèles disciplinés et sympathiques. Monsieur Trudelle fut aumônier de l'Hôpital-Général de Québec de 1877 à 1896, après quoi il dut se retirer pour cause de cécité. Il mourut à Québec le 14 juillet 1904.

### L'ABBÉ J.-B.-NAPOLÉON LALIBERTÉ

(Février 1878 — Décembre 1885)

Le successeur de Monsieur Trudelle n'était pas un inconnu. Les fois déjà, il était apparu dans la paroisse soit pour prêcher, soit pour remplir une mission au nom de l'Évêque. Il était né à Québec le 31 décembre 1841 et avait fait ses études au Séminaire de Québec, d'où il sortit avec le diplôme de bachelier ès arts. Il fut ordonné prêtre le 24 septembre 1865, il enseigna au Séminaire de Québec jusqu'au 1er juillet 1868. Le 11 du même mois, il fut nommé vicaire à Sainte-Famille, I. O. ; le 15 septembre 1869, il fut nommé missionnaire de Saint-Dominique de Joncquières ; le 15 septembre 1870, aumônier de l'Archevêché de Québec, puis maître des cérémonies à la Cathédrale. En même temps, il remplissait les fonctions de chapelain de la Société de Saint-Vincent de Paul que de secrétaire-trésorier du Demier de Saint-Pierre et de la paroisse de la Foi. Il fut aussi le dernier secrétaire-trésorier de la Caisse ecclésiastique de Saint-Michel. En avril 1877, il fit un voyage à Rome ; à cette occasion il reçut le titre honorifique de membre des Arcades. De retour, Son Éminence le Cardinal de Québec le nomma vicaire de la cure de Saint-Michel dont il prit possession le 1er février 1878.

Monsieur Laliberté, au dire de ceux qui l'ont bien connu, n'était pas un homme à s'en laisser imposer. Solennel dans ses manières, pour cela cessant d'être bon, il avait le culte du beau. Lettré, amateur, il s'entourait d'une cour d'amateurs avec qui il discutait de littérature et de beaux-arts. Le voyage qu'il fit en

Europe ne contribua pas peu à affiner cet esprit pénétrant. On assure que sa prédication était remarquablement instructive et que cela lui valut un ascendant extraordinaire sur sa population. Nous avouons notre impuissance à rendre un digne hommage aux qualités du curé Laliberté ; toutefois, nous ne pouvons pas ne pas souligner son zèle, son tact et son habileté à gérer une paroisse.

Il a laissé deux œuvres importantes dont l'une surtout perpétuera à jamais son nom. La première fut la fondation de l'Institut de Saint-Michel. Son goût pour les lettres lui avait fait imaginer d'établir un cercle dont feraient partie ceux de ses paroissiens qui manifestaient quelque aptitude aux choses intellectuelles. Les réunions se faisaient dans une salle du collège (1) : là une magnifique bibliothèque était toujours ouverte et fournissait aux membres les matériaux nécessaires à l'élaboration d'un travail littéraire ou à la soutenance d'une discussion. On assure qu'il s'y lut des études vraiment intéressantes et que l'Institut de Saint-Michel s'est maintenu à la hauteur de l'idéal qu'avait rêvé son fondateur. Si solides soient-elles, les organisations humaines demeurent toujours fragiles. Notre cercle d'études devait lui aussi subir cette triste fatalité. Aujourd'hui on en trouve les derniers vestiges dans quelques volumes disparates, disséminés ici et là.

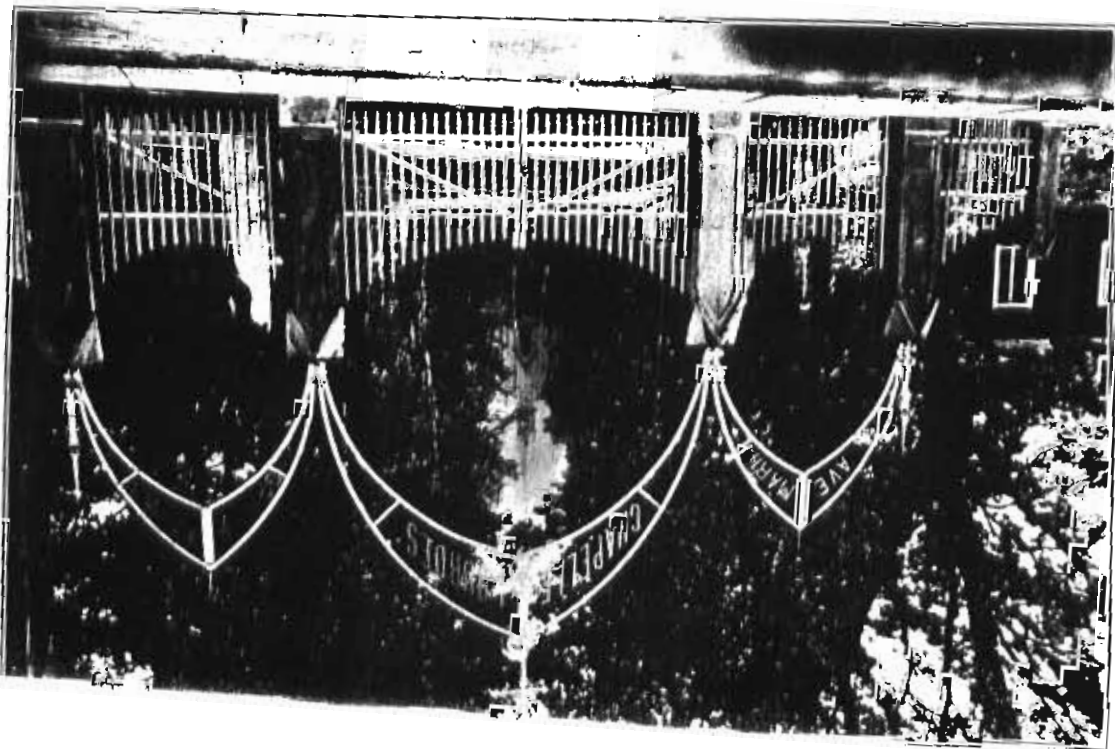
Mais l'œuvre à laquelle Monsieur Laliberté a consacré son cœur, son temps et son argent est la fondation de la chapelle de Notre-Dame de Lourdes. Nous en parlerons dans un chapitre spécial. On assure qu'il y perdit sa santé. Son activité fébrile, ses inquiétudes au sujet des dettes contractées, ses longues veilles le conduisirent à une mort prématurée. Il décéda au milieu de ses ouailles le 9 décembre 1885. Il n'était âgé que de 44 ans. Son corps repose sous l'église actuelle.

### L'ABBÉ LOUIS-ANSELME DÉZIEL

(Décembre 1885 — Septembre 1898)

Nous nous contenterons de donner quelques détails sur les derniers curés de Saint-Michel, nous abstenant de tout commen-

(1) Ou dans la maison occupée aujourd'hui par M. Eustache Lamontagne.



AVENUE DE NOTRE-DAME DE LOURDES.  
Barrières dessinées par M. l'abbé A. Joncas, vicaire, (1927).

taire. La prudence élémentaire exige qu'on ne porte pas de jugement sur les contemporains.

Monsieur Déziel est né à Sainte-Mélanie, dans le comté de Joliette, le 1er juillet 1845, du mariage de L.-I. Déziel, notaire, et de Julie Landry. Il fit ses études à Québec et fut ordonné à Massonville par Mgr Lafleche le 1er octobre 1871. Il fut vicaire à Saint-Joseph de Lévis de 1871 à 1872, à Notre-Dame de Lévis de 1872 à 1882, à Saint-Roch de Québec de 1882 à 1885. En décembre 1885, il fut choisi par l'autorité diocésaine pour succéder à M. Laliberté dans notre paroisse et y demeura jusqu'en 1893 alors qu'il fut nommé curé de Beauport. Il mourut dans cette dernière paroisse en 1921.

Un an après son arrivée, le curé Déziel achetait de nouvelles cloches. La bénédiction en fut faite le 22 août 1886. Nous avons sous les yeux un long compte rendu de cette belle fête religieuse paru dans *Le Quotidien*. Le prédicateur de circonstance fut l'abbé Gauvreau, alors curé de Lévis. Dans cet article nous lisons : "La construction de l'église qui fut incendiée il y a quelques années par la foudre n'est pas encore terminée. Les travaux se poursuivent activement sous la surveillance de M. Eugène Talbot, architecte de Québec, et de MM. Godin et Lacroix, entrepreneurs, aussi de Québec. Ce temple, lorsqu'il sera terminé, sera splendide. Le plan de l'architecte est fait d'après l'ordre corinthien..."

Parmi les parrains et marraines des cloches, nous relevons les noms de MM. Guillaume Amyot, M. P. et Mde Siméon Bolduc, N. E., Faucher de St-Maurice, M. P. P., et Mde Faucher de St-Maurice, Hon. J.-G. Blanchet et Mde Prudent Morin, Rev. J. Drolet, curé de Sillery et ancien curé de Saint-Michel, S. Faucher, maire de Saint-Michel et Mde Faucher, J.-E. Mercier, propriétaire du *Quotidien*, et Mde Mercier, Dr et Mde Verge, Dr et Mde Abern, Dr et Mde Vallée, M. et Mde Alphonse Demers, du *Canadien*, etc. . .

Ces cloches, qui avaient été achetées par Monsieur Laliberté, pesaient 5, 300 livres. Leur timbre rendait les notes fa, sol, la, do (1). Comme l'avait souhaité Mgr Gauvreau "elles sonnèrent longtemps le bonheur de notre paroisse, le bonheur de nos familles, les joies et les deuils".

(1) La quatrième de ces cloches est celle de la chapelle de Lourdes.

Monsieur l'abbé Déziel a laissé à Saint-Michel le souvenir d'un prêtre au cœur excessivement délicat servi par un jugement qui lui assura le succès dans toutes ses entreprises.

### L'ABBÉ JOSEPH-AIMÉ BUREAU

(Septembre 1893 — Septembre 1911)

Devant cette belle figure sacerdotale, nous nous sentons encore saisi d'un profond respect et d'une indicible vénération. Nous regretterions de ne pouvoir rendre hommage au mérite de ce saint vieillard si nous n'avions devant nous un magnifique article nécrologique dû à la plume experte de Monseigneur L.-A. Paquet, P. A., et que nous reproduisons intégralement.

“ Le 7 de ce mois (juillet 1915) décedait à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang de Québec M. l'abbé Joseph-Aimé Bureau, ancien curé, âgé de 82 ans et 5 mois.

“ Depuis quelques années déjà, la santé de M. Bureau allait décliner. En 1911, ce vétéran de notre clergé, devenu plus faible, avait, quoique à regret, abandonné la vie active du ministère paroissial pour se retirer au pensionnat Saint-Louis de Gonzague et passer ses derniers jours dans le calme d'une existence toute vouée à la méditation et à la prière. La mort ne l'a point surpris, et il est éteint, la semaine dernière, dans les sentiments de la plus profonde confiance en Dieu et de la plus parfaite conformité aux dispositions de son adorable Providence.

“ M. l'abbé Bureau était né à l'Ange-Gardien, le 5 février 1833, de M. Louis Bureau, cultivateur, et de Dame Olive Grenier. Il fit ses études au Séminaire de Québec, et fut ordonné prêtre par G. Mgr Baillargeon le 24 septembre 1859. Professeur au Séminaire de 1859 à 1861, il fut ensuite successivement desservant à Charlesbourg pendant un an, curé de Sainte-Agnès de Charlevoix de 1862 à 1875, curé de Saint-Nicolas de 1875 à 1893, puis, enfin, curé de Saint-Michel de Bellechasse de 1893 à 1911.

“ M. l'abbé Bureau jouissait de l'estime et de la vénération générale, et sa perte, nous en sommes sûr, est très vivement ressentie par tout le clergé de Québec, dont il était l'un des membres les plus anciens et les plus respectés.

“ Nous l'avons nous-même tout spécialement connu pendant les dix-huit années qu'il passa à Saint-Nicolas, et nous avons gardé de l'œuvre de zèle, de religion et de dévouement qu'il y a accomplie, comme aussi des vertus éminentes qu'il y a pratiquées, le plus durable et le plus édifiant souvenir.

“ C'était un homme droit et soucieux du bien. Il aimait de toute l'ardeur de sa foi Jésus-Christ et son Église.

“ Sa vie privée était un modèle de piété, de simplicité, d'humilité, de régularité. Son hospitalité était franche et douce. Sa charité s'ouvrait volontiers à toutes les indigences, et son cœur d'apôtre recherchait toutes les occasions de pousser vers le sacerdoce ou la vie religieuse les jeunes âmes éprises de la sainte passion de Dieu.

“ Avec de telles vertus, il n'est pas surprenant que M. l'abbé Bureau exerçât un ministère des plus actifs et des plus fructueux.

“ La nature ne l'avait pas doué d'une grande facilité de parole. Le digne pasteur y suppléait par des lectures sérieuses et un travail consciencieux et assidu. Ses instructions étaient écrites et marquées au coin du plus pur esprit pastoral. Il excellait à faire le catéchisme et à remettre ainsi sous les yeux de ses paroissiens, dans un langage bref et précis, la série complète et clairement ordonnée des vérités qu'il faut croire, des vices qu'il faut éviter, des vertus dont il faut tisser toute sa vie.

“ Il s'intéressait particulièrement à l'éducation des enfants. Il visitait très régulièrement les écoles de sa paroisse, et le couvent surtout avait une très large part de son temps, de ses soins, et de ses libéralités, aussi discrètes que généreuses.

“ Avec quelle sollicitude dévouée ce père spirituel s'occupait des pauvres malades ! Prompt, jour et nuit, au premier appel, il réitérait pendant des mois, des années même, ses visites à tous ceux dont l'état précaire réclamait les consolations de l'Église, et il attachait, comme de juste, une importance capitale à ces suprêmes secours dont dépend très souvent l'avenir éternel des âmes. Il eût pu, comme bien d'autres, prendre quelque congé. Le scrupule du devoir poussé jusqu'aux extrêmes limites l'arrêtait et le retenait sur le seuil de sa paroisse.

“ Sa paroisse, c'était sa famille ; et il cultivait comme une terre choisie ce champ des consciences confié à ses soins, et il

savait, de plus, avec tout le talent que le ciel lui avait départi, administrer les affaires temporelles qui font l'objet secondaire, mais nécessaire, du gouvernement paroissial. Les paroisses où il a passé bénéficieront longtemps de ses travaux de reconstruction, de restauration, d'ornementation, ainsi que de l'esprit de sage économie qui dirigea ces entreprises.

“ On nous dispensera d'entrer dans les détails : nous sommes forcé d'être bref.

“ Ce que, d'ailleurs, nous venons de dire suffira, non pas sans doute pour rendre pleine justice à la mémoire du regretté M. Bureau, mais du moins pour marquer toute la sincérité du témoignage d'estime et de haute sympathie que nous tenons à déposer sur sa tombe et qui n'est, croyons-nous, que l'écho fidèle des sentiments du clergé québécois tout entier.

“ Les funérailles du vénérable défunt ont eu lieu, au milieu d'un grand concours de prêtres et de fidèle à Saint-Michel de Bellechasse. Saint-Michel fut le dernier théâtre de ses vertus et de ses œuvres pastorales. Saint-Michel aura le bonheur de garder religieusement ses cendres (1) ”.

Toute la vie sacerdotale de Monsieur l'abbé Bureau fut une longue leçon de souffrance. A Saint-Nicolas et à Saint-Michel plus particulièrement, il a bu jusqu'à la lie le calice d'amertume. On explique difficilement qu'un prêtre aussi bon, aussi pieux, aussi doux, ait été victime de difficultés si aiguës. A quinze ans de distance, on peut encore essayer de prouver qu'il manquait de doigté, que sa bonté s'est quelquefois manifestée sous des formes trop exclusives, que son cœur n'a pas toujours obéi à sa volonté ; soit ! mais on ne peut pas nier que certains paroissiens ont manqué à l'obéissance, au respect et, disons-le sans ambage, à la politesse dus au représentant de Dieu. Certains rôles furent franchement ignobles !... Dans la tourmente, Monsieur Bureau a toujours gardé sa dignité de prêtre ; son grand esprit surnaturel lui faisait jeter au pied de la croix toutes ces épreuves.

En 1910, conformément au désir souventes fois manifesté par des paroissiens de Saint-Michel, de Saint-Charles et de Saint-Raphaël, Monseigneur Paul-Eugène Roy fonda la paroisse de Saint-Gabriel ; pour cela, il détachait de la nôtre le quatrième rang

(1) Semaine Religieuse de Québec, juillet 1915.

et la partie autrefois nommée Maska. Un enfant de Saint-Michel, l'abbé Léon Laroche, s'acquitta avec succès de la tâche de euré fondateur. Nous nous sommes souvent demandé pourquoi nos co-paroissiens ne se sont jamais inquiété de revendiquer le nom de La Durantaye. Il y a là pour le moins un illogisme !... Quand Saint-Gabriel a été fondé, le comté de Bellechasse existait déjà depuis longtemps et depuis longtemps aussi avait disparu le titre de Seigneurie de La Durantaye. Au nom de l'histoire, nous devrions dire : Saint-Michel de La Durantaye et Saint-Gabriel de Bellechasse. Que nos charmants voisins ne nous en veuillent pas de cette rectification !

Nous n'essaierons pas de décrire l'émotion qui étreignit tous les cœurs quand l'abbé Bureau, âgé de 82 ans, résigna et remit la cure de Saint-Michel entre les mains de l'Évêque. Ce prêtre vénérable dort maintenant au milieu de ses paroissiens.

### L'ABBÉ LOUIS-PHILIPPE DESCHÉNES

(Septembre 1911 — Septembre 1917)

Un prêtre vénérable par l'âge et la piété était nommé successeur de M. Bureau ; c'était l'abbé Louis-Philippe Deschènes.

M. Deschènes était né à Saint-Anne de la Pocatière et y avait fait son cours classique. Ordonné à Québec le 22 mai 1881, il fut immédiatement nommé professeur à son collège, poste qu'il occupa jusqu'en 1884. Vicaire à Saint-Roch des Aulnais de 1884 à 1887, puis curé de Saint-Samuel avec desserte de Saint-Ludger de Beauce de 1887 à 1911, il arriva dans notre paroisse au mois de septembre de cette dernière année.

Le grand mérite de M. Deschènes ne fut pas tant de restaurer à neuf notre église que de rétablir la paix dans une paroisse qui en avait grandement besoin. Quelle douceur, quelle bonté que celle de ce brave curé ! C'est le cas ou jamais de rappeler que si le bruit ne fait pas de bien il serait bon parfois que le bien fût un peu de bruit. Le gouvernement de M. Deschènes n'a été marqué d'aucun incident fâcheux. Il fut calme et habile comme celui qui l'exerça.

M. Deschènes, quoique secondé dans son travail par son digne frère l'abbé Sylvio, dut prendre sa retraite en 1917 pour cause de maladie. Il continua de demeurer au presbytère de Saint-Michel où



il décéda le 20 mai 1919. Il emportait avec lui, en descendant dans la tombe, les regrets sincères de tous ceux qui l'avaient connu.

#### L'ABBÉ SYLVIO-A. DESCHÉNES

(Septembre 1917 — Avril 1922)

Assistant de son frère depuis 1911, parfaitement rompu à tous les rouages de l'administration paroissiale, aimé d'une population à laquelle il n'avait jamais cessé de se montrer sympathique, l'abbé Sylvio Deschènes était tout désigné pour desservir notre paroisse à titre de curé.

Monsieur A.-S. Deschènes, né à Sainte-Anne-de-la-Pocatière le 16 avril 1867, fit ses études au Collège de sa paroisse natale. Ordonné par Mgr Bégin le 30 août 1896, il fut successivement vicaire à Saint-Samuel de Beauce de 1896 à 1899, directeur de l'École d'Agriculture de Sainte-Anne de 1899 à 1901, vicaire à Saint-Joseph de Beauce de 1901 à 1902 et de Beauport de 1902 à 1907, curé de Buckland de 1907 à 1911, assistant de son frère, l'abbé Philippe, à Saint-Michel de 1911 à 1917. C'est en cette année que Mgr Paul-Eugène Roy le nomma curé de notre paroisse.

Par son dévouement auprès des malades, son assiduité au tribunal de la pénitence, son zèle entreprenant, l'abbé Deschènes a conquis de haute lutte la confiance de tous ses nouveaux paroissiens. Personne n'a oublié les travaux qu'il fit exécuter au cimetière, le magnifique chemin de croix en relief qu'il y plaça, les réparations qu'il fit faire au presbytère, à l'église et à la chapelle de Lourdes, les vastes bâtiments dont il obtint la construction sans frais et qu'il affecta aux expositions agricoles, conférences ou soirées paroissiales. Nous ne pouvons pas passer sous silence les encouragements qu'il apporta effectivement aux agriculteurs en les éclairant par des conférences, en les guidant par des conseils, en les exhortant à exploiter leurs terres d'une manière rationnelle. Mais l'activité de Monsieur Deschènes n'en est pas restée là. Dans le but de grouper les jeunes gens que le travail ne retenait pas chez eux, un *Cercle de Jeunesse* fut fondé en 1913 : le programme de cette organisation se partageait entre les jeux de billard de cartes ou autres et les travaux littéraires. Entre autres choses, trois conférences furent données : par M. Gingras, alors professeur au

Collège, par Mgr Camille Roy et par Mgr Alfred Paré. Un journal mensuel parut en 1920 sous le titre de *Bulletin de Saint-Michel*. Nous regrettons sincèrement que cette petite feuille, très intéressante pour nos familles, n'ait paru que six fois. Au point de vue religieux, l'abbé Deschènes fonda la *Ligue du Sacré-Cœur* et la divisa en trois sections : celle des enfants, celle des jeunes gens et celle des hommes. Nous nous rappelons encore avec émotion la magnifique démonstration de piété donnée par ces ligues lors de la clôture de la retraite que nous eûmes le bonheur de prêcher dans notre paroisse natale en 1922. Il réorganisa la *Confrérie des Dames de Sainte-Anne* et lui donna une nouvelle impulsion. Un magnifique chœur de chant, digne de paroisses plus populeuses que la nôtre, prit naissance grâce à son zèle. Enfin, pour célébrer dignement les noces d'argent de la *Congrégation des Enfants de Marie*, Monsieur Deschènes fit donner dans l'église le 24 mai 1914 un superbe concert sacré. *L'Union Philarmomique Haydn*, de Québec, en fit les frais avec brio.

En avril 1923, l'Évêque confiait à l'abbé Deschènes un poste de confiance ; il le nommait directeur de l'*Assurance des Fabriques*. Plus tard, le Gouvernement Fédéral en fit un de ses Missionnaires Colonisateurs. Depuis un an, Monsieur Sylvio Deschènes tient au nom du Gouvernement Provincial, une agence de rapatriement avec résidence à Nashua, É.-U.

#### L'ABBÉ SALLUSTE BÉLANGER

(Depuis avril 1922)

Monsieur Salluste Bélanger naquit à Saint-Antoine le 28 juin 1874 du mariage de Sieur Zéphirin Bélanger, cultivateur, et de Dame Philomène Bois. Il fit ses études classiques au Collège de Sainte-Anne de la Pocatière et fut ordonné prêtre dans sa paroisse le 29 juillet 1900 par Sa Grandeur Mgr Bégin. Il fut professeur au Collège de Sainte-Anne en 1900, vicaire à l'Islet de 1901 à 1905, vicaire à Saint-Roch de Québec de 1905 à 1906, aumônier des Sœurs de la Charité de Québec de 1906 à 1909, curé de Saint-Thuribe de Portneuf de 1909 à 1910, curé-fondateur de Saint-Louis de Courville de 1910 à 1916. Entré chez les Rédemptoristes en 1916, il dut, forcé par la maladie, retourner au clergé séculier en 1920. Aumônier, de 1921 à 1922, des Sœurs de Notre-Dame du Perpétuel

ecours à Saint-Damien de Bellechasse, il fut nommé curé de Saint-Michel le 9 avril 1922.

Le digne Monsieur Bélanger nous en voudrait de dire quoi que ce soit qui fût à sa louange. Je me ferai l'écho de tous mes paroissiens pour affirmer au moins que l'œuvre de tous les missionnaires, desservants et curés de Saint-Michel est entre bonnes mains ; que l'amour et la connaissance de la religion se sont beaucoup développés grâce à l'intérêt on ne peut plus paternel voué aux enfants par ce vrai pasteur ; que la communion fréquente est le fruit de ses appels pressants et souvent répétés ; que le chant grégorien lui doit et ses débuts et ses succès ; que l'église, grâce à lui, a été repeinte et munie d'un système d'éclairage électrique.

Tous, nous désirons que Monsieur Salluste Bélanger continue encore longtemps à diriger la paroisse de Saint-Michel dans les voies de la piété et de l'harmonie.



## CHAPITRE V

### La Chapelle de Notre-Dame de Lourdes

On pourrait à bon droit appeler Saint-Michel la paroisse aux chapelles. En effet, si on jette un coup d'œil en arrière, on apprend par les archives paroissiales que, dès la fin du dix-huitième siècle, il y avait une chapelle dédiée à Saint-Joachim et une autre élevée en l'honneur de Sainte Anne. Monsieur le curé Fortier a écrit vers 1830 : " Les deux petites chapelles construites en pierre ne servent que pour les processions. J'ignore la grandeur de chacune ". Nous ne connaissons que très peu de chose sur l'histoire de ces petits sanctuaires. Nous présumons que cette forme de la piété populaire fut apportée de France par nos anciens missionnaires ; nous croyons qu'elle fut pratiquée sur notre territoire alors même qu'il s'appelait la Seigneurie de La Durantaye ; nous savons que la chapelle de Saint-Joachim avait été construite d'abord sur le terrain qui sépare aujourd'hui l'*Hôtel Saint-Michel* de la maison de M. Louis Breton et fut démolie vers 1880. Quant à celle de Sainte-Anne, nous nous rappelons l'avoir admirée dans sa simplicité, sise sur le bord du cap à l'est de l'église. En 1906, ce terrain fut échangé pour celui de l'actuelle Chapelle de Sainte-Anne construite sous la direction de M. le curé J.-A. Bureau qui a eu bon esprit de conserver l'autel à tombeau de l'ancienne chapelle.

A ces deux constructions s'en ajoutera plus tard une troisième aux proportions plus vastes et d'un meilleur goût architectural ; nous voulons parler de la Chapelle de Notre-Dame de Lourdes.

Monsieur le curé Laliberté avait eu l'insigne privilège de faire un pèlerinage à Rome et à Lourdes en 1873. Il en était revenu sans le projet de répandre le culte à Notre-Dame de Lourdes dans le diocèse de Québec. L'occasion ne se fit pas attendre. En effet, a écrit M. Pierre-Georges Roy, " c'est le 28 avril 1874 que Notre-Dame de Lourdes fut érigée en mission. Ce nom lui fut donné à la suggestion de M. Laliberté, aumônier de l'Archevêché de Québec, qui avait fait l'année précédente un pèlerinage célèbre au sanctuaire de Lourdes, en France, et qui trouvait beaucoup de ressemblance entre l'humble village du comté de Mégantic et le site du bourg où la Vierge apparut à Bernadette Soubirous (1) ".

Il n'y avait pas un an qu'il était curé de Saint-Michel que le même M. Laliberté conçut le plan de tirer parti d'un magnifique rocher situé à quelques arpents seulement de l'église et qui, dans son aspect encore sauvage, présentait beaucoup de similitudes avec celui de Lourdes. Ses pourparlers et ses démarches aboutirent à la donation de terrains par le Docteur Verge, P. Gourdeau, Margloire Turgeon et Frédéric Quéret-Latulipe, en 1879 et 1880. Plus tard, en 1915, Mme Vve Ernest Roy cédera aussi une lisière de terrain du côté ouest. Nous laissons la parole à Monsieur Laliberté : " 1er mai 1879. — J'entreprends aujourd'hui l'érection d'un sanctuaire à Notre-Dame de Lourdes et je prends sur moi toute la responsabilité de cette importante affaire. Tout se fera en mon nom personnel tant que toutes les dettes que je suis forcé de faire ne seront point payées. Le sanctuaire en répond. Ce n'est pas une spéculation que je veux faire, mais mon but est de travailler au bien spirituel de ma paroisse et de mes compatriotes en général. La Fabrique de Saint-Michel me laisse au moins, pour mon entreprise, le produit de la vente de l'emplacement de l'ancienne chapelle dédiée à Saint-Joachim, soit \$82. (2). Je pourrai à rencontrer les autres montants nécessaires pour payer mes constructions, etc... par mon industrie personnelle. Tout est en mon nom : terrains, etc... et tout se fera en mon nom, mais toujours avec l'intention de passer la nue-propriété du tout à la Fabrique aussitôt que les circonstances le permettront, laissant

(1) *Les noms géographiques*, page 250.

(2) Ce terrain fut vendu le 6 février 1878 à F.-X. Beaudoin.

l'entière administration de tout au curé de Saint-Michel et à Mgr l'Archevêque de Québec.

19 août 1880. — Le Sr Frédéric Latulipe m'a aujourd'hui cédé son terrain et dépendances avoisinant le sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes, moyennant une pension annuelle et par quartiers (trois mois à l'avance) de \$160., la vie durant du dit Sr Latulipe. Comme je ne fais cette transaction que pour le plus grand avantage du Sanctuaire, j'ose espérer que ma succession personnelle sera le plus tôt possible dégagée des responsabilités considérables dont je vais me trouver chargé.

1er octobre 1880. — J'entreprends aujourd'hui de nouveaux travaux à l'avantage du sanctuaire. Me confiant sans aucune crainte à la protection de Notre-Dame de Lourdes, je fais construire une bâtisse de 70 x 34 pieds à toit français et une maisonnette y attendant de près pour un gardien en cas de besoin (1). Ici encore c'est moi et ma succession qui répondent (sic) de tout. Mais qu'à ma mort, si je n'ai pas fini de payer, on ait la grande charité de venir en bons et fidèles serviteurs de N.-D. de Lourdes en aide à ma succession ".

Ce sanctuaire est une magnifique chapelle de style gothique campée sur un rocher taillé comme par une main habile. Un vaste terrain, s'étendant au bas de la montagne, permet aux pèlerins de se grouper soit pour assister à la messe en plein air soit pour entendre un sermon. Une double rangée d'érables encadre le tout et lui donne l'aspect d'un enclos béni où Notre-Dame de Lourdes exerce sa puissance miraculeuse. Il nous a été impossible de connaître le montant exact qu'a coûté ce petit chef-d'œuvre. Nous savons seulement que le Docteur Verge, par une donation de terrain et par de généreuses aumônes, s'est acquis à jamais la reconnaissance de la population de Saint-Michel. C'est ce qui explique la fondation de messe suivante : " Une grand'messe tous les ans, l'été, à la chapelle de Notre-Dame de Lourdes, jusqu'en 1995 inclusivement pour le Dr Charles Verge, bienfaiteur de la chapelle de N.-D. de Lourdes, son épouse et leurs enfants ". La première messe y fut célébrée le 17 août 1879.

(1) Plus tard, cette grande bâtisse fut déplacée et transformée en fabrique de beurré. Elle existe encore actuellement et est la propriété de M. Joseph Gagnon. Elle servit longtemps d'abri pour les pèlerins.



COUVENT DE JÉSUS-MARIE, CONSTRUIT EN 1889.  
Les Dames Religieuses, arrivées en 1865, habitent l'École des filles jusqu'en 1889.

L'autel, tout doré, fut dessiné par l'architecte D. Ouellet et coûta \$500. La statue de la Vierge de Lourdes, qui le domine, a été achetée en France par Monsieur Laliberté. Elle avait été bénite le 25 avril par l'abbé L. Latopie, prêtre missionnaire de Notre-Dame de Lourdes dans la grotte des Apparitions.

Le 27 décembre 1884, l'abbé Laliberté donnait par testament sa chapelle à la Fabrique : " Je donne et lègue à l'Œuvre et Fabrique de Saint-Michel de Bellechasse la nue-propiété de la chapelle dédiée à Notre-Dame de Lourdes érigée par mes soins et sous ma seule responsabilité en cette paroisse, ainsi que les terrains et bâtiments adjacents, laissant aux curés de Saint-Michel mes successeurs l'administration spirituelle et temporelle de la dite chapelle, des dites bâtisses et des terrains, mais avec la charge de rembourser avec le temps à ma succession ce que la susdite chapelle pourrait me devoir au moment de mon décès, le tout sujet à l'approbation de l'Ordinaire de Québec ". A cette date, la dette pour la chapelle dépassait \$4,000. En effet, au lendemain de sa donation, l'abbé Laliberté écrivait : " 28 décembre 1884. — A cette date je me trouve endetté de \$3,220.15 en faveur de notre cher sanctuaire. Je trouve souvent cette responsabilité difficile à porter ". Il fallut user de beaucoup de prudence et temporiser pendant un an avant de faire consentir les paroissiens à l'acceptation de ce legs. Enfin, le 8 décembre 1886, fête de l'Immaculée-Conception, la chapelle de Notre-Dame de Lourdes devint la propriété de la Fabrique qui, le 19 janvier précédent, avait été autorisée par une assemblée de paroisse à l'accepter. La mort de l'abbé Laliberté avait été un argument décisif.

Le successeur de M. Laliberté, M. L.-A. Déziel, voulut faire de la chapelle de Lourdes un lieu officiel de pèlerinage. A cette fin, il obtint en 1887 la permission d'y garder le Saint Sacrement. Dès 1881 aussi, le privilège de l'Indulgence de la Portioncule y avait été attaché. Les pèlerins accouraient de partout, de Québec, de Lévis, des paroisses des deux rives. Si bien que le sanctuaire de Saint-Michel devint bientôt célèbre. On aimait à visiter la grotte perçée dans le cap, à puiser de l'eau réputée miraculeuse, à se procurer différents souvenirs qui rappelaient l'un des plus beaux endroits de toute la Province de Québec. Dans une chronique publiée par le *Quotidien*, on lit : " L'on nous dit qu'on a cherché à imiter le plus parfaitement possible à Saint-Michel la grotte et le

sanctuaire de Lourdes, et certes on a admirablement bien réussi ; ressemblance, paraît-il, est parfaite et l'émotion qu'on éprouve Saint-Michel n'est peut-être pas moindre que celle qu'on éprouve Lourdes. Le *Maria*, formé par les fissures profondes du rocher, t aussi l'objet d'une vénération profonde ». Nous nous sommes issé dire que des miracles de guérison et de conversion furent érés ; nous en trouvons un faible écho dans la même chronique : « Entre mille autres faveurs obtenues nous devons signaler une guérison miraculeuse opérée, partie à Notre-Dame Lourdes et partie à Sainte-Anne de Beaupré. Un jeune homme de seize ans, du nom de Eugène St-Arnaud, de la paroisse e Saint-Luc, peclus de deux membres, la jambe et le bras, depuis lusieurs mois, en se lavant la main dans l'eau de la grotte à Saint-Michel, a vu avec bonheur sa main se délier et à Sainte-Anne il a issé sa béquille, marchant assez librement. La Sainte Vierge a ommencé la guérison et sainte Anne l'a complétée. Tous les élérins ont constaté le fait au retour ».

La chapelle fut terminée en 1888. Depuis, elle a été souvent éparée ; MM. les abbés Louis-Philippe Deschênes, Sylvio Deschênes et Salluste Bélanger ont eu à cœur de lui conserver son air e fête, de renouveler de temps en temps sa toilette et d'enjoliver es dépendances. Cette sémillante petite chapelle, perchée sur un cap à trois étages, semble exercer une mission protectrice sur os familles. Elle est considérée comme le joyau de la paroisse. ue de fois des cœurs éplorés sont venus jeter au pied de la Vierge e Lourdes leurs angoisses ; que de supplications lui ont été adresées ; que de larmes y ont été versées. Et, toujours miséricorieuse, la bonne Notre-Dame a agréé ces soupirs, pleurs et demandes ; elle a amplement prouvé aux paroissiens de Saint-Michel u'on ne l'invoque pas en vain.

Le 20 août 1905, quoique en retard d'un an, les abbés Mercier t Larochele, enfants de la paroisse, ont organisé de belles fêtes ariales pour solenniser le 25e anniversaire de la fondation de otre sanctuaire de Lourdes. Le dimanche, il y eut grand'messe antée par l'abbé Raymond Lamontagne, aussi enfant de notre aroisse ; le sermon fut donné par l'abbé Hallé, aujourd'hui Vicaire Apostolique de Hearst. Le soir, à 7 heures, prières à la grotte suivies d'un superbe feu d'artifice. Un beau calice fut laissé la chapelle en souvenir des fêtes.

Voilà le sanctuaire dont nos coparoiissiens veulent cette année célébrer le cinquantenaire. Cinquante ans d'existence ! cela semble peu de chose en soi, mais c'est beaucoup pour la Chapelle de Lourdes, car ce sont des années pleines, fécondes en fruits spirituels. Ce sont cinquante ans de protection évidente exercée par la Reine du Ciel sur nos familles ! Ce sont cinquante ans de piété intense, de foi profonde et de filiale confiance ! Que Notre-Dame de Lourdes daigne agréer les manifestations pieuses des 28 et 29 juillet et qu'elle continue d'exercer sur les paroissiens de Saint-Michel sa mission toute faite de bonté et d'amour (1) !



(1) Lire aussi l'article paru en 1929 dans *Madones du diocèse de Québec*, p. 53.

## CHAPITRE VI

### Notice biographique des Prêtres natifs de Saint-Michel

*L'abbé Joseph-Édouard Morisset.* — Né le 14 septembre 1790 ; fils de Charles Morisset et de Madeleine Aubé. Ordonné le 22 octobre 1815. Vicaire à Varennes en 1816 ; missionnaire à Miramichi en 1819 ; curé des Eboulements en 1821, de Saint-Jean du Nouveau-Brunswick en 1824, de Saint-Athanase en 1825, de Saint-Cyprien en 1831, de Saint-Jean d'Iberville où il décède le 21 juillet 1844, à l'âge de 53 ans et 10 mois.

*L'abbé Charles-Joseph Primeaux.* — Né le 25 septembre 1792, de Joseph Primeaux et de Charlotte Deguise. Ordonné le 24 octobre 1815. Vicaire à Québec en 1816. Curé de Saint-François de Beauce en 1826, de Saint-François de la Rivière-du-Sud en 1834, de Varennes où il meurt le 31 janvier 1855. Il avait fait la mission de Chicoutimi de 1819 à 1827.

*L'abbé Édouard Faucher.* — Né le 24 août 1802 ; fils de Charles Faucher et de Marie-Geneviève Casault. Ordonné le 3 octobre 1824. Missionnaire à Ristigouche en 1829. Curé de Trois-Pistoles en 1831, de Lotbinière jusqu'à sa mort arrivée le 11 août 1865.

*L'abbé François Morin.* — Né le 20 août 1806, fils d'Augustin Morin et de Marie-Anne Cottin (dit Dugal). Ordonné à Québec le 13 décembre 1835. Vicaire à Deschambault en 1837. Curé de la même paroisse en 1846, de Saint-Joseph de Beauce en 1847, de Saint-Vallier en 1848, du Cap-Santé en 1858, du Cap Saint-Ignace

en 1859, de Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud en 1864, de Saint-Alphonse du Saguenay en 1867, d'où il passe, un mois après, à la cure de Saint-Jean de l'Île d'Orléans. L'abbé Morin, retiré du ministère en 1874, est décédé l'année suivante. Il était le frère de l'honorable juge Augustin-Norbert Morin.

*L'abbé Michel Forgues.* — Né le 13 février 1811, fils de Michel Forgues et de Marie-Anne Denis. Ordonné le 23 septembre 1837. Vicaire la même année à Saint-Roch de Québec. Professeur au Séminaire de Québec en 1840. Premier curé de Sainte-Marguerite de Dorchester en 1842 ; en 1845, curé de Sainte-Marie de Beauce ; en 1847, assistant-procureur au Séminaire de Québec ; en 1848, curé de Sainte-Monique ; 1849, curé de Saint-Gervais et, en septembre de la même année, procureur du Séminaire de Québec ; en 1859, curé de Saint-Germain de Rimouski ; en 1861, retiré sur sa propriété à Saint-Michel ; en 1865, curé de Saint-Laurent de l'Île d'Orléans, où il décède le 28 novembre 1882.

*L'abbé David Martineau.* — Né le 3 mai 1815, fils de Joseph Martineau et de Marie-Françoise Dallaire. Ordonné à Saint-Michel le 24 avril 1841. Vicaire à Québec, en 1849. Premier chapelain à l'église de Saint-Jean-Baptiste de Québec. En 1853, curé de Saint-Joseph de Beauce ; en 1856, de Saint-Charles où il meurt le 21 décembre 1882.

*L'abbé Joseph-Édouard Martineau.* — Frère du précédent. Né le 24 juin 1823. Ordonné le 3 janvier 1850. Vicaire à l'Îlet la même année. En 1851, premier missionnaire résidant à la Grande-Rivière de Gaspé, où il décède le 11 juin 1852. Il fut écrasé par une pile de planches qu'il disposait pour la construction de son église.

*L'abbé Fidèle Morisset.* — Né le 23 avril 1826, de Joseph Morisset et d'Angélique Roy. Il fit ses études à Nicolet. Ordonné le 9 octobre 1853. Vicaire à Saint-Alexis de la Grande Baie en 1855. Curé fondateur de Saint-Fidèle, de 1855 à 1859 ; de Saint-Urbain de Charlevoix, de 1859 à 1872 ; de Saint-Joachim, de 1872 à 1889 ; de Saint-Anselme, de 1889 à 1908. Décédé le 26 février 1911.

*L'abbé Damase Morisset.* — Frère du précédent. Né le 18 janvier 1837. Ordonné le 24 septembre 1864. Vicaire à Saint-

Joseph de Beauce, de 1864 à 1865 ; à Montmagny en 1865 ; à Plessisville, de 1865 à 1866 ; à Saint-Joseph de Lévis, en 1866. Curé de Saint-Pierre de la Malbaie, de 1866 à 1867. Premier directeur du Grand Séminaire de Rimouski, de 1867 à 1868. Curé de Sainte-Angèle de Rimouski, avec desserte de Saint-Donat, de 1868 à 1874 ; de Mac Nider, de 1874 à 1897 ; des Trois-Pistoles, de 1897 à 1922. Il a aussi organisé les paroisses de Saint-Georges de la Malbaie, de Saint-Moïse, de Saint-Gabriel de Rimouski, de Saint-Damase de Rimouski et de la Rivière Tobin. Il était Chanoine titulaire de la Cathédrale de Rimouski depuis 1900.

*L'abbé Léon-Maxime Morisset.* — Frère des deux précédents Né le 2 février 1842. Ordonné par Mgr Lafleche le 2 octobre 1870. Professeur au Séminaire de Québec, de 1870 à 1871. Vicaire à Sainte-Agathe de Lotbinière, en 1871 ; à Sainte-Croix, de 1871 à 1874. Curé de Kennebec, de 1874 à 1886 ; à Saint-Éphrem de Tring, de 1886 à 1913. Il meurt à Saint-Éphrem en juillet 1913.

*L'abbé Louis-Alphonse Lanière.* — Né le 25 octobre 1846. Fils du Seigneur Léger Lanière et de Marie-Anne Paulet. Ordonné à Montréal le 25 octobre 1874. Vicaire à la Cathédrale de Chatam (Nouveau-Brunswick), de 1874 à 1875. Curé de Saint-Léonard de Madawaska, de 1875 à 1903 ; à Sainte-Anne de Madawaska, de 1903 à 1905. En 1905, il se retire à Saint-Basile de Madawaska, où il demeure actuellement.

*L'abbé Cyrille Noël.* — Né le 14 février 1848, du mariage de Laurent Noël et de Marie Catellier. Ordonné prêtre à Québec le 7 juin 1879, il fut aussitôt nommé vicaire à Saint-Laurent de l'Île d'Orléans. Quelques semaines plus tard, son évêque l'envoyait vicaire à Notre-Dame de Lévis. A la fin de juillet 1880, M. l'abbé Noël se rendait vicaire à Saint-Joseph de Lévis. Il passa trois ans et demi dans cette paroisse. Pendant l'absence de M. le curé Fafard en Europe, il fut même desservant de la paroisse. Mais, M. Noël croyait que la voix de Dieu l'appelait dans une communauté religieuse. Après y avoir mûrement songé, il se décida à entrer chez les Rédemptoristes. Avant de se rendre au noviciat en Belgique, M. Noël fit le pèlerinage en Terre-Sainte, en 1884. C'est au cours de ce voyage que la consommation se déclara chez lui. Il revint à Paris et entra à l'Hôpital Saint-Jean de Dieu. C'est là qu'il mourut le 19 août 1884, en répétant ces douces paro-

les : " Je me suis réjoui, parce qu'on m'a dit que j'allais entrer dans la maison du Seigneur ". Dans une lettre publiée dans le *Réveil du Saguenay*, en 1886, par l'abbé Ambroise Fafard, nous trouvons des détails touchants sur la mort de M. l'abbé Noël. Cette lettre a été reproduite dans l'*Action Sociale* du 5 novembre 1909.

*L'abbé Joseph-Cyrille-Ferdinand Corriveau*. — Né le 9 juin 1850, fils de Bénoni Corriveau et de Marguerite Gagnon. Ordonné le 24 août 1878. Professeur au Séminaire de Sherbrooke, de 1878 à 1879. Vicaire à Coaticook, en 1879 ; à La Patrie, aussi en 1879. Curé de Notre-Dame des Bois, de 1879 à 1887 ; de D'Israëli, de 1880 à 1890. Retiré depuis 1890 à Notre-Dame de Ham, où il meurt le 17 mars 1907.

*L'abbé Cléophas Gagnon*. — Né le 14 juillet 1850, fils de Ferdinand Gagnon, cultivateur et de Marcelline Boulanger. Ordonné le 22 mai 1875. Professeur au Séminaire de Québec, de 1875 à 1885, puis procureur depuis 1885 jusqu'à sa mort survenue au Séminaire de Québec en 1909.

*L'abbé Joseph-Édouard Roy*. — Né le 25 août 1851, d'Édouard Roy, boulanger, et de Marguerite Pépin-Lachance. Ordonné par Mgr Persico (plus tard le Cardinal Persico) le 10 octobre 1875. Vicaire à Saint-Pierre de l'Île d'Orléans, de 1875 à 1876 ; à Saint-Gervais, de 1876 à 1877 ; au Cap Saint-Ignace, de 1877 à 1878. Fait un voyage de six mois en Europe. Vicaire à Saint-Georges de Beauce, de 1878 à 1882 ; à Saint-Anselme, de 1882 à 1885. Curé de Saint-Étienne de Lauzon, de 1883 à 1890. En repos de 1890 à 1892. Curé de Saint-Elzéar de Beauce, de 1892 à 1899 ; de Saint-Raymond, de 1889 à 1904. Retiré à Québec, de 1904 à 1905. Aumônier des enfants de l'École Normale Laval, de 1905 à 1906. Retiré à Fall-River, en 1906, puis à Saint-Anne de Woonsocket, en 1907 ; auxiliaire au Précieux-Sang de Woonsocket, en 1907. Retiré à Québec en 1908, il meurt à l'Hôpital-Général le 3 avril 1928.

*L'abbé Arthur Belleau*. — Né le 20 septembre 1851, fils du docteur Édouard-Séverin Belleau et d'Olympe-Éléonore Fortin. Ordonné le 26 novembre 1876. Vicaire à Saint-Elzéar de Beauce de 1876 à 1879 ; à Saint-Laurent de l'Île d'Orléans, de 1879 à 1882 ; à Kamouraska, de 1882 à 1886 ; à Saint-Jean de l'Île

d'Orléans, en 1886. Curé-fondateur de Saint-Pierre Baptiste, de 1886 à 1889 ; de Lambton, de 1889 à 1927. Retiré à Lambton.

*L'abbé Joseph-Achille Rousseau*. — Né le 28 octobre 1855, fils de Joseph Rousseau et d'Octavie Poliquin. Ordonné le 29 avril 1883. Vicaire à Sainte-Croix, en 1883 ; à Beauport, en 1884 ; à Saint-Jean Deschallons, de 1884 à 1886. Décédé à l'Hôpital-Général le 6 mars 1888, et inhumé à Saint-Michel.

*L'abbé Louis Belleau*. — Né le 21 juin 1857, fils du docteur Édouard-Séverin Belleau et d'Olympe-Éléonore Fortin. Frère de l'abbé Arthur Belleau. Ordonné le 29 avril 1883. Vicaire à Saint-Roch de Québec, de 1883 à 1885 ; à Saint-Georges de Beauce, de 1885 à 1890. Assistant de son frère à Lambton de 1890 à 1927. Retiré à Lambton.

*L'abbé Joseph Mercier*. — Né le 23 mars 1874, fils du Notaire Achillas Mercier et de Denise Martineau. Fit ses études à Lévis, à Québec et à Rome. Ordonné à Saint-Michel le 24 septembre 1899. Professeur au Séminaire de Québec, de 1899 à 1907. Vicaire à Saint-Jean-Baptiste, de 1907 à 1910. Curé de Stadacona, de 1910 à 1914. En repos à Saint-Michel où il décède en janvier 1914. Inhumé dans le cimetière de la paroisse.

*Monseigneur Omer Plante*. — Né le 2 janvier 1867, fils de Célestin Plante, boulanger, et de Mary-Ann Laverty — Chamberland. Ordonné le 27 mai 1893. Professeur d'histoire au Séminaire de Québec, de 1893 à 1899. Vicaire à Montmagny, en 1899 et 1900. Fit un voyage en Europe en 1900-1901. En repos à Québec, de 1901 à 1903. Aumônier des Ursulines, à Mérici, de 1903 à 1906. Curé de l'Ange-Gardien, de 1910 à 1921 ; de Beauport, de 1921 à 1926 ; de Notre-Dame de Lévis, de 1926 à 1927. Élu évêque de Dobéro et nommé auxiliaire de S. E. le cardinal Rouleau en 1927.

*L'abbé Georges Mercier*. — Né le 23 juillet 1876, fils d'Adélaïde Mercier, marchand, et de Georgianna Clavet. Ordonné le 10 août 1902. Vicaire à Saint-Raphaël, de 1902 à 1904 ; à Saint-Joseph de Beauce, de 1904 à 1906 ; à Fraserville, en 1906. Desservant de Sainte-Justine de Langevin, en 1906. Curé de Sainte-Sabine, de 1906 à 1911 ; de Saint-Cyrille de l'Islet, depuis 1911.



*L'abbé Raymond Lamontagne.* — Né le 25 octobre 1877, de Raymond Lamontagne, pilote, et de Léontine Larochelle. Ordonné le 27 décembre 1901. Professeur au Collège de Lévis, de 1901 à 1912. Curé de Buckland, de 1912 à 1928. Depuis 1928, curé de Saint-Casimir.

*L'abbé Léon Larochelle.* — Né le 5 août 1878, fils d'Edmond Larochelle, pilote, et d'Élizabeth Goudreau. Ordonné le 17 mai 1903. Professeur au Séminaire de Québec, de 1903 à 1910. Curé de Saint-Gabriel de La Durantaye de 1910 à 1922 ; à Portneuf, de 1923 à 1925. En repos.

*L'abbé Louis-Philippe-Arthur Tanguay.* — Né le 1er mai 1882, d'Amédée Tanguay, inspecteur d'écoles, et de Claire Wood. Fit ses études à Marieville et au Grand Séminaire de Montréal. Ordonné à Saint-Hyacinthe le 25 juillet 1906. Professeur à Marieville, de 1906 jusqu'à la dissolution de ce collège. Il exerce maintenant le ministère sacerdotal dans l'archidiocèse de Boston.

*L'abbé Joseph Breton.* — Né le 16 mars 1881, fils d'André Breton, cultivateur, et de Marie Lamontagne, fit ses études au Séminaire de Québec, où il fut ordonné prêtre par S. G. Mgr Roy, le 17 mai, 1908. Vicaire à Montmagny de 1908 à 1913. Décédé à Montmagny le 19 septembre 1913 et inhumé à Saint-Michel le 23 septembre.

*L'abbé Lionel Roy.* — Né le 6 avril 1886, fils d'Arsène Roy, cultivateur, et de Marie Moreau, fit ses études à Rimouski et à Québec, où il fut ordonné prêtre par Mgr Bégin, le 30 mai 1909. Vicaire à Trois-Pistoles, puis professeur au Séminaire de Rimouski, enfin curé de la Cathédrale de Rimouski en 1928.

*L'abbé Albert Roy.* — Né le 20 mai 1888, fils de Louis-Arthur Roy, cultivateur, et d'Eugénie Dumas. Ordonné le 1er avril 1922. Professeur au Séminaire de Québec depuis 1922.

*L'abbé Pamphile Roy.* — Frère du précédent. Né le 8 juin 1891. Ordonné le 1er novembre 1915. Dans les hôpitaux de Colorado Springs et de Denver (Colorado), de 1915 à 1921 ; de 1921 à 1926, chapelain à Las Cruces, New-Mexico. Décédé à Québec, le 14 juillet 1926.

*R. P. Marie-Antoine Roy, O. F. M.* — Frère des deux précédents. Né le 24 mars 1893. Ordonné à Saint-Michel par le Cardinal Bégin, le 6 août 1916. Vicaire à Sainte-Croix de Lotbinière, de 1916 à 1917. Entre chez les Franciscains, en 1917.

*Mgr Égide Roy, O. F. M.* — Frère des trois précédents. Né le 24 août 1894. Entre après sa Rhétorique chez les Pères Franciscains. Ordonné le 20 juillet 1919. A Rome, de 1919 à 1920, où il prend son titre de Docteur en Philosophie. Professeur de philosophie à Lille, en France, où il prend son Diplôme en Sciences Sociales. Missionnaire au Japon depuis 1923. En 1927, il est nommé premier Préfet Apostolique de Kagoshima. Il a été deux fois vainqueur du Prix d'Action Intellectuelle, à Montréal. Il a publié un volume : "La Formation du Régime Scolaire Canadien-Français".

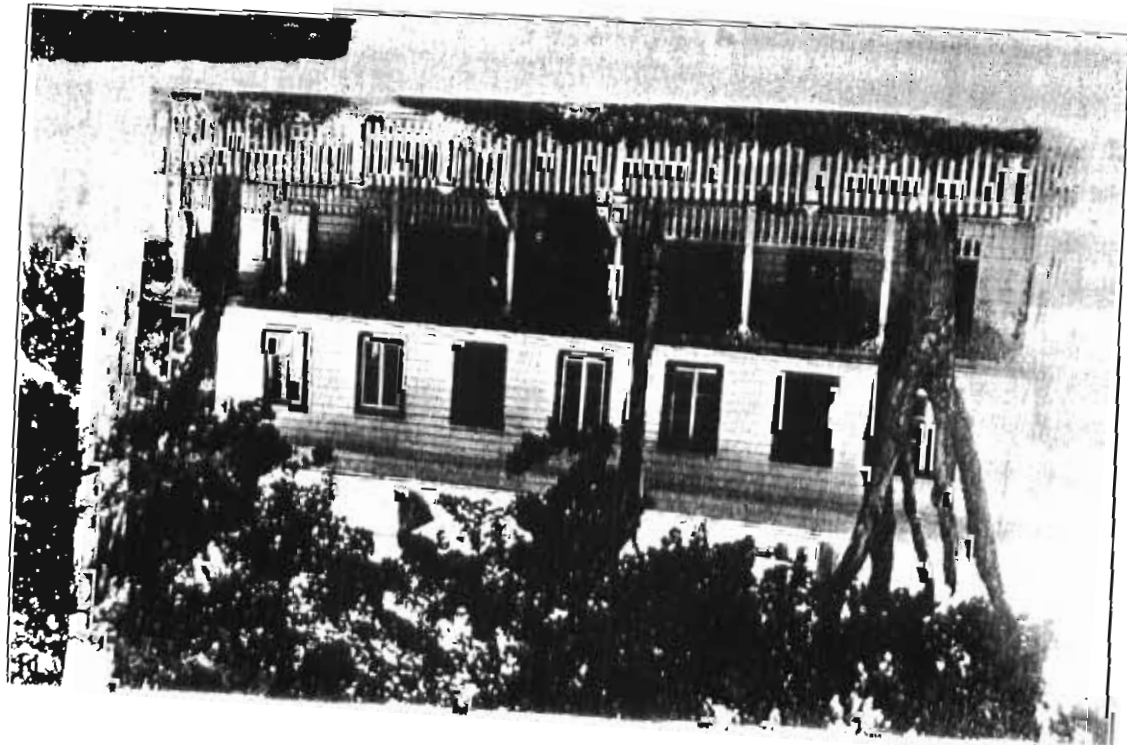
*L'abbé Évariste Roy.* — Frère des quatre précédents. Né le 19 mai 1901. Ordonné le 15 février 1925. Vicaire à Saint-Raphaël, de 1925 à 1928 ; au Lac-Noir, depuis 1928.

*R. P. Michel Charette, O. F. M.* — Né le 6 août 1901 et baptisé sous le nom d'Alexandre, fils d'Alfred Charette, cultivateur, et de Florida Letellier. Fit ses études classiques au Collège de Lévis et entra chez les Franciscains où il fit profession solennelle le 3 septembre 1925 et fut ordonné prêtre en juillet 1928. Il partit la même année pour les missions du Japon où il exerce encore son zèle aux côtés de Mgr Égide Roy.

*L'abbé Georges Dugal.* — Né le 19 mai 1896, fils d'Alphonse Dugal, cordonnier, et de Rose Bélanger. Après avoir fait ses études primaires en sa paroisse natale, il commença son cours classique à Montréal où sa famille avait immigré. C'est là qu'il devint prêtre. D'abord professeur au Collège de Saint-Jean-d'Iberville, il fut ensuite successivement vicaire à Saint-Michel de Napierville et à Saint-Jérôme de Terrebonne.

\* \* \*

Avant de prendre congé de nos bienveillants lecteurs, nous avons le devoir bien doux de saluer avec une légitime fierté et un profond respect les deux plus illustres enfants de Saint-Michel,



COLLÈGE DE SAINT-MICHEL FONDÉ EN 1853 PAR MONSIEUR LE CURÉ N.-C. FORTIER.  
Les Révérends Maristes en prennent la direction en 1917.

Sa Grandeur Monseigneur Joseph-Omer Plante, évêque de Dobéro et auxiliaire de Québec, et Sa Grandeur Monseigneur Égide Roy, O. F. M., premier Préfet Apostolique de Kagoshima (Japon).

I. — SA GRANDEUR MGR J.-O. PLANTE

Mgr Joseph-Omer Plante, fils de feu Sieur Célestin Plante, boulanger, et de feu Dame Mary-Ann Laverty-Chamberland, naquit à Saint-Michel de Bellechasse le 2 janvier 1867. Après de brillantes études au Séminaire de Québec, il fut ordonné à la Cathédrale par Sa Grandeur Mgr L.-N. Bégin le 27 mai 1893. — Il fut professeur d'histoire au Séminaire de Québec de 1893 à 1899, vicaire à Montmagny en 1899, aumônier du château de Spencer-Wood près Québec en 1900, et fit le voyage d'Europe en 1901 et fut aumônier des Ursulines, à Mérici, de 1903 à 1906. Après avoir occupé la cure de l'Ange-Gardien, de 1910 à 1921, celle de Beauport, de 1921 à 1926, il devint chanoine titulaire de la Cathédrale de Québec et procureur de l'Archevêché.

En 1926, il succéda à Mgr F.-X. Gosselin, curé de Lévis, et le 23 juin 1927, il recevait " le titre officiel d'Évêque de Dobéro en même temps que celui d'Auxiliaire de l'Archevêque actuel de Québec ".

Son Éminence le cardinal Rouleau nous dira toute sa pensée sur celui qui doit partager ses labeurs et ses sollicitudes.

" Le nouveau Prélat, écrivait-il à son clergé le 26 juillet 1927, n'est pas un inconnu parmi nous. Enfant du diocèse, il a grandi dans nos institutions où il s'est pénétré de l'esprit ecclésiastique et des traditions qui font l'honneur et la force de la plus ancienne Église du Canada et même de l'Amérique du Nord. Tour à tour professeur, aumônier, pasteur d'âmes dans plusieurs paroisses importantes, il a encore été membre du Conseil d'administration, chanoine titulaire de la Cathédrale et procureur de l'Archevêché.

Dans ces différents postes, il s'est distingué par une constante application au devoir commandé par une conscience éclairée et très droite. La discrétion, la prudence et la piété ont inspiré sa conduite. Faut-il rappeler qu'une particulière dextérité a couronné de succès les initiatives d'un esprit pratique et réalisateur au grand profit des fidèles, et pour l'avantage de l'Église ! Déjà sormais la précieuse expérience acquise dans l'exercice des minis-

tères variés ne sera plus dépeçée d'une façon spéciale au bénéfice d'une seule famille paroissiale, elle sera mise entièrement au service des intérêts généraux et supérieurs du diocèse ».

On devine avec quelle joie les paroissiens de Saint-Michel apprirent la nouvelle de la promotion de Mgr Plante à l'épiscopat. Quoique parti depuis quarante-six ans, l'Auxiliaire de Son Eminence le cardinal Rouleau avait gardé vivace en son âme le souvenir de sa paroisse natale, de l'église de son baptême et de sa première communion ainsi que du cimetière où reposent les restes vénérés de ses chers parents. De leur côté, ses coparouissiens n'avaient pas oublié les exemples de piété, d'énergie et de fidélité au devoir que lui avait toujours donnés la famille Plante. Aussi est-ce un admirable et joyeux entrain qu'ils poussèrent les préparatifs d'une réception qui devait être une fête sans précédent dans l'histoire de Saint-Michel.

Dès le jour de sa consécration épiscopale, le 27 septembre, Sa Grandeur Mgr Plante avait daigné prendre l'engagement de chanter à Saint-Michel, dix jours plus tard, sa deuxième messe pontificale. De plus, comme il avait voué une dévotion particulière à Notre-Dame de Lourdes, il fut décidé que les fêtes commenceraient par un pèlerinage. C'est pourquoi le soir de son arrivée, le 9 octobre, il se rendit en procession avec tous les paroissiens au sanctuaire à l'édification duquel il avait lui-même travaillé. Qui dira la beauté du spectacle de la grande famille paroissiale, unie au plus illustre de ses enfants, remerciant la très Sainte Vierge des grâces sans nombre dont elle a comblé sa paroisse de prédilection ?

Le lendemain Sa Grandeur chanta la messe ayant comme prêtre assistant Monsieur le chanoine Lionel Roy, de Rimouski, comme diacre et sous-diacre d'honneur Messieurs les abbés Raymond Lamontagne et Léon LaRoche, et comme diacre et sous-diacre d'office Messieurs les abbés Albert Roy et Évariste Roy, tous enfants de Saint-Michel. Monsieur l'abbé Arthur Robert, directeur spirituel du Grand Séminaire de Québec, fit le sermon de circonstance, et Son Honneur le Maire J.-N. Roy présenta à Sa Grandeur les hommages des paroissiens ainsi que leurs dons, parmi lesquels il nous fait plaisir de mentionner une autre précieuse d'une valeur de deux cents dollars.

... Sa Grandeur avec une vive émotion remercia les paroissiens de leurs hommages de leurs généreux dons.

Dans l'après-midi, les enfants eurent leur tour. Mademoiselle Thérèse Blais, élève du Couvent, se fit leur interprète et sollicita la faveur d'une bénédiction. Sa Grandeur, tout en les remerciant, leur donna de très utiles conseils et les bénit de tout cœur.

Rien n'avait manqué à la splendeur de la fête, le soleil lui-même avait bien voulu faire sa large part.

Voilà assurément un de ces jours du ciel où il fait si bon de sentir que nous sommes enfants de Dieu et frères en Jésus-Christ.

Que Sa Grandeur veuille bien agréer l'hommage de notre profond respect et de nos souhaits les plus sincères !

## II. — SA GRANDEUR MGR ÉGIDE ROY, O. F. M.

Fils de feu Sieur Arthur Roy et de Dame Eugénie Dumas, Mgr Égide Roy naquit à Saint-Michel de Bellechasse le 24 août 1894.

De fortes études classiques, philosophiques et théologiques, un stage de deux ans à Rome, un brillant doctorat en sciences sociales obtenu à Lille, d'exceptionnelles aptitudes à saisir les questions les plus complexes attirèrent l'attention de ses supérieurs qui fondèrent sur lui les plus solides espérances. Mais déjà et depuis longtemps Dieu avait gagné son cœur.

Le jeune religieux était à peine sorti du noviciat qu'il rêvait de se consacrer à l'évangélisation des infidèles. Toutes ses études philosophiques et théologiques furent orientées vers ce but, et plus l'avenir semblait lui promettre une carrière brillante, et plus il soupirait après la vie obscure, pénible, crucifiante mais combien salutaire du missionnaire. Les succès remportés à Rome et à Lille ne firent qu'aviver ses désirs apostoliques, si bien qu'en 1923 il reçut de ses Supérieurs Majeurs la permission de partir pour les missions lointaines du Japon méridional que Sa Sainteté Pie XI venait de confier au zèle des Franciscains du Canada.

La paroisse de Saint-Michel voulant s'associer à l'œuvre héroïque de son missionnaire, s'engagea à pourvoir à sa subsistance en pays païen. Aussi, chaque année, lui fait-elle des étrennes vraiment royales, qu'elle doit doubler depuis qu'un autre de ses enfants, le Révérend Père Michel Charette, est allé, en 1928, rejoindre son frère en religion.

Quelques mois après son arrivée, notre missionnaire était déjà assez maître de la langue des indigènes pour commencer à les évangéliser. — Quatre ans plus tard il était nommé supérieur régulier de la mission canadienne des Franciscains résidant dans les îles du sud du Japon, et l'année dernière, il devenait le premier Préfet apostolique de Kagoshima.

Que Jésus et sa Sainte Mère bénissent les labours de Sa Grandeur Mgr Égide Roy !

\* \* \*

N'avons-nous pas raison de dire, après avoir parcouru l'histoire de Saint-Michel, la parole des Saints Livres :

*Non fecit taliter omni nationi. Dieu n'en a pas fait autant pour toutes les nations? (Ps. 147-20).*

## APPENDICE

### I. — VICAIRES A SAINT-MICHEL

- L'abbé Arthur Gouin, de 1882 à 1883.
- L'abbé Alphonse Feultault, de 1883 à 1885.
- L'abbé Pierre-Auguste Caron, de 1886 à 1888.
- L'abbé Adolphe Grenier, de 1888 à 1890.
- L'abbé Théodore Mercier, de 1890 à 1892.
- L'abbé Hermas Michaud, de 1892 à 1893.
- L'abbé Arthur Lacasse, de 1893 à 1895.
- L'abbé Odilon Veilleux, de 1895 à 1898.
- L'abbé Antoine Pampalon, en 1898.
- L'abbé Edouard Bourassa, de 1898 à 1903.
- L'abbé Jules Rémillard 1902.
- L'abbé Adolphe Michaud, de 1903 à 1904.
- L'abbé Louis-Philippe Laverdière, de 1904 à 1907.
- L'abbé Émilien Hichaud, de 1907 à 1910.
- L'abbé Emile Giguère, de 1911 à 1912.
- L'abbé Silvio Deschênes, desservant 1912 à 1917.
- L'abbé Henri Falardeau, de 1917 à 1918.
- L'abbé Henri Pâquet, de 1919 à 1921.
- L'abbé Joseph Touzin, de 1921 à 1923.
- L'abbé Robert Turcotte, de 1923 à 1925.
- L'abbé Avila Joncas, depuis 1925.

A) RELIGIEUX ORIGINAIRES DE SAINT-MICHEL

— FRANCISCAINS :

Le révérend frère Réginald, né Léon Roy, novice, fils de feu  
ur Roy et d'Eugénie Dumas.

— RÉDEMPTORISTES :

Le révérend frère Ludger Prévost, né le 12 mai 1885, fils de  
Louis Prévost et de Marie Asselin. Il a fait profession reli-  
gieuse le 19 mars 1912.

— FRÈRES DE ST-VINCENT DE PAUL :

Le révérend frère Édouard-René Massé, né le 28 mars 1905,  
le feu Joseph Massé et de Marie Bourget ; a prononcé ses  
vœux le 30 mars 1928.

— FRÈRES MARIISTES DES ÉCOLES :

R. F. Charles-Xavier, Adjudor Corriveau, né le 7 mai 1894,  
le Benjamin Corriveau et de Nellie Goupil ; a fait profession  
le 5 août 1916.

R. F. Jean-Priscillien, Émile Martineau, né le 2 septembre  
1891, fils de Romuald Martineau et d'Amaryllis Gagnon ; a fait  
profession le 28 août 1918.

R. F. Paul-Benoît, Louis Charette, né le 27 mars 1903, fils d'Al-  
bert Charette et de Florida Letellier ; a fait profession le 26 juillet

1905.  
R. F. Élie-Augustin, Augustin Tremblay, né le 28 mai 1905,  
le feu Jean-Baptiste Tremblay et de Cléopée Gagnon ; a  
fait profession le 26 juillet 1927.

— FRÈRES DE SAINTE-CROIX :

R. F. Hilaire, Achilles Bernier, né le 6 janvier 1862, fils de feu  
Joseph Bernier ; a fait profession le 19 mars 1887.

R. F. Léonidas, Léger Morissette, né le 10 octobre 1881, fils  
de Romuald Morissette et de Philomène Lamontagne ; a fait  
profession le 14 juillet 1912.

R. F. Sosthène, Ernest Morissette, né le 19 mai 1904, fils  
de d'Alphonse Morissette et d'Alexandrine Morissette ; a fait pro-  
fession le 12 juillet 1925.

6°. — MISSIONNAIRES DU SACRÉ-CŒUR :

R. F. Théophile Laverdière ; R. F. Cléophas Laverdière ;

R. F. Alphonse Laverdière, tous trois fils de Napoléon Laverdière.

R. F. Wellie Sylvain, né en 1898, fils de Joseph Sylvain ; a  
fait profession en 1914.

7°. — FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES :

4 Religieux.

8°. — CLERCS DE ST-VIAEUR :

R. F. Léon Martineau, décédé.

Nom en religion	Nom de famille	Noms des parents	Naissance	Date de Profession
Marie Saint Michel	Claire Boillard	Edouard et Luce Baquet	1844	1865
M. Saint Joachim	Emilie Ruelland	Soter et Emilie Forgues	1859	1875
M. M. de la Visitation	Léda Larochelle	Laurent et Henriette Lachance	1862	1884
Mère M. de la Merci	Joséphine Baquet	Anibal et Héloïse Larochelle	1864	1884
M. Saint Philippe de Néri	Hermine Belleau	Edouard et Olympe Fortier	1861	1887
Seur Sainte Tharille	Elmire Cadrin	Nazaire et Léda Larochelle	1871	1893
M. Saint Pierre d'Alcantara	Cléphire Sylvain	Rédinand et Adèle Lessard	1873	1894
M. Saint Fernand	Alminda Charette	Alfred et Florida Letellier	1888	1906
M. Aloïsa	Angéline Roy	Gédéon et Odile Morin	1891	1913
Seur Saint Herménégilde	Eva Sylvain	Joseph et Demetise Leclerc	1889	1912
Marie Saint Jude	Alice Belanger	Eugène et Emilie Breton	1892	1917
M. Saint Cléophas	Alda Sylvain	Gaudiose et Elzire Lamontagne	1894	1917
Marie Saint Athanase	Emilie Sylvain	Gaudiose et Elzire Lamontagne	1905	1924
Marie Saint Philippe	Marie-Alma Garon	La-Ph. et Alma-Marie Théberge	1900	1921
Marie Saint Paul	Marie Roy	Alfred et Denise Lemieux	1901	1922
Marie Saint Eglise	Estelle Roy	Arthur et Eugénie Dumas	1904	1925
Seur Sainte Felicité	Cécile Laverdière	Napoléon et Léda Lamontagne	1906	1926
M. Sainte Julienne de Fal-				1928
couïer				
Seur Saint Adolphe	Rose-Anna Breton	Alphonse et Anna Lamontagne	1908	1927
Seur Saint Napoléon	Bernadette Laverdière	Napoléon et Léda Lamontagne	1910	1927
				1929
				1929

2°. — HOSPITALIÈRES DE LA MISÉRICORDE DE JÉSUS (*Hôtel-Dieu de Québec*).

Seur Ste-Monique, Marguerite Mercier, fille de François-Xavier Mercier, née le 18 septembre 1779, entrée le 3 mars 1800, décédée le 28 novembre 1836 ; converse.

Seur St-Charles, Elisabeth Mercier, sœur de la précédente, née le 12 juillet 1793, entrée le 28 février et décédée le 25 novembre 1868.

Seur St-Jacques, Marie-Françoise Marceau, fille de Joseph Marceau, née le 18 avril 1800, entrée le 12 mars 1818, décédée le 11 février 1856. Converse.

Seur Ste-Elisabeth, Reine Marceau, sœur de la précédente, née le 8 janvier 1803, entrée le 28 juillet 1828, décédée le 9 février 1865. Converse.

Seur St-Georges, Elise Rousseau, fille de Majoric Rousseau, née le 5 novembre 1848, entrée le 29 août 1872, décédée le 17 mars 1882.

Seur St-Joachim, Florida Breton, fille de Georges Breton, née le 20 août 1869, entrée le 18 octobre 1887, décédée le 30 juin 1898. Converse.

Seur St-Georges, Marie-Anne Breton, sœur de la précédente, née le 19 octobre 1872, entrée le 29 septembre 1891. Converse.

Seur St-Nazaire, Anne-Marie Roy, fille d'Arsène Roy, née le 28 mars 1888, entrée le 29 septembre 1907.

Seur St-Antoine de Padoue, Emma Gagnon, née le 29 janvier 1891, entrée le 8 mai 1909, fille d'Alphonse Breton.

Postulante : Mademoiselle Jeanne Lemieux, fille de M. Albert Lemieux.

3°. — URSLINES DE QUÉBEC :

Seur St-Nicolas de Tolentin, Geneviève Lacroix, née le 1er juin 1780, entrée comme converse le 29 août 1799, fait profession le 4 mars 1802 et meurt le 17 janvier 1845.

Sœur Ste-Thècle, Modeste Gagnon, née le 13 février 1802, entre comme converse le 3 mai 1823, fait profession le 13 octobre 1825 et meurt le 19 février 1863.

Sœur St-Raphaël, Malvina Gagné, née le 6 novembre 1837, entre le 15 août 1861, fait profession le 21 novembre 1863, comme choriste, meurt le 29 décembre 1920 au Monastère de Roberval qu'elle avait fondé et laisse après elle une grande renommée.

Sœur Ste-Marthe, Caroline Turgeon, née le 6 juin 1847, entre le 18 août 1869, fait profession le 16 novembre 1871, comme converse, et meurt le 31 janvier 1924.

Sœur St-Joachim, Marie Marcoux, née le 27 octobre 1846, entre le 22 mai 1873, fait profession le 25 novembre 1875, comme converse, et meurt le 17 novembre 1919.

Sœur Ste-Dosithée, Augusta Couillard-Després, née le 1er août 1858, entre le 2 février 1883, fait profession le 1er juin 1885 et meurt le 1er mai 1893.

Sœur St-Bonaventure, Léontine Roy (1), née le 22 mars 1900, entre le 2 août 1925, fait profession le 1er mai 1928.

Sœur Ste-Marie-Imelda, Thérèse Filteau, née le 15 avril 1908, entre le 21 novembre 1926, fait profession le 24 mai 1929.

#### 4° — URSULINES DES TROIS-RIVIÈRES :

Sœur St-François-de-Borgia, Marie-Anne-Léocadie Plante, fille de Célestin Plante (2) et de Mary-Ann Laverty-Chamberland.

Sœur St-Simon, Marie-Louise Lamontagne, fille de Simon Lamontagne et de Marie Caseault.

#### 5° — CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME DE MONTRÉAL :

Sœur St-Hippolyte, Marie-Anne Labrecque, fille de Joseph Labrecque et de Suzanne Gérard, née en 1785, entrée en 1802, fait profession en 1804, est décédée en 1861.

(1) Fille de feu Arthur Roy et sœur de 3 pères Franciscains, de 3 prêtres séculiers et de 2 religieuses.

(2) Sœur de S. G. Mgr Omer Plante, auxiliaire de Québec.

Sœur de la Présentation, Euphrosyne Roy, fille de François Roy et de Rosalie Roy, née en 1799, entrée en 1819, fait profession en 1821, décédée en 1867.

Sœur Ste-Félicité, Natalie Denis-Lapierre, fille de Joseph Denis-Lapierre et de Marie-Louise Bolduc, née en 1827, entrée en 1844, professe en 1847, décédée en 1851.

Sœur Ste-Anatolie, Marie-des-Anges Denis-Lapierre, sœur de la précédente, née en 1835, entrée en 1854, professe en 1856, décédée en 1887.

Sœur St-Célestin, Calixta Gagné, fille de Jean-Baptiste Gagné et de Gertrude Cloutier, née en 1848, entrée en 1867, professe en 1869, décédée en 1876.

Sœur St-Alexis-de-Rome, Héloïse Leclerc, fille d'Alexis Leclerc et de Louise Denis-Lapierre, née en 1859, entrée en 1880, professe en 1882, décédée en 1903.

#### 6° — HOSPITALIÈRES DE LA MISÉRICORDE DE JÉSUS (*Hôpital-Général de Québec*).

Sœur Ste-Gertrude, Catherine Forgues, fille de Michel Forgues et de Marie-Hélène Roy, entrée en 1801, professe en 1803, décédée en 1823.

Sœur St-Octave, Marguerite Tanguay, fille de Michel Tanguay et de Marie-Louise Dagneau, entrée en 1805, professe en 1807, décédée en 1821.

Sœur St-Charles, Marie-Anne Tanguay, sœur de la précédente, entrée en 1812, professe en 1814, décédée en 1865.

Sœur St-Jean-Baptiste, Marguerite Lavallée, fille de Jean-Baptiste Pâquet-Lavallée et de Marguerite Fournier, entrée en 1808, professe en 1810, décédée en 1826.

Sœur St-Philippe, Catherine Tanguay, fille d'Augustin Tanguay et Catherine Couctte, entrée en 1811, professe en 1813, décédée en 1881.

Sœur St-Michel, Marie-Louise Forgues, fille de Michel Forgues et de Marie-Anne Denis, entrée en 1824, professe en 1826, décédée en 1842.



PRESBYTÈRE DE SAINT-MICHEL, CONSTRUIT EN 1739.

Sœur St-Gabriel, Julie Forgues, sœur de la précédente, entrée en 1827, professe en 1829, décédée en 1839.

Sœur St-Raphaël, Angèle Forgues, sœur des deux précédentes, entrée en 1838, décédée avant sa profession en 1839.

7°. — SŒURS DES SAINTS NOMS DE JÉSUS ET DE MARIE :

Sœur Marie-Héloïse, Lydia Dugal, fille de Pierre Dugal et de Françoise Bernard, née le 7 avril 1856, entrée le 19 mars 1881, professe depuis le 24 janvier 1883.

8°. — PETITES FRANCISCAINES DE MARIE (*Basie St-Paul*) :

Sœur Bernadin-de-Sienne, Rébecca Mercier.

Sœur Bonaventure, Alma Mercier.

Sœur Placide-de-Jésus, Anne-Marie Rousseau.

Sœur Séraphin-d'Assise, Géraldine Bouchard.

9°. — MONASTÈRE DU PRÉCIEUX-SANG (*Lévis*) :

Sœur St-Michel-Archange, Amaryllis Roy, fille de feu Arthur Roy et d'Eugénie Dumas (1).

10°. — HOSPITALIÈRES DE L'HOTEL-DIEU DE LÉVIS :

Bernadette Rousseau, fille de Fortunat Rousseau et d'Héloïse Lavallée.

11°. — SŒURS DE LA CHARITÉ (*Québec*) :

Marie-Candide Sylvain, Sœur Ste-Catherine, fille de Jean Sylvain et de Madeleine Trépanier. Née le 11 décembre 1840 ; entrée en religion le 9 août 1859 ; décédée le 5 juin 1905. Profession 1861.

Marie-Joséphine Lacroix, Sœur St-Fidèle, fille de Charles Lacroix et de Séraphine Morissette. Née le 2 novembre 1869 ;

(1) Voir page 156, note (1).



entrée en religion le 1er septembre 1892 ; décédée noviee le 29 janvier 1893.

Marie-Lydia Chartier, Sœur St-Léopold, fille de Téléphore Chartier et de Victoria Lamothé. Née le 24 novembre 1876 ; entrée en religion le 29 août 1894 ; décédée le 5 avril 1900. Profession 1896.

Marie-Anne-Flore Lamontagne, Sœur Ste-Catherine-de-Sienne, fille de Joseph Lamontagne et d'Augustine Roy. Née le 30 janvier 1889 ; entrée en religion le 1er décembre 1908. Profession 1910.

Marie-Ernestine Lamontagne, Sœur Ste-Marie, fille de Joseph Lamontagne et d'Augustine Roy. Née le 11 octobre 1891 ; entrée en religion le 23 août 1910. Profession 1912.

Marie-Léda Goupil, Sœur St-Bénigne, fille de Edmond Goupil et d'Elzire Fiset. Née le 11 mars 1882 ; entrée en religion le 1er avril 1901. Profession 1903.

Marie-Arthémise Lamontagne, Sœur Marie-de-Bethléem, fille de Joseph Lamontagne et de Philomène Crépault. Née le 24 novembre 1890 ; entrée en religion le 7 décembre 1911. Profession 1913.

Marie-Jeanne Breton, Sœur St-François-Régis, fille de Xavier Breton et de Cléopée Rousseau ; née le 30 juillet 1899. Entrée en religion le 3 décembre 1918. Profession 1920.

Marie-Anne-Laura Laverdière, Sœur Ste-Dominica, fille de Léger Laverdière et de Léocadie Côté. Née le 24 février 1904 ; entrée en religion le 15 août 1925. Profession 1927.

Marie-Adéline Massé, Sœur Ste-Domitille, fille de Joseph Massé et de Marie Bourget. Née le 25 septembre 1902 ; entrée en religion le 16 août 1926. Profession 1928.

12°. — RELIGIEUSES DU BON-PASTEUR DE QUÉBEC :

Azylda Couillard-Després, en religion Sœur M. de Ste-Hélène, Parents : Abraham Couillard-Després et Anastasie Dion. Née le 27 octobre 1845 — Entrée le 15 octobre 1863 — Profession le 2 février 1866 — Décédée le 27 novembre 1925.

Clémentine Genest dit Labarre, en religion Sœur M. de St-Gaudiose. Parents : François-Xavier Genest dit Labarre et Constance Noël. Née le 7 septembre 1843 — Entrée le 3 novembre 1864 — Profession le 5 novembre 1866.

Marie-Denise-Léontine Mercier, en religion Sœur M. de St-David. Parents : Achillas Mercier et Denise Martineau. Née le 20 avril 1871 — Entrée le 8 mai 1891 — Profession le 14 novembre 1893.

Marie-Philomène-Antoinette Bissonnette, en religion Sœur M. de Ste-Eugénie. Parents : Joseph Bissonnette et Délina Bissonnette. Née le 10 juin 1889 — Entrée le 20 novembre 1909 — Profession le 2 juillet 1912

Laura Michaud, en religion Sœur M. de Ste-Pudentienne. Parents : Treffié Michaud et Emma Letellier. Née le 23 août 1892 — Entrée le 19 novembre 1910 — Profession le 15 août 1913.

Pudentienne-Yvonne Michaud, en religion Sœur Marie-Bernard. Parents : (sœur de la précédente). Née le 17 juin 1894 — Entrée le 28 janvier 1914 — Profession le 2 février 1916.

13°. — FRANCISCAINES MISSIONNAIRES DE MARIE :

Mère Marie-Anselma du Sacré-Cœur, (Marie Albine Martineau) née 7 avril 1867, entrée dans l'Institut le 8 septembre 1893. Profession 16 juillet 1899, a été Supérieure à St-Laurent Manitoba de 1905 à 1912. Décédée à Ste-Anne-de-Beaupré le 25 janvier 1915.

Mère Marie de St-Tite, (Eva Lacroix), née 12 mai 1879, entrée dans l'Institut le 26 avril 1896. Profession 31 octobre 1912.

Mère Marie Ermia (Aldina Bélanger), fille de Alfred Bélanger et de Emma Turgeon, née 3 septembre 1905, entrée dans l'Institut le 10 mars 1926, professe des vœux triennaux depuis le 17 septembre 1928.

14°. — CONGRÉGATION DE ST-JOSEPH DE ST-VALLIER :

Sœur St-Joseph du Sacré-Cœur, Georgiana-Gabriel Bernier, née en 1896.

Sœur Ste-Agnès, Elzire-Alma Sylvain, née en 1892.

Sœur Ste-Aimée de Marie, Jeanne-Albertine Lamontagne née en 1910.

Sœur Ste-Colette, Amanda Brochu, née en 1897.

15°. — NOTRE-DAME DU PERPÉVUEL SECOURS :

Sœur Ste-Catherine-de-Sienne, Emilie Lamontagne, fille de Jacques Lamontagne et de Agathe Brochu, née le 23 décembre 1852, professe le 15 juin 1898.

Sœur Marie-de-la-Nativité, Maria Lamontagne, fille de Georges Lamontagne et de Delphine Blais, née le 16 décembre 1887, professe le 12 janvier 1916.

Sœur Ste-Aimée-de-Jésus, Laura Vallières, née le 10 juin 1887, fille de Louis Vallières et de Ludvine Lamontagne. Profession le 12 janvier 1916.

Sœur St-Romuald, Juliette Lamontagne, fille de Phydime Lamontagne et de Ludvine Lamontagne, née le 28 février 1899. Profession le 10 juillet 1917.

Sœur St-Pierre-de-Vérone, Ernestine Morissette, fille de Fortunat Morissette et de Eugénie Lamontagne, née le 16 septembre 1899. Novice.

16°. — SŒURS DU SACRÉ-CŒUR (Ottawa) :

Sœur Reine-du-Sacré-Cœur, Marie-Anna Tremblay, fille de feu Jean-Baptiste Tremblay et de Cléopée Gagnon.

17°. — SERVANTES DU SAINT CŒUR DE MARIE (Limouloz) :

Sœur Marie-de-la-Sainte-Famille, Jeannette Ruelland, fille d'Émile Ruelland et de Georgiana Couture.

Sœur St-Denis, fille de François Lessard et de Clara Bréton, née le 13 mai 1895, entrée le 8 janvier 1917, professe depuis le 10 août 1922.

18°. — CONGRÉGATION NOTRE-DAME DU ROSAIRE (Rimouski) :

Sœur Ste-Gertrude, née Arzèlie Rousseau.

19°. — SAINT-FRANÇOIS-D'ASSISE (Hôpital) :

Sœur St-Michel, née Imelda Rousseau.

III. — MAIRES

MM. Pierre Boissonnault.....	1855-1858
Barthélemy Pouliot.....	1858-1860
Léger Launière, seigneur.....	1860-1863
Pantaléon Forgues.....	1863-1866
Frédéric Latulippe.....	1866-1866
Joseph Morisset.....	1866-1873
François Mercier.....	1873-1874
Elzéar Lacombe.....	1874-1876
François Pouliot (1ère fois).....	1876-1884
Stanislas Faucher.....	1884-1887
François-Xavier Bélanger.....	1887-1889
Amédée Forgues (1ère fois).....	1889-1892
Adélar Santerre.....	1892-1893
Stanislas Bissonnette.....	1893-1896
Alfred Laroche.....	1896-1907
Amédée Forgues (2ème fois).....	1907-1910
Louis Breton.....	1910-1914
Phydime Vézina.....	1914-1926
François Pouliot (2ème fois).....	1916-1920
Joseph-N. Roy.....	depuis 1920

IV. — CONSEILLERS LÉGISLATIFS, SÉNATEURS,  
DÉPUTÉS

*Membres du Conseil Législatif pour la division de La Durantaye*

- Lemieux, l'honorable François,  
Du 15 septembre 1862 au 16 mai 1864.  
Bossé, l'honorable Joseph-Noël,  
Du 25 juin 1864 au 1er juillet 1867.  
Beaubien, l'honorable Joseph-Octave,  
Du 2 novembre 1867 au 7 novembre 1877.  
Rémillard, l'honorable Edouard,  
Du 27 mai 1878 au 31 janvier 1887.  
Garneau, l'honorable Pierre,  
Du 31 janvier 1887 au .....

*Membres du Sénat du Canada pour la division de La Durantaye*

- Bossé, l'honorable Joseph Noël,  
Du 22 mai 1867 au 24 janvier 1868.  
Chapais, l'honorable Jean-Charles,  
Du 30 janvier 1868 au 17 juillet 1885.  
Ross, l'honorable John Jones,  
Du 12 avril 1887 au 4 mai 1901.  
Déchène, l'honorable Arthur Miville,  
Du 13 mai 1901. au

*Députés du Comté de Bellechasse*

- 1) A OTTAWA

Avant l'union des deux Canadas, le comté de Bellechasse portait le nom de comté de Hertford. Deux députés le représentaient.

- Pierre Marcoux et  
Louis Dunière, du 10 juillet 1792 au 31 mai 1796.  
Louis Dunière, fils, et  
Félix Tétu, du 20 juillet 1796 au 4 juin 1800.  
Michel Tellier et  
Louis Blais, du 28 juillet 1800 au 13 juin 1804.  
Louis Turgeon et  
Étienne-Ferréol Roy, du 6 août au 2 octobre 1809.  
Docteur François Blanchet, du 23 novembre 1809 au 29 février 1816.  
Louis Turgeon, du 25 avril 1816 au 10 mars 1818.  
Docteur François Blanchet, du 6 avril 1818 au 8 février 1820.  
F.-X. Paré, du 11 avril 1820 au 6 juillet 1824.  
Nicolas Boissonault, du 28 août 1824 au 2 septembre 1830.  
L'Hon. Augustin-Norbert Morin, du 26 octobre 1830 au 27 mars 1838.  
Aug.-Guillaume Ruel, du 8 avril 1841 au 1er janvier 1842.  
Abraham Turgeon, du 6 juin 1842 au 23 septembre 1844.  
L'Hon. Augustin-Norbert Morin, du 12 novembre 1844 au 6 novembre 1851.  
L'Hon. juge Jean Chabot, du 16 décembre 1851 au 22 septembre 1854.  
Octave-Cyprien Fortier, du 17 octobre 1854 au 10 juin 1861.  
L'Hon. Édouard Rémillard, du 2 juillet 1861 au 1er juillet 1867.  
Sir Louis Caseau, du 4 septembre 1867 au 27 mai 1870.  
L'Hon. Téléphore Fournier, du 15 août 1870 au 8 octobre 1875.  
L'Hon. Jos-Goderic Blanchet, du 26 novembre 1875 au 17 août 1878.  
Achille Larue, du 17 septembre 1878 au 11 février 1881.  
Guillaume Amyot, du 19 mars 1881 au 30 mars 1896.  
Onésiphore Talbot, du 23 juin 1896 à 1911.  
Arthur Lavallée, de 1911 à 1917.  
Arthur Fournier, de 1917 à 1926.  
Oscar Boulanger, depuis 1926.

2) A QUÉBEC

Onésime Pelletier, du 23 septembre 1867 au 7 juin 1875.  
 Pierre Fradet, du 7 juillet 1875 au 22 mars 1878,  
 Pierre Boutin, du 1er mai 1878 au 1er novembre 1881.  
 Narcisse Faucher de St-Maurice, du 2 décembre 1881 au 9  
 mai 1890.  
 L'Hon. Adélar Turgeon, du 17 juin 1890 à 1908.  
 L'Hon. Antonin Galipeault, député depuis 1908.

V. — PRINCIPAUX PROFESSEURS AU COLLÈGE

MM. Alexander McDonald..... 1849  
 Jean Crépault..... 1850  
 F.-X. Toussaint..... 1852-54  
 Benoît Marquette..... 1854  
 Candide Dufresne..... 1857-63  
 F.-X. Dion..... 1857-63  
 F.-X. Blouin..... 1857-59  
 Pierre Gagnon 1858-63 puis de 1868-76 et 1895  
 Alfred Luttman..... 1859  
 Thomas Whitty..... 1860-61  
 Francis-L. McDonald..... 1862-64  
 Jos-A. Laferrière..... 1864  
 Bénoni Guérin-Lafontaine..... 1864  
 Achillas Mercier..... 1864  
 Léopold Devimes..... 1866  
 Louis-A. Blanchet..... 1866  
 Silfrid Fortin..... 1866  
 Louis Verner..... 1867-69  
 Jules Poliquin..... 1867  
 Charles Fiset..... 1868-72  
 Guillaume Robichaud..... 1874  
 Joseph Drapeau.....

William Twohey.....  
 M. Declaque..... 1877  
 Célestin Bouchard..... 1878  
 Phydime Simard..... 1884  
 Antoine Roy..... 1887-90 et 94-95  
 Jos-H. Turgeon..... 1890-94  
 Alfred Mercier..... 1894 et 1898-1904  
 Alphonse Deléglise..... 1898  
 Antoine Mâlo..... 1904-05  
 Alphonse Filteau..... 1905-08  
 Jules Lafamme..... 1909  
 Joseph Labrecque..... 1910-12  
 J.-A. Pâquet..... 1912-14  
 J.-D. Latulippe.....  
 Noël Gingras.....



## TABLE DES MATIÈRES

<i>Avant-Propos</i> .....	5
<i>La paroisse de Saint-Michel et la Chapelle de Notre-Dame de Lourdes</i> (poésie).....	9
CHAPITRE I. — Le seigneur Olivier Morel de la Durantaye....	11
CHAPITRE II. — Les débuts religieux.....	21
CHAPITRE III. — Missionnaires et Desservants sous la Domination Française.....	41
CHAPITRE IV. — Curés sous la Domination Anglaise.....	79
CHAPITRE V. — La chapelle Notre-Dame de Lourdes.....	131
CHAPITRE VI. — Prêtres natifs de Saint-Michel .....	138
<i>Appendice :</i>	
I. — Vicaires de Saint-Michel .....	151
II. — Religieux et religieuses.....	152
III. — Maires.....	163
IV. — Sénateurs et députés .....	164
V. — Professeurs au Collège.....	166